

Unité Interdisciplinaire d'Etudes genre
Faculté des sciences économiques et sociales
Université de Genève

Le genre comme ressource politique en Suisse

La perception de l'élite politique

Miriam Ganzfried

2009

Mémoire de Master en Etude Genre rédigée sous la direction de:

Léa Sgier, politologue, chargée d'enseignements au département de science politique,
Université de Genève,

Jurée:

Lorena Parini, politologue, maître d'enseignement et de recherches, Université de
Genève.

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier vivement Léa Sgier pour son encadrement et son suivi pédagogique.

Je tiens également à remercier chaleureusement les député-e-s Madame Liliane Maury-Pasquier, Madame Géraldine Savary, Madame Anita Fetz, Monsieur Robert Cramer, Monsieur Luc Recordon et Monsieur Felix Gutzwiller pour les informations précieuses données lors d'entretiens personnels.

Mes remerciements vont également à Anne-Marie Sancar et à Barbara Ritschard pour leurs conseils méthodologiques et leurs avis critiques, à Gabriela Bader et Rachel Spycher Elbes pour leur soutien logistique, à Christophe Couderc pour sa patience et ses encouragements, à Nathalie Flegenheimer et Céline Tissot pour leur lecture attentive.

De plus, je remercie ma mère et tou-t-e-s mes ami-e-s pour leurs écoutes bienveillantes et leurs encouragements.

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
2. PROBLEMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE	6
2.1 PROBLEMATIQUE	6
2.2 QUESTION DE RECHERCHE	8
2.3 ENJEUX	9
3. CADRE THEORIQUE	11
3.1 LES RESSOURCES POLITIQUES	11
3.1.1 <i>La ressource « genre » et son usage</i>	14
3.1.2 <i>Les médias comme outil pour faire valoir les ressources</i>	19
3.2 LES RAISONS DE LA SOUS REPRESENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE	21
3.3 CONTEXTE	25
3.3.1 <i>La présence des femmes dans les instances politiques suisses dans une perspective historique</i>	25
3.3.1.1 Au niveau national	25
3.3.1.2 Au niveau cantonal.....	27
3.4.1 <i>Le Conseil des Etats et son élection</i>	29
3.4.2 <i>La « profession » de conseiller / conseillère aux Etats</i>	32
3.4.3 <i>Les élections fédérales de 2007</i>	33
4. METHODE	35
4.1 LE CHOIX DE L'ECHANTILLON.....	35
4.1.1 Les deux député-e-s du canton de Genève	38
4.1.1.1 Liliane Maury Pasquier	38
4.1.1.2 Robert Cramer	38
4.1.2 Les deux député-e-s du canton de Vaud.....	39
4.1.2.1 Géraldine Savary	39
4.1.2.2 Luc Recordon	39
4.1.3 Le député du canton de Zurich	40
4.1.3.1 Felix Gutzwiller	40
4.1.4 La députée du demi-canton Bâle-ville.....	41
4.1.4.1 Anita Fetz.....	41
4.2 LA CONSTRUCTION DU GUIDE D'ENTRETIEN	41
4.3 LES ENTRETIENS	42
4.3.1 <i>La difficulté d'interviewer des élites</i>	42
4.3.2 <i>La prise de contact</i>	43
4.3.3 <i>Le déroulement des entretiens et leurs retranscriptions</i>	43
4.4. METHODE D'ANALYSE DES DONNEES	45
4.5 OPERATIONNALISATION ET GRILLE D'ANALYSE.....	45
5. L'ANALYSE EMPIRIQUE	47
5.1 LE ROLE DU GENRE A L'INTERNE DU PARTI	49
5.1.1 <i>La vision des hommes politiques</i>	49
5.1.2 <i>La vision des femmes politiques</i>	52
5.2 LE ROLE DU GENRE EN CAMPAGNE ELECTORALE	53
5.2.1 <i>La vision des hommes politiques</i>	54
5.2.2 <i>La vision des femmes politiques</i>	56
5.3 LE ROLE DU GENRE AU PARLEMENT	58
5.3.1 THEMES	58
5.3.1.1 La vision des hommes politiques	59
5.3.1.2 La vision des femmes politiques	61
5.3.2 <i>Style</i>	63
5.3.2.1 La vision des hommes politiques	64
5.3.2.2 La vision des femmes politiques	66
5.4 DISCUSSION	71
6. CONCLUSION	75
BIBLIOGRAPHIE	78

ANNEXES	84
1. LES GUIDES D'ENTRETIEN.....	84
<i>Le guide d'entretien pour Robert Cramer</i>	84
<i>Le guide d'entretien pour Liliane Maury-Pasquier</i>	85
<i>Le guide d'entretien pour Géraldine Savary</i>	87
<i>Le guide d'entretien pour Luc Recordon</i>	89
<i>Le guide d'entretien pour Felix Gutzwiller</i>	90
<i>Le guide d'entretien pour Anita Fetz</i>	92
2. INDEX DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	94

1. Introduction

La politique fut pendant longtemps un domaine réservé aux hommes. Ce n'est que tardivement que les femmes des pays européens ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité (1944 en France et 1945 en Italie). La Suisse est un des derniers pays à avoir accordé ces droits à ses citoyennes (1971). Depuis le début des années septante, nous observons une augmentation du nombre de femmes dans le monde politique suisse. Elles représentent aujourd'hui en moyenne un quart des parlementaires au niveau cantonal et fédéral. Avec ce taux, la Suisse se situe au-dessus de la moyenne mondiale (18.4%) et de la moyenne européenne (21.2%)¹. Seule la Suède et le Rwanda ont des proportions de femmes dans leurs parlements proches de la parité. Les politiciennes constituent donc encore aujourd'hui une minorité parmi les élu-e-s, tant au niveau législatif qu'au niveau exécutif en Suisse, mais également dans la plupart des pays européens. La politique semble donc être un champ d'action qui avantage les hommes et désavantage les femmes. Selon plusieurs recherches, le seul fait d'être une femme constitue un handicap dans la compétition politique (Dulong et Levêque 2002, Achin 2007, Matland 2002, Pionchon et Derville 2004). Bien que la politique soit traditionnellement un monde d'homme fonctionnant selon des règles faites par et pour les hommes, nous pouvons observer une augmentation continue du nombre de femmes en politique dans pratiquement tous les pays européens depuis l'obtention respective du droit de vote et d'éligibilité par les femmes. La plupart des pays de l'Europe de l'ouest et du nord ont enregistré une augmentation nette de la proportion de femmes dans les parlements nationaux de 1995 à 2006 (Office fédéral de la Statistique (OFS) 2008). Ce constat nous fait supposer qu'être femme ne constitue pas obligatoirement un handicap en politique. Des études notamment françaises et américaines se sont intéressées à ce phénomène. Selon ces travaux, être femme peut constituer un avantage dans le monde politique dans certaines circonstances. Être femme peut donc aujourd'hui être une ressource politique alors que pendant longtemps ce fut uniquement le genre masculin qui pouvait servir de ressource en politique. Dans notre recherche, nous nous intéressons à ce changement de signification du genre féminin en politique. Plus précisément, nous aimerions

¹ <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>, Chiffre de l'Union interparlementaire du 31 mai 2009, (consulté le 16 juin 2009).

savoir comment des politicien-n-e-s perçoivent le rôle du genre en politique suisse actuelle.

Dans ce sens, ce travail met l'accent sur l'analyse de la perception d'une partie de l'élite politique au sujet du rôle du genre dans la politique suisse actuelle et se limite à quelques député-e-s du Conseil des Etats ayant été élu-e-s ou réélu-e-s lors des élections fédérales de 2007. Cette recherche est basée sur la théorie existante au sujet de l'usage du genre comme ressource politique élaborée avant tout en France et aux Etats-Unis et sur les études expliquant les raisons de la sous-représentation des femmes en politique.

L'analyse des entretiens a entre autres montré que les élu-e-s interviewées perçoivent l'avantage féminin lors d'une campagne électorale comme étant lié à l'offre électorale et à la demande électorale. Lors de la composition des listes électorales, les interviewé-e-s perçoivent le fait d'être femme comme étant un avantage à condition que le parti considère la sous représentation des femmes comme étant un problème et agisse en faveur d'un accroissement de la part féminine.

2. Problématique et question de recherche

2.1 Problématique

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi sur la parité en France, plusieurs études ont montré que les qualités féminines, considérées pendant longtemps comme un désavantage pour faire carrière dans le monde politique, peuvent aujourd'hui servir les femmes à gagner des élections : « les attributs prêtés aux femmes, autrefois considérés comme des handicaps dans la compétition politique, apparaissent désormais comme de véritables ressources » (Achin et al. 2007 :62). Le genre féminin est donc devenu une ressource politique. Dans sa recherche sur le traitement médiatique de Ségolène Royal lors de l'investiture du Parti Socialiste dans la presse hebdomadaire française, Gourhant (2007) montre que l'identité féminine de la candidate était une ressource politique stratégique au moment de la campagne interne au Parti Socialiste. Prenons un autre exemple : la course à la présidentielle de Hillary Clinton est un cas clair de la mise en avant du genre féminin dans une campagne électorale. La candidate à la présidentielle a en effet misé sur ses qualités féminines pour gagner des voix en s'adressant particulièrement aux femmes de plus de 45 ans.

Le genre constitue aujourd'hui une ressource politique dans la course à la présidentielle française et américaine. Cette même identité n'aurait pas pu être mise en avant il y a vingt ans. Le contexte politique et social du moment semble être important pour déterminer si oui ou non le genre constitue une ressource politique. Qu'est-ce qui fait que le genre est devenu aujourd'hui une ressource politique ?

Jusqu'aux années nonante, le thème de la présence des femmes en politique n'était pas une priorité sur l'agenda international. Or, la quatrième conférence mondiale sur les femmes des Nations Unis organisée à Pékin en 1995 marque un tournant. En effet, depuis cette date, nous assistons selon Lépinard à « une légitimation progressive de l'action positive comme moyen de réalisation d'une égalité substantielle et (...) un intérêt croissant pour le domaine de la représentation politique » (Lépinard 2007 :30).

Les années nonante sont marquées par un nouveau discours dominant qui attribue une légitimation internationale à la présence des femmes en politique ce qui a eu des répercussions sur l'avancement de l'égalité au niveau national. En Suisse, la non-élection de Christiane Brunner en 1993 au Conseil fédéral provoque une protestation massive des femmes dans tout le pays : « L'effet Brunner a des conséquences durables sur le mouvement féministe et entraîne une radicalisation dans les associations, les syndicats et les partis » (Commission fédérale pour les questions féminines 2001 :12). Cependant, les grandes manifestations et événements médiatiques ne sont plus à l'ordre du jour dans les années 1990. Il s'agit davantage d'un engagement ancré dans les institutions mêmes et cela au niveau national et international. L'entrée en vigueur en 1996 de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) tombe également dans la même décennie. Avec l'acceptation du principe d'une égale participation des femmes aux instances politiques, la politique perd de sa connotation essentiellement machiste et l'entrée des femmes est davantage légitimée. Cette légitimation accrue peut également être expliquée par le fait qu'aujourd'hui les femmes participent massivement au marché du travail et sont davantage présentes dans les postes à responsabilité qu'il y a encore vingt ans (Bühler et Heye 2005). L'égalité entre femmes et hommes a non seulement progressé dans le monde économique mais également dans le domaine de la formation. Alors que parmi les personnes ayant entre 60 et 69 ans, quatre fois plus d'hommes que de femmes ont une formation universitaire, l'écart est quasi-zéro parmi la classe d'âge de 20 à 29 ans (Bühler et Heye 2005). Ces avancées relatives au niveau de l'égalité entre les sexes ont certainement contribué au changement des

représentations des rôles de sexe. La participation des femmes au monde professionnel et politique est aujourd'hui une évidence pour la plupart des gens et les qualités « féminines » (par ex. sens du concret, esprit pratique) bénéficient aujourd'hui d'une plus grande appréciation au sein de la société. Les qualités émotionnelles, réputées « féminines » comme « la passion, la justesse, la sensibilité ou la patience » (Dulong et Matoni 2005) peuvent aujourd'hui servir les femmes à faire carrière non seulement en politique mais également dans le monde professionnel. Nous parlons désormais de l'art de diriger au féminin et de la nécessité d'avoir des « soft skills », des compétences typiquement féminines, pour être un-e bon-ne chef-fe. Avoir des femmes aux postes de chef d'entreprise est aujourd'hui même considérée comme étant nécessaire pour résoudre la crise économique (Die Zeit : 23 juillet 2009). Et en politique, il est actuellement mal vu quand un parti ne présente aucune femme aux élections. Même des partis conservateurs n'entrent plus en campagne électorale sans avoir une liste femme ou sans mettre quelques femmes sur leur liste même si ce n'est que pour des raisons d'image et non par un réel souci de promotion du sexe sous-représenté. Les élections fédérales 2007 furent le premier scrutin national où l'Union démocratique du centre (UDC) présenta une liste femmes dans certaines circonscriptions.

Ces faits nous amènent à nous interroger sur le rôle du genre en politique suisse actuelle.

2.2 Question de recherche

Dans le cadre de cette recherche, nous aimerions savoir comment l'élite politique suisse perçoit le rôle du genre en politique suisse actuelle. Plus précisément nous nous intéressons à savoir dans quelle mesure ils/elles perçoivent le fait d'être une femme comme étant un avantage en politique. Pour répondre à cette question, nous allons nous concentrer sur les politiciennes et les politiciens du Conseil des Etats et cela pour plusieurs raisons. Le Conseil des Etats, la chambre haute de l'Assemblée Fédérale, constitue généralement le sommet d'une carrière politique fédérale. En effet, la plupart des conseillers et conseillères aux Etats siégeaient auparavant au Conseil National. Comme l'ont montré Ballmer-Cao et Bütikofer, « les passages entre les deux chambres se font du Conseil National vers le Conseil des Etats plutôt que le contraire » (Ballmer-Cao et Bütikofer 2007 :127). En raison de l'organisation du

système politique suisse les député-e-s du Conseil des Etats disposent d'un poids de décision plus important que celui des élu-e-s au Conseil National. Nous pouvons alors parler de l'élite politique suisse dans le cas des Conseillères et Conseillers aux Etats. En tant que chambre des cantons, le Conseil des Etats est le miroir du fédéralisme suisse. En prenant comme source d'analyse la vision des député-e-s de cette chambre, nous pouvons tenir compte du fédéralisme et des particularités propres aux différentes régions du pays.

2.3 Enjeux

Les recherches américaines publiées au sujet de l'usage du genre comme ressource politique s'intéressent à l'influence des représentations de genre sur les campagnes électorales et sur l'issue des élections. Les articles parus à ce sujet sur la France expliquent pourquoi le genre peut constituer une ressource politique dans certaines circonstances politiques. Aucune étude sur l'usage du genre comme ressource politique a été jusqu'à présent menée en Suisse. Les études sur les femmes politiques en Suisse se concentrent sur l'explication de la sous représentation féminine dans les instances législatives et exécutives du pays dans une perspective quantitative (Ballmer-Cao 1990, Ballmer-Cao et Bütikofer 2007) et parlent de la représentation des femmes dans les médias lors des campagnes électorales (Hardmeier et Klöti 2004). Dans ce sens, ce travail comble une lacune dans les études sur les femmes en politique suisse.

De plus, notre étude inclut non seulement les politiciennes comme source d'information mais également les hommes politiques. Cette démarche est novatrice étant donné que les études qui s'intéressent de manière générale aux femmes politiques se basent toutes sur des entretiens avec des politiciennes ou des questionnaires destinés aux femmes politiques. Nous n'avons pas connaissance de recherches incluant également les hommes politiques dans la problématique de l'usage du genre comme ressource politique. Etant donné que le champ politique est constitué d'individus des deux sexes et que les deux de par leur appartenance à un genre influencent le contenu et la manière de faire de la politique, il est intéressant de connaître la vision des deux sur la question du genre.

Un autre enjeu de ce travail se situe au niveau de la méthode. La récolte de données à l'aide d'interviews semi-structurées nous a permis de saisir en profondeur la

perception de quelques membres de l'élite politique. Connaître la vision des parlementaires au sujet du rôle du genre en politique est d'autant plus intéressant que leur fonction leur donne la possibilité d'influencer l'égalité entre femmes et hommes dans la société par l'élaboration des lois. La conscience des élu-e-s du rôle du genre en politique peut donc nous donner des indices sur l'importance qu'ils/elles accordent à l'égalité entre femmes et hommes. De plus, les élu-e-s- peuvent également avoir une influence indirecte, par le biais des médias, sur la représentation stéréotypée du métier politique. En effet, nous pouvons imaginer qu'une femme politique sert d'exemple à d'autres femmes désirant se lancer dans une carrière politique.

De plus, il est particulièrement instructif d'analyser l'usage du genre à l'exemple du Conseil des Etats car son mode d'élection se fait selon le système majoritaire. En effet, selon plusieurs études, ce mode de scrutin est moins favorable à l'entrée des femmes que ne l'est le système proportionnel (Matland 2002, Norris et Lovenduski 1995).

Nous allons commencer notre recherche par la définition des concepts clés utilisés dans notre travail. Il s'agit d'abord de définir « le genre ». Ensuite nous allons définir la notion de ressource politique pour ensuite expliquer comment « le genre » se traduit en ressource politique. Nous allons notamment voir les théories existantes expliquant l'usage du genre comme ressource politique.

Comme nous venons de voir, le genre masculin est depuis toujours une ressource politique. Ce n'est que depuis quelques années que le genre féminin peut constituer un atout en politique. Ceci est liée au fait que les femmes ont pendant longtemps été absentes du monde politique avant d'y constituer une minorité de plus en plus importante. Pour cette raison, une partie du cadre théorique est consacrée à la situation particulière des femmes politiques en tant que minorité dans un champ caractérisé par des valeurs masculines. Nous allons plus particulièrement nous intéresser aux mécanismes de discrimination qu'elles y rencontrent.

Afin de comprendre pourquoi nous pouvons aujourd'hui parler de l'usage du genre comme ressource politique, nous allons montrer l'évolution de la présence des femmes dans les différentes instances politiques de notre pays. De plus, nous allons dans le cadre théorique expliquer brièvement le fonctionnement du système politique

suisse, notamment celui du Conseil des Etats ainsi que le contexte et les résultats des élections fédérales 2007.

Avant de passer à l'analyse, nous développerons en détail la méthode utilisée dans cette étude et nous présenterons brièvement les personnes interviewées.

3. Cadre théorique

Selon l'auteur, le « genre » prend une autre signification. Pour Scott, la notion de genre se réfère aux rapports de pouvoir : le genre est « un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur les différences perçues entre les sexes », et « une façon première de signifier des rapports de pouvoir » (Scott 1988 :141). Parini utilise le genre comme un concept « qui fait référence à un système social (système de genre) fondé sur des représentations et des pratiques. » (Parini 2006 :31). Les différences et inégalités entre femmes et hommes ne découlent pas naturellement de la différence biologique entre les deux sexes. Elles doivent au contraire être comprises comme le résultat de constructions sociales. Dans ce sens, le concept de genre est sociologique et permet de penser les relations entre femmes et hommes en termes de rapports sociaux de sexe. Pour nous, le concept de genre est une catégorie d'analyse qui permet de rendre compte du caractère socialement construit des différences entre femmes et hommes.

3.1 Les ressources politiques

Dans une démocratie, les femmes et les hommes politiques rivalisent pour accéder à des postes de pouvoir (Parlement, Gouvernement). L'obtention de ces postes se fait directement ou indirectement par le biais d'élection. Lors des campagnes électorales, les hommes et les femmes politiques essaient de convaincre les électrices et électeurs de leurs compétences en tant que représentant-e du peuple pour conquérir une position politique. Dans ce sens, les politiciennes et politiciens constituent l'offre électorale alors que l'électorat forme la demande électorale. Nous pouvons parler d'un marché politique dans lequel les électrices et électeurs choisissent leur candidat-e-s sur la base d'un calcul rationnel. Selon Downs (1957), les électeurs calculent leur vote pour trouver le candidat qui leur donne le plus de bénéfice. Ainsi, les électeurs et électrices votent pour le parti qui est le plus proche de leur position politique. La

proximité entre électeurs et candidats se fait sur la base d'enjeux politiques spécifiques. Downs élabore la théorie spatiale du vote selon laquelle l'électeur connaît son intérêt, évalue les candidats alternatifs et donne le vote au candidat qu'il estime être capable de satisfaire ses attentes. Les électrices et les électeurs vont choisir la candidate ou le candidat qui leur procure le plus d'utilité personnelle à partir d'enjeux politiques concrets. Pour être élu, il faut que la candidate ou le candidat convainque le plus d'électrices et d'électeurs possible. Selon la théorie classique du vote (Downs 1957), c'est un petit groupe d'électeurs se situant au centre de l'axe gauche-droite qui sont décisifs pour le résultat d'une élection. Il est donc important pour les candidat-e-s de convaincre les indécis du centre. Les politiciennes et politiciens disposent pour ce faire de différents moyens appelés ressources politiques (Gaxie 2003) ou capitaux politiques (Offerlé 1987). Ces derniers sont mis en valeur notamment pendant les campagnes électorales. Selon Leroux et Teillet, ces dernières constituent « une épreuve permettant d'apprécier la valeur de ces ressources » (Leroux et Teillet 2004 :146). Selon Cayrol, gagner une élection dépend avant tout de « l'adéquation de la campagne d'un candidat avec les attentes conjoncturelles majoritaires de l'électorat » (Cayrol 1985 :417).

Les hommes et les femmes politiques peuvent investir dans des ressources politiques individuelles et des ressources politiques collectives dans la conquête du pouvoir (Gaxie 2003). Offerlé distingue entre capitaux personnels et capitaux collectifs (Offerlé 1987). Dans le premier cas, le succès de la politicienne ou du politicien est dû à ses ressources personnelles comme son statut économique, son diplôme, ses relations sociales, son nom propre, sa capacité d'expertise ou « des ressources monétaires et des mandats électifs acquis en dehors du parti » (Offerlé 1987 :52). Une carrière politique qui se base sur des ressources collectives est caractérisée par un soutien de la candidate ou du candidat de la part d'un parti ou d'une autre organisation. Dans ce cas, nous pouvons, selon Offerlé, parler d'une délégation temporaire (des capitaux collectifs) par une organisation dont la politicienne ou le politicien est le porte-parole (Offerlé 1987). Les hommes ou femmes politiques qui utilisent des ressources collectives pour leur carrière sont aidés financièrement par le parti ou l'organisation qui les a recrutés contrairement à celles et ceux qui dépendent de leurs ressources individuelles. Ceux-ci ont souvent les moyens de financer leur carrière eux-mêmes. Il faut cependant nuancer cette distinction. En effet, dans la

réalité toute politicienne et tout politicien s'appuie en même temps sur des ressources individuelles et des capitaux collectifs. Nous pouvons différencier entre ceux et celles qui se basent plutôt sur des ressources individuelles ou ceux et celles qui construisent leur carrière plutôt avec des ressources collectives.

Le type de ressource mis en avant par une femme ou un homme politique est également lié aux circonstances du moment (Offerlé 1987). Suivant l'adversaire politique, la situation politico sociale « certains attributs sont toujours moins légitimes que d'autres » (Offerlé 1987 :51). Dans l'étude sur la carrière politique de Valéry Giscard d'Estaing, Gaïti (1990) montre que ce politicien a basé sa carrière politique essentiellement sur des ressources politiques individuelles. Selon Gaïti, il a en effet mis en avant « ses propriétés les plus personnelles, sa jeunesse signe de « modernité », sa compétence, sa notoriété, sa famille, ses goûts, ses exploits sportifs » (Gaïti 1990 :916). D'après la même chercheuse, l'identité personnelle est une ressource politique relative qui peut s'avérer peu favorable dans certaines situations politiques. En effet, dans un contexte fortement concurrentiel, d'autres ressources comme la ressource partisane (collective) sont utilisées pour mener campagne en politique (Levêque 2005). C'est ainsi que Gaïti explique le succès politique de Valéry Giscard d'Estaing mais également son échec électoral de 1981. La mise en avant des ressources politiques individuelles a aidé Valéry Giscard d'Estaing à gagner les élections présidentielles en 1974. Par contre, l'usage des mêmes ressources a joué en sa défaveur lorsqu'il s'est représenté aux élections en 1981. Comme nous l'avons déjà montré plus haut, selon la conjoncture politico sociale, les femmes et hommes politiques ont meilleur temps de jouer sur leurs ressources collectives ou au contraire plutôt sur les ressources individuelles (Offerlé 1987, Gaïti 1990, Levêque 2005).

L'usage différentiel des capitaux politiques ne dépend pas seulement du contexte politique mais également de l'affiliation partisane de l'homme ou de la femme politique. Selon Gaxie, il existe en France une différence entre les politiciennes et politiciens de gauche et celles et ceux qui militent dans un parti de droite. En effet, dans les partis de gauches, les personnalités politiques s'appuient plus souvent sur des ressources collectives que dans les partis bourgeois. Cela s'explique par l'origine des politiciennes et politiciens de gauche qui viennent souvent des milieux sociaux moins favorisés que leurs homologues de droite.

Nous pouvons alors définir une ressource politique comme étant un atout dont le ou la politicien-ne dispose qui fait que l'électorat vote pour lui/elle.

Les ressources politiques ou les capitaux politiques constituent donc un intermédiaire entre l'électorat et les politiciennes et politiciens à l'aide duquel ces derniers peuvent convaincre les premiers de voter pour eux. Les ressources politiques n'existent en effet que dans la relation démocratique entre le peuple et les politicien-ne-s. Autrement dit, entre l'offre et la demande politique. Elles sont relatives et contingentes car leur usage dépend du contexte politique et social du moment. Comme nous allons le voir plus loin, les médias jouent un rôle important dans cette relation. En effet, les campagnes électorales se déroulent aujourd'hui principalement à travers les médias (Hardmeier 2004). Dans ce sens, ils permettent la transmission des ressources entre les politicien-ne-s et l'électorat.

3.1.1 La ressource « genre » et son usage

Selon l'auteur, l'usage du genre comme ressource politique peut prendre deux significations différentes. Certains auteurs parlent de thématiques « féminines » alors que d'autres mettent l'accent sur les qualités « féminines ». Chez Iyengar et al. (1997) et pour Kahn et Gordon (1997), le fait que les femmes politiques se profilent avec des thèmes féminins et les hommes politiques avec des sujets masculins relève de l'usage du genre comme ressource politique. Dans sa recherche sur le rôle des stéréotypes de genre pour le succès d'un politicien ou d'une politicienne dans une élection, Iyengar et al. (1997) remarquent que, dans le cas où des thèmes « féminins » deviennent des éléments centraux d'une campagne électorale, les candidates ont intérêt à se profiler sur les thèmes « féminins » : « A woman who calls for education reform or for more stringent enforcement of gender discrimination laws will be taken more seriously than a woman who calls for the death penalty » (Iyengar et al. 1997 :97). Ces auteurs basent leurs résultats sur deux études de cas. En effet, ils testent « the Resonance Model of Campaigns »² dans deux élections. Premièrement, ils comparent le succès de deux candidates au Sénat californien lorsqu'elles mettent des thèmes « féminins » en avant et lorsqu'elles jouent sur des thèmes considérés plutôt comme « masculins ».

² Selon Iyengar et al. : « The resonance model suggests that political campaigns should be fitted to the candidate's distinctive attributes and what voters might expect based on these attributes » (Iyengar et al. 1997 :79).

Le résultat montre que leurs campagnes ont plus de succès si elles focalisent sur des thèmes « féminins » que lorsqu'elles se concentrent sur des thèmes « masculins » (Iyengar et al. 1997 :80). Deuxièmement, les chercheurs ont examiné le « dialogue » entre une candidate et un candidat lors des élections du gouverneur également en Californie. Dans ce cas, les chercheurs ont trouvé que la candidate avait un avantage lorsque les candidat-e-s débattaient sur des sujets « féminins ». Par contre, le candidat se trouvait avantagé lorsque les débats touchaient des thèmes comme le crime ou l'immigration, considérés comme « masculins ». Dans ce sens, les candidates ont un avantage électoral si elles jouent sur des thèmes féminins, « women's issues », comme l'éducation et l'égalité entre femmes et hommes alors que pour les candidats il est plus bénéfique s'ils se prononcent sur des sujets masculins, « men's issues », comme le crime ou l'économie (Iyengar et al. 1997). Les auteurs expliquent l'usage stéréotypé des thèmes dans une campagne électorale par le fait que les électrices et électeurs perçoivent les candidat-e-s à travers des lunettes de genre : « There is an extensive and well-developed body of evidence that voters see candidates through the pervasive lens of gender stereotypes » (Iyengar et al. 1997 :77). En effet, les candidates anticipent des stéréotypes féminins qui sont efficaces chez l'électorat (Kahn et Gordon 1997).

Pour d'autres auteurs, utiliser le genre comme ressource politique signifie que les femmes politiques mettent en avant leurs qualités féminines pour réussir en politique (Dulong et al. 2002, Dulong et al. 2005). Selon ces auteurs, des qualités féminines payantes dans une campagne électorale sont par exemple : être « proche des gens » ou être « disponible et attentive » (Dulong et al. 2002 :105). Comme le remarquent ces mêmes auteurs, les femmes politiques se présentent elles-mêmes toujours en comparaisons avec les hommes et se disent être « plus disponibles », « plus proches », « plus concrètes », « plus responsables », « plus conciliantes » mais aussi « moins fanatiques » et « moins ambitieuses » (Dulong et al. 2005 :284). Comme autres qualités féminines sont citées : « passion, justesse, patience, sensibilité... » (Dulong et al. 2005 :286). Pour Paoletti faire usage du genre signifie pour les femmes politiques d'afficher leur identité féminine afin de réussir en politique (Paoletti 2004). Dans son étude, Paoletti remarque que l'identité féminine est une ressource politique à l'extérieur du parti, en campagne, mais pas à l'intérieur du parti : « Si l'affichage d'une féminité vers l'extérieur et les électeurs apparaît

légitime et nécessaire aux militantes parce que supposée électoralement rentable, cette exigence se retourne à l'inverse à l'intérieur de l'organisation, elle disqualifie en minorant les positions politiques » (Paoletti 2004 :136).

Les résultats de recherches françaises montrent que le genre constitue une ressource politique dans certaines conditions liées au contexte politico-social du moment. La crise de la politique caractérisant le moment de l'entrée en vigueur de la loi sur la parité a permis aux qualités réputées féminines de devenir des atouts dans le jeu politique. Grâce à leurs qualités féminines, les femmes sont censées faire de la politique autrement. Elles seraient plus pragmatiques, moins ambitieuses et carriéristes, seraient plus proches des problèmes des citoyens et plus à l'écoute que les hommes (Guionnet 2002). Dans ce contexte, nous pouvons supposer que les hommes politiques cherchent également à s'appropriier ces qualités et pratiques réputées féminines pour les utiliser comme ressources politiques (Guionnet 2002, Bonnafous 2003, Dulong et Matoni 2005, Kahn 1996). Le fait que des chefs d'Etat se montrent avec leurs femmes en public est un bon exemple de la mise en valeur des qualités féminines. Rare est cependant le cas où l'époux d'une femme politique est mis en avant dans le jeu politique.

Le terme « usage du genre » prend alors deux significations différentes : La mise en avant des thèmes typiquement féminins ou la mise en avant des qualités réputées féminines dans la campagne électorale.

Plusieurs recherches, surtout françaises, montrent que le genre féminin peut constituer une ressource dans certaines situations et à certaines conditions et s'avérer être un handicap dans d'autres. La ressource genre féminin est alors une ressource politique relative (Gourhant 2007, Pionchon et al. 2004). En effet, elle peut être valorisée dans certaines circonstances mais constituer un obstacle dans d'autres (Pionchon et al. 2004). Selon Boigeol, « la conversion du genre en ressource politique ne peut se faire que dans des configurations précises » (Boigeol 2007 :66). Quelles sont donc les circonstances favorables à l'usage du genre comme ressource politique et quelles conditions ne se prêtent pas à la conversion du genre en ressource politique ?

Selon Boigeol, le genre peut constituer une ressource dans le cas où il peut aider les femmes pionnières à se faire élire. Si une femme est la première de son genre à rentrer

en compétition électorale, elle peut bénéficier de sa situation particulière de pionnière (Boigeol 2007) à la condition que le contexte politique et social, c'est-à-dire le corps électoral, soit favorable à l'entrée d'une femme dans le mandat visé.

Un changement au niveau de l'organisation des campagnes électorales peut contribuer à la mise en valeur de l'usage du genre comme ressource politique comme le montre un exemple du monde professionnel. Selon Boigeol, la rationalisation de l'organisation des campagnes électorales (l'instauration d'un scrutin de liste) pour l'accès au barreau de Paris a permis aux femmes d'utiliser leur genre comme ressource de manière collective et explicite (Boigeol 2007).

Par contre, des élections fortement concurrentielles (entre les candidates de différents partis et entre les candidats du même parti pour la constitution de la liste à l'interne du parti) et celles avec un cadre extrêmement routinier ne se prêtent guère à l'usage du genre. Dans ce cas, des ressources politiques collectives s'avèrent être plus efficaces. (Levêque 2005, Dulong et al. 2002, Dulong et Levêque 2002).

Du côté du contexte politique et social, nous pouvons citer plusieurs situations où l'usage du genre comme ressource politique s'avère utile. Dans ce cas, un contexte politique caractérisé par une crise de la représentation, par l'importance de la proximité comme référentiel politique et par un ordre au renouveau de la politique est propice à l'usage du genre (Achin et Paoletti 2002, Gourhant 2007) comme capital politique.

De plus, l'usage du genre s'avère utile dans une situation politico-sociale où les qualités supposées nécessaires pour être une bonne représentante du peuple correspondent avec celles attribuées aux femmes (Dulong et Levêque 2002). L'étude de Dulong et al. (2002) sur l'usage du genre comme ressource politique lors de la campagne électorale de la tête de liste du Parti Socialiste dans le cinquième arrondissement de Paris dans le cadre des élections municipales de 2001 montre que le genre est une ressource politique si les qualités féminines sont valorisées pendant la campagne électorale. Une candidate met en avant des qualités qui, « parce qu'elles sont réputées féminines et nécessaires à l'exercice du mandat électoral, paraissent particulièrement bien ajustées aux conditions de l'action dans laquelle la candidate est engagée » (Dulong et Levêque 2002 :105). Comme ces deux chercheuses le démontrent dans le cas de la campagne de la tête de liste du Parti Socialiste du cinquième arrondissement de Paris dans le cadre des élections municipales de 2001, la

presse a tendance à parler des caractéristiques féminines comme étant des atouts dans le jeu politique (Levêque 2005, Dulong et al. 2005). Ce qui constitue une autre condition pour un usage légitime du genre en campagne. Le fait que les femmes soient perçues en tant que groupe ayant des intérêts communs peut valoriser la place de la femme pendant la campagne et contribue ainsi à légitimer l'usage du genre comme ressource politique.

Comme nous l'avons déjà vu chez Offerlé, la mise en valeur d'une ressource politique, ici le genre, dépend non seulement de la situation politique et sociale mais également de l'adversaire (Achin et Dorlin 2007). L'usage du genre comme ressource politique s'avère être un avantage dans le cas où l'adversaire joue sur le genre opposé. Selon Achin et Dorlin (2007), la mise en avant d'une « sur-virilité » de la part de Nicolas Sarkozy au début de la campagne présidentielle a permis l'usage d'une identité féminine chez Ségolène Royal.

Nous pouvons donc parler de l'existence de circonstances favorables à l'usage du genre comme ressource politique. Pour résumer les propos élaborés ci-dessus, nous pouvons dire que l'usage du genre comme ressource politique semble d'une part être lié à des configurations propres à l'univers politique – la nature des élections, la configuration propre à la circonscription, le cadrage médiatique de la campagne et les propriétés de l'électorat – et d'autre part aux identités et rapports sociaux de genre caractérisant également d'autres univers sociaux (Guionnet 2002).

Comme cela a été démontré pour l'usage différentiel des ressources politiques en général, l'usage du genre comme ressource politique varie en fonction de l'appartenance politique. En effet, dans son analyse des professions de foi « parisiennes » de 2002, Levêque remarque que plus une politicienne ou un politicien se situe à gauche sur l'axe gauche-droite, moins elle ou il fait référence à sa famille ou à son statut parental (Levêque 2005). Cependant, il convient de relativiser ce résultat. En effet, la campagne présidentielle de Ségolène Royal a montré qu'une politicienne de gauche peut également mettre en valeur son statut familial.

3.1.2 Les médias comme outil pour faire valoir les ressources

Les politicien-ne-s disposent de plusieurs canaux pour faire valoir leurs ressources politiques afin de gagner des votes. Il y a d'une part les instruments traditionnels de campagne comme les affiches, les annonces, les flyers ou encore depuis seulement quelques années, les sites Internet personnels des politicien-ne-s. En plus de ces outils de campagne directement influençables par les candidats et candidates, il y a les médias. Ces derniers constituent aujourd'hui le principal moyen de la communication politique en général et des campagnes électorales en particulier (Hardmeier 2004). Dans le jeu de la concurrence politique, plus spécifiquement lors d'une campagne électorale, les médias jouent le rôle de médiateurs entre les candidates et candidats et les électrices et électeurs (Parini 2003). Comme le dit Tremblay, les médias « constituent la principale source d'information de la population » (Tremblay 2000 :132). Contrairement aux circulaires électorales et aux sites Internets, produits et contrôlés par les candidat-e-s même, les articles de presse et émissions de télé et de radio, traitant des politicien-ne-s, sont le produit d'une interaction entre candidat-e et journaliste. Selon Miéville³, « il existe indéniablement une complicité objective entre les parlementaires et les journalistes » (Le Temps, 13 octobre 2007). Les député-e-s peuvent, pendant leur présence au Palais fédéral, influencer jusqu'à un certain degré les articles de presses en agissant directement sur les journalistes présents pendant les sessions parlementaires. Les femmes et les hommes politiques conscients du pouvoir des médias sur l'opinion publique se soucient de l'image que ceux-ci véhiculent. Ils/elles préparent soigneusement leur apparition à la télé ou à la radio en s'inspirant des conseils des experts en communication (Gaxie 2003).

Comme nous avons déjà expliqué plus haut, les rapports de genre sont le produit d'une construction sociale. En tant qu'intermédiaires entre l'opinion publique et le monde politique, les médias transmettent les rapports de genre présents dans notre société et « contribuent ainsi largement à déterminer la manière dont nous percevons ce que nous croyons être la réalité » (Hardmeier et Klöti 2004 :23). Dans ce sens, les médias exercent une influence sur les électrices et électeurs mais également sur les politiciennes et politiciens, car les deux acteurs sont confrontés à l'information diffusée par la presse.

³ Miéville est journaliste chez Le Temps

L'influence entre les médias et les candidat-e-s est réciproque. La presse est marquée par l'influence des politiciens et politiciennes sur les journalistes et les femmes et les hommes politiques sont influencés par ce qui est dit dans les médias.

Différentes études ont montré que les médias véhiculaient des stéréotypes de genre (Tremblay et Belanger 1997, Iyengar et al. 1997, Parini 2003, Hardmeier et al. 2004, Dulong et al. 2005, Gourhant 2007). Les stéréotypes présents dans notre société et véhiculés par les médias influencent alors d'une part le vote des citoyennes et citoyens et d'autre part le comportement des femmes et hommes politiques.

Dans la mesure où les médias sont le vecteur principal d'information pour l'électorat, ils peuvent également être utilisés par les politicien-ne-s pour faire valoir leurs ressources politiques. Cette mise en avant de ressources politiques spécifiques susceptibles de constituer un atout dans la campagne électorale peut se faire de manière consciente directement par les candidat-e-s mais également de manière indirecte et implicite. En effet, la présentation stéréotypée des femmes et des hommes politiques dans les médias a une influence sur la reconversion du genre en ressource politique. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, le cadrage médiatique d'une campagne électorale peut nous informer sur l'usage du genre comme ressource politique.

Comme nous le montre plusieurs études (Tremblay et al. 1997, Iyengar et al. 1997, Parini 2003, Hardmeier et al. 2004, Dulong et al. 2005, Gourhant 2007), les médias véhiculent des stéréotypes de genre. Nous pouvons alors parler d'une discrimination envers les femmes dans le sens où les médias contribuent ainsi à rendre illégitime la présence des femmes dans le monde du pouvoir. Les femmes politiques ne sont pas seulement discriminées par la manière dont elles sont présentées dans la presse mais également par le nombre d'articles ou d'émissions dans lesquels elles sont présentes. L'analyse de la presse écrite lors de la campagne électorale 2003 montre que « les femmes sont beaucoup plus rarement présentes dans les articles de presse qu'on pourrait s'y attendre vu leur nombre sur les listes de candidatures » (Hardmeier et al. 2004 :27). Nous pouvons alors parler d'une double discrimination contribuant à faire perdurer la représentation de la politique comme étant une activité réservée aux hommes ce qui peut diminuer les chances des femmes à se faire élire.

3.2 Les raisons de la sous représentation des femmes en politique

Des rôles sociaux propres à chaque sexe caractérisent tout système social. La domination masculine et la division sociale inégalitaire du travail sont liées. La société dans son ensemble est marquée par des inégalités de genre qui se voient également dans la sphère politique. Dans notre société, le pouvoir et notamment le pouvoir politique est associé au genre masculin. Dans les représentations des gens, la politique est perçue comme une activité virile (Pionchon et Derville 2004). La présence des femmes y est alors souvent vue comme non légitime, car non conforme à son rôle social. Les représentations des rôles sociaux de sexes peuvent aider à expliquer la sous représentation des femmes en politique.

Non seulement les représentations des rôles sociaux de sexes mais également les pratiques peuvent constituer un frein pour l'engagement des femmes en politique. En effet, la division sexuelle du travail n'est guère favorable à une plus grande présence des femmes en politique. Comme le montre les données de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS), les tâches ménagères et familiales incombent aujourd'hui encore largement aux femmes (OFS 2008) : « Sur dix femmes qui vivent dans un ménage comptant des enfants de moins de quinze ans, environ huit assument seules la responsabilité du travail familial » (OFS 2008 :16). La double charge du travail professionnel et familial ne laisse que très peu de temps pour une troisième activité comme la politique.

Les représentations et les pratiques ne sont cependant pas les seuls freins à l'engagement politique des femmes. Une autre raison de la sous représentation des femmes en politique se situe dans le caractère traditionnellement masculin du jeu politique. Du fait de la longue exclusion des femmes du champ politique, une culture marquée par des valeurs et des rites masculins s'est développée avec des règles discriminant les femmes, « car édictées par et pour les hommes » (Pionchon et al. 2004 :73). Le mode de fonctionnement et d'organisation de la vie politique explique la sous représentation des femmes en politique. Mais l'attitude défavorable des hommes politiques vis-à-vis d'une ouverture du monde politique aux femmes rentre certainement également en ligne de compte dans l'explication de la sous représentation. Ainsi, Pionchon et al. expliquent le refus des hommes politiques de voir des femmes affluer dans la sphère politique ainsi : « Si les hommes s'opposent à l'ouverture du jeu politique aux femmes, c'est pour continuer de s'y retrouver entre

mêmes et à en retirer les privilèges auxquels ils sont habitués...à commencer par les plaisanteries grivoises et sexistes qui alimentent si souvent leurs conversations » (Pionchon et al. 2004 :98). Plus il y a de femmes qui entrent dans la politique, plus la culture masculine caractérisant le champ politique se verra mise en cause. Dans cet univers masculin, les femmes se voient souvent confrontées à des propos misogynes. Il peut être difficile pour une femme politique de faire carrière dans un environnement marqué par une culture machiste. D'après Paoletti, la sous représentation des femmes en politique peut s'expliquer par le fait que « les univers partisans construits sur des valeurs « virilistes » de compétition restent des instances de socialisation à une identité sexuée et en particulier pour les femmes de confrontation à des valeurs socialement construites comme masculines » (Paoletti 2005 :319). Les injures sexistes ne se produisent pas seulement au sein du champ politique. Les médias transmettent également des représentations misogynes et les gens ordinaires ont des idées stéréotypées et même misogynes à l'égard des femmes et notamment de la femme politique (Pionchon et al. 2004).

Selon certaines chercheuses, le système électoral et les variables institutionnelles doivent par ailleurs être prises en compte pour expliquer le phénomène d'inégalité au niveau de la représentation des femmes en politique.

Matland (2002) montre que le système électoral joue un rôle important dans la représentation des femmes en politique. Selon lui : « la différence de la représentation des femmes entre les systèmes n'est pas insignifiante » (Matland 2002 :71). En effet, il apparaît que la représentation proportionnelle est plus favorable aux femmes que la représentation majoritaire. Dans un système majoritaire, la magnitude des circonscriptions (nombre de sièges à pourvoir dans une circonscription) et la magnitude du parti (nombre de sièges gagnés par le parti dans une circonscription) est plus petite que dans un système proportionnel. Prenons l'exemple du Conseil des Etats. Dans cette chambre de l'Assemblée Fédérale, le nombre d'élu-e-s par circonscription se situe entre un et deux. La concurrence pour obtenir ces sièges est alors beaucoup plus grande que pour les sièges au Conseil National, élu au scrutin proportionnel. Selon Matland, moins il y a de candidats dans une circonscription, plus il est difficile pour une femme de se faire élire. En effet, les électrices et électeurs ont tendance à voter plutôt pour un parti dans un système proportionnel alors que dans le système majoritaire, le vote se fait plus selon la tête du candidat ou de la candidate (Matland 2003). Dans un système proportionnel, l'affiliation partisane semble être

plus importante pour le choix des électrices et électeurs tandis que la personnalité du ou de la candidate l'emporte dans le cas du système majoritaire.

Dans son étude comparative entre la France et l'Allemagne, Achin (2007) montre qu'il ne suffit cependant pas d'instaurer un système proportionnel pour augmenter le nombre de femme au Parlement. Avoir autant de femmes que d'hommes sur une liste électorale n'est pas suffisant pour promouvoir les carrières politiques féminines, il faut encore que les femmes s'y trouvent sur les bonnes places. Selon Achin, les modes d'élection et les règles encadrant l'organisation des carrières politiques peuvent aider à expliquer la représentation des femmes dans la sphère politique. Elle montre que des contraintes comme la rémunération et le cumul des mandats aident à expliquer la plus faible présence des femmes au niveau du pouvoir législatif en France. En effet, pour vivre de la politique en France les élu-e-s sont obligé-e-s d'obtenir un mandat national, de cumuler plusieurs mandats locaux ou encore de cumuler mandats locaux et mandat national (Achin 2007). Ce qui rend une carrière politique plus difficile pour une femme étant donné la division sexuelle du travail.

Pour expliquer la différence entre les pays concernant la sous représentation féminine en politique, Norris et Lovenduski (1995) distinguent quatre niveaux d'analyse (éligibles, aspirant-e-s, candidat-e-s, élu-e-s) caractérisant le processus de recrutement. Pour passer d'éligible à élue la personne désirant entrer en politique se voit confrontée à différents obstacles plus ou moins discriminants pour les femmes. Dans un premier temps, il faut que la personne soit éligible. Ce sont les conditions juridiques qui décident des personnes ayant le droit d'être élue. Deuxièmement, le passage d'éligible à aspirant-e dépend de la motivation et des ressources de la personne. Comme ressource nous entendons niveau de diplôme et statut socioprofessionnel. Une comparaison entre plusieurs pays démocratiques montre que les élites politiques ont majoritairement un statut professionnel élevé (Norris et al. 1995). Les avocats forment le plus grand groupe professionnel. Ce constat s'observe également en Suisse.⁴ Troisièmement, pour passer d'aspirant-e à candidat-e, la

⁴ Au Conseil des Etats, les personnes ayant une formation universitaire ou un titre d'une haute école spécialisée sont surreprésentées. Comme nous pouvons déduire du site du parlement fédéral, plus que deux tiers des député-e-s actuel-le-s ont une formation universitaire et presque un tiers sont des avocats. Aujourd'hui quasiment autant de femmes que d'hommes disposent d'une formation universitaire. Ceci n'était pas le cas pour les générations qui ont aujourd'hui entre 40 et 59 ans, tranche d'âge surreprésentée au Conseil des Etats. Parmi les membres de cette génération, l'écart entre femmes et hommes ayant fait une formation universitaire est d'environ 20% (Bühler et al. 2000). Le niveau de

personne doit se faire sélectionner par un parti. Une personne désirant se présenter sur une liste d'élection, se porter candidate, est donc obligée de passer par le parti. Ce sont les règles formelles ou informelles du parti qui décident des candidat-e-s. Selon Pionchon et al. (2004), ces règles sont défavorables aux femmes parce qu'elles sont faites par et pour les hommes. Étant donné que les dirigeants des partis politiques sont en grande majorité des hommes, ce sont eux qui contrôlent la vie partisane (Pionchon et al. 2004). Norris et Lovenduski (1995) montre que les règles formelles avantagent les femmes. En effet, ces règles peuvent être attaquées alors qu'il est difficile de contester une décision s'appuyant uniquement sur des règles informelles. De plus, les règles informelles peuvent facilement être appliquées au bon vouloir. Ce constat doit cependant être nuancé. Comme le montre l'exemple de la loi sur la parité en France, les règles formelles peuvent facilement être détournées. En effet, certains grands partis politiques ont, lors des élections législatives de 2002, préféré payer une amende que respecter le principe de la parité (Roudy 2002).

Quatrièmement, une fois candidat-e, l'élection de la personne dépend du vote populaire. Les représentations qu'ont les gens de ce qu'est un bon politicien jouent un rôle dans le choix électoral. Pionchon et al. (2004) ont montré que l'image du représentant idéal est aujourd'hui encore assimilée au masculin. Les hommes sont considérés comme étant plus aptes à relever les défis de la politique. Cette représentation de la politique ne se manifeste pas avec la même force dans toutes les circonscriptions. En effet, selon Ballmer-Cao et al. (2007) l'électorat des villes est plus féministe, c'est-à-dire vote plus facilement pour des femmes, que l'électorat des campagnes.

Les raisons de la sous représentation des femmes en politiques sont multiples. Il ne suffit pas de l'expliquer par les représentations sociales de sexe et la division sexuelle du travail. Comme nous venons de le voir, il est indispensable de prendre en compte le fonctionnement du champ politique et notamment le mode de scrutin pour comprendre le phénomène dans son ensemble.

formation moins élevée des femmes dans ces tranches d'âge peut expliquer leur sous représentation dans le monde politique aujourd'hui.

3.3 Contexte

Afin de saisir pourquoi il est aujourd'hui possible de parler de l'usage du genre comme ressource politique, nous allons montrer l'évolution de la situation des femmes politiques suisses dans les différentes instances politiques du pays. De plus, nous allons également nous pencher sur le fonctionnement du système politique suisse, notamment sur celui du Conseil des Etats comme sur la profession de parlementaire ainsi que sur le contexte et les résultats des élections fédérales de 2007.

3.3.1 La présence des femmes dans les instances politiques suisses dans une perspective historique

L'entrée des femmes en politique s'est faite tardivement en Suisse. À l'exception de quelques cantons qui ont donné le droit de vote et d'éligibilité aux citoyennes au niveau cantonal avant son introduction au niveau national, les femmes suisses ont obtenu les droits politiques seulement en 1971. Leur progression en nombre au sein des instances législatives et exécutives du pays au niveau des cantons et au niveau national s'est fait lentement. Comme nous allons le voir plus en détail par la suite, le pourcentage et la moyenne de la représentation féminine en politique ne dépasse aujourd'hui que rarement les 25%.

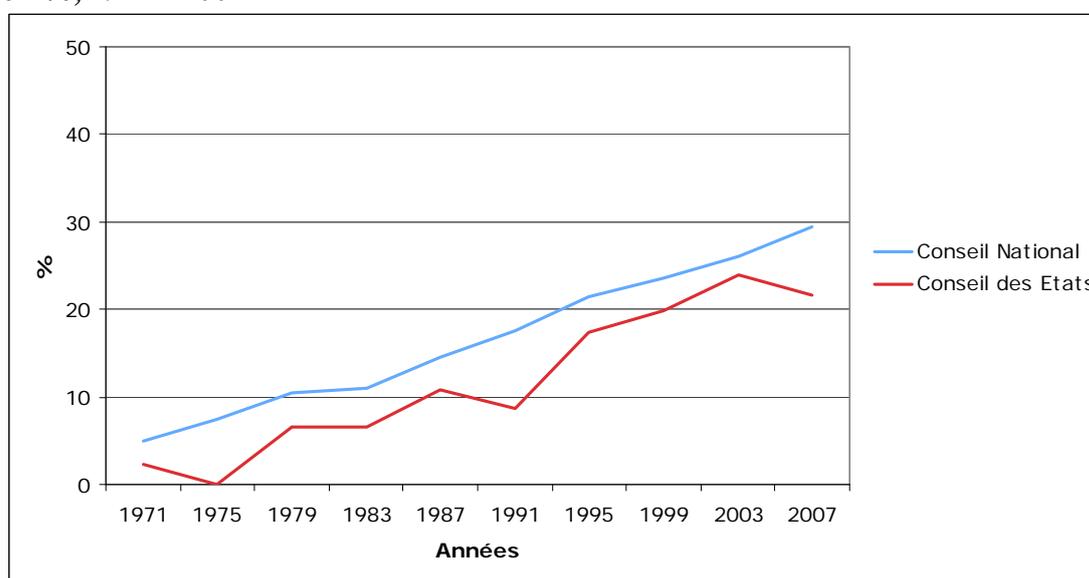
3.3.1.1 Au niveau national

Après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral en 1971, la dernière barrière légale pour l'accès des femmes en politique est tombée. Pourtant il faudra attendre 1984 pour voir entrer la première femme au Conseil Fédéral, Elisabeth Kopp. Elle y siégera jusqu'en janvier 1989. Pendant quatre ans, le gouvernement suisse ne compte plus aucune femme. C'est la socialiste Ruth Dreifuss qui entre comme deuxième femme au Conseil Fédéral en 1993 pour y rester jusqu'en 2002. Elle sera rejointe par Ruth Metzler en 1999. Lors du retrait de Ruth Dreifuss en 2002, c'est Micheline Calmy-Rey qui prendra sa place. De 1999 à 2003, le Conseil Fédéral compte deux femmes et cinq hommes jusqu'à ce que Ruth Metzler se voie prendre sa place par Christophe Blocher lors des élections de décembre 2003. Il faudrait attendre 2006 pour voir revenir une deuxième femme au gouvernement. Ceci était le cas avec l'élection de Doris Leuthard le 14 juin 2006. Depuis le début de l'année 2008, le

Conseil Fédéral compte pour la première fois trois femmes et quatre hommes. Avec l'élection surprise de la conseillère d'Etat UDC grisonne Eveline Widmer-Schlumpf au Conseil Fédéral la Suisse aura sa 6^e Conseillère fédérale.

En ce qui concerne la présence des femmes à l'Assemblée Fédérale, « le taux de femmes au Conseil des Etats était systématiquement moins élevé que celui au Conseil National » (Ballmer-Cao et al. 2007 :124). Les femmes représentaient 5% au Conseil National et 2.3% au Conseil des Etats en 1971, elles sont aujourd'hui 29.5% respectivement 21.7% parmi les élu-e-s de l'Assemblée Fédérale (Graphique 1).

Graphique 1 : Part des femmes élues au Conseil National et au Conseil des Etats en %, 1971 - 2007



Source : Office Fédéral de la Statistique

La proportion de femmes au Parlement diffère non seulement selon les années mais également selon les affiliations partisanes. En effet, le pourcentage de femmes élues à l'Assemblée nationale est plus important dans les partis de gauche que dans les partis de droite. Dans la législature actuelle, cinq sur dix Conseillères aux Etats sont du Parti Socialiste, trois du parti radical, une appartient au parti démocrate chrétien et une est au parti écologiste libéral⁵.

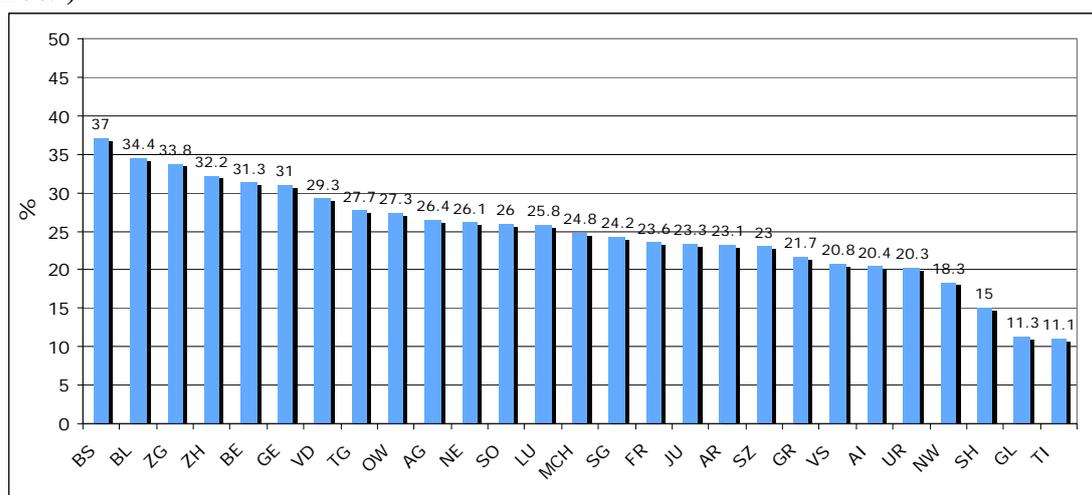
⁵ http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/17/02/blank/key/frauen_und_politik/bund.html

3.3.1.2 Au niveau cantonal

Comme nous montre le graphique 2, il existe de grandes différences entre les cantons quant à la représentation des femmes dans les instances législatives cantonales. Alors que dans le canton de Bâle-ville les femmes représentent 34.6% des élues au parlement cantonal, car il n'y a que 10% de femmes dans le parlement du canton de Glaris.

Selon Ballmer-Cao et al., les cantons « modernes » sont plus favorables à voter pour des femmes que les cantons « conservateurs ». Sont considérés comme « modernes » les cantons où l'égalité des sexes est favorisée par « des lois et des institutions sensibles à cette question en général » (Ballmer-Cao et al. 2007 :245), mais aussi par « davantage de femmes éligibles » (Ballmer-Cao et al. 2007 :245) ainsi que davantage de femmes actives notamment dans les positions de cadre dans le monde économique.

Graphique 2 : Proportions de femmes dans les parlements cantonaux (2006-2009)



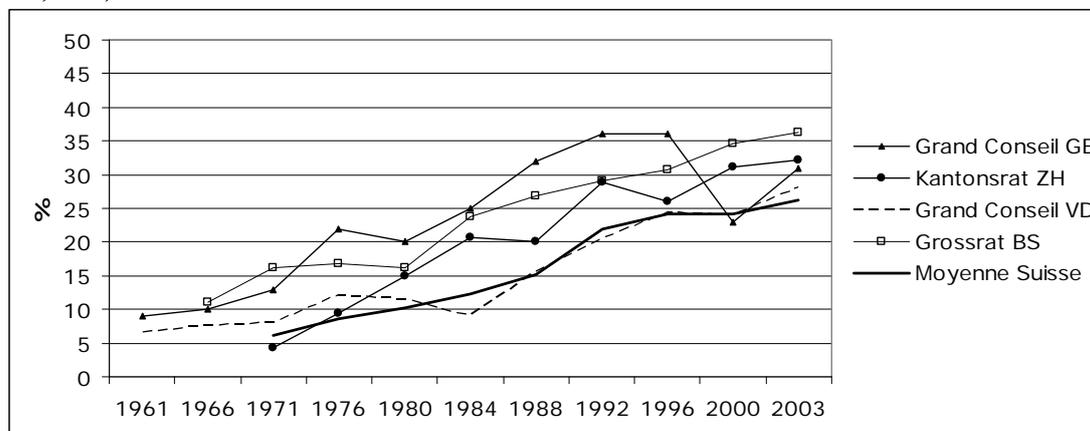
Source : Office Fédéral de la Statistique

Comme nous montre le graphique 2, le taux moyen de la présence de femme dans les parlements cantonaux (voir colonne MCH dans le graphique) se situe à moins de 25%. Le pourcentage de politiciennes au niveau des cantons rejoint celui observé au niveau du parlement fédéral. Les cantons de Zurich et de Bâle-ville présentent un taux de femmes supérieur à la moyenne. Les deux cantons romands pris en compte dans cette recherche ont par contre en moyenne moins de femmes siégeant dans leurs parlements respectifs dans le même laps de temps.

Les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité au niveau cantonal en 1959 dans le canton de Vaud et en 1960 dans le canton de Genève. En 1966, le canton

Bâle-ville est le premier canton allemand à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes au niveau cantonal. Zurich introduit le droit de vote en 1971.

Graphique 3: La part des femmes dans les parlements des cantons de GE, ZH, BS, VD, 1961-2003



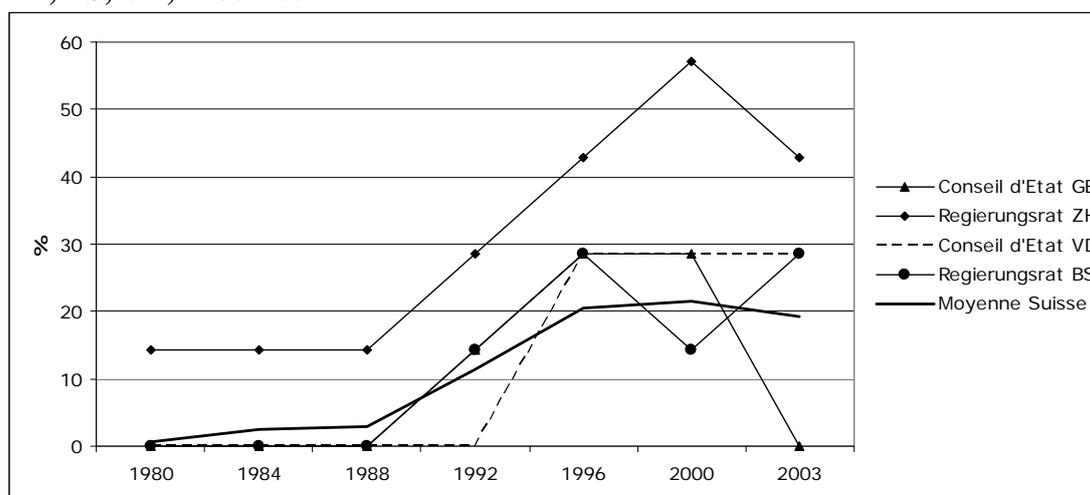
Source : Office Fédéral de la Statistique

Tous les cantons considérés dans cette recherche présentent depuis leur introduction respective du droit de vote et d'éligibilité des femmes un pourcentage de présence de femmes dans les parlements cantonaux au moins égal à la moyenne Suisse. Zurich, Genève et Bâle-ville se situent pour la plupart du temps largement en dessus du taux moyen de la Suisse.

En ce qui concerne les gouvernements cantonaux, le taux moyen suisse de femmes a continuellement progressé entre 1980 et 2000. Il se situe à 21.5% entre 2000 et 2003. Depuis, nous observons une légère baisse au niveau national. Cette diminution est plus ou moins marquée selon les cantons. En effet, tandis que les années nonante sont caractérisées par une augmentation du nombre de femmes au niveau des exécutifs cantonaux, les années 2000 y montrent un recul de la présence des femmes.

Le taux moyen de la présence des femmes dans les cantons au niveau législatif (24.8%) est supérieur au taux enregistré au niveau des instances exécutives cantonales (21.5%). Cette différence peut s'expliquer également par l'utilisation du scrutin proportionnel pour l'élection des parlementaires cantonaux. En effet, comme nous avons déjà expliqué plus haut, le système proportionnel est plus avantageux pour les femmes que le système majoritaire.

Graphique 4: La part des femmes dans les gouvernements des cantons de GE, ZH, BS, VD, 1980-2007



Source : Office Fédéral de la Statistique

Au vu de ce qui précède, nous pouvons considérer les cantons de Zurich, Bâle-ville, Vaud et Genève comme des cantons plutôt favorables à l'idée d'une féminisation de la politique. Ou, pour reprendre la définition de Ballmer-Cao et al., les cantons analysés dans ce travail (BS, GE, VD et ZH) font partie des cantons « modernes ». Le taux moyen des politiciennes dans les instances cantonales législatives et exécutives est généralement supérieur à la moyenne suisse et trois des quatre cantons (Vaud, Genève et Bâle-ville) ont accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes avant son introduction au niveau fédéral.

Malgré l'augmentation continue de leur nombre, les femmes constituent toujours une minorité plus ou moins importante dans les parlements et gouvernements cantonaux, à l'Assemblée Fédérale et au Conseil Fédéral. Nous ne pouvons pas encore parler de la parité en politique. Prenons l'exemple de la progression des femmes au Conseil National, en 36 ans, leur présence a augmenté de presque un tiers. Si nous continuons à ce rythme, la parité y sera atteinte en 2032.

3.4.1 Le Conseil des Etats et son élection

Depuis 1848, la Suisse se caractérise par un système de bicamérisme parfait.

Le Conseil National, chambre basse, compte deux cents parlementaires qui sont élus directement par le peuple au système proportionnel. Au Conseil des Etats, chambre

haute, siègent 46 député-e-s des cantons. Contrairement au Conseil National, les député-e-s sont élu-e-s au système majoritaire (sauf dans le canton du Jura). Les membres de l'Assemblée Fédérale sont élus tous les quatre ans.

Le fait que l'élection au Conseil des Etats se fait selon le système majoritaire a des conséquences sur sa composition. En effet, comme le dit Wernli (1999), la chambre haute se caractérise par une sur représentation des forces politiques conservatrices. En 2007, 34 des 46 sièges du Conseil des Etats sont occupés par des membres des partis de centre-droite (UDC, PDC, PRD).

Le mode de scrutin n'a pas seulement des effets sur la représentation des forces politiques mais également sur la représentation des femmes politiques. Comme nous montre Matland (2002), le système majoritaire est peu favorable à une meilleure représentation des femmes. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, c'est ainsi que nous pouvons expliquer la sous représentation des femmes au Conseil des Etats comparé au Conseil National (graphique 1).

Selon les théories et les faits présentés ci-dessus, être femme et candidate pour un parti de gauche constitue donc un double handicap à l'accès au Conseil des Etats.

Les élections du Conseil des Etats montrent une autre particularité. Les campagnes électorales dans les différents cantons sont personnalisées. Comme le montre Wernli, « le vote pour le Conseil des Etats est considéré comme lié à la personnalité des candidats, tandis que l'appartenance partisane prendrait une importance secondaire du fait de l'emploi presque unanime de la règle majoritaire » (Wernli 1999 :532). En effet, chaque parti politique propose en général une seule candidate ou un seul candidat en lice pour l'élection à la chambre haute. Les efforts de campagne d'un parti se concentrent donc sur une seule personnalité politique et ne se diversifient pas sur toute une liste comme dans le cas des élections au Conseil National. En raison de l'emploi du système majoritaire, nous assistons également souvent à un affrontement bipolaire, c'est-à-dire gauche – droite pendant la campagne électorale. Il arrive également que deux partis d'orientation politique similaire envoient deux candidat-e-s de chaque camp en campagne ensemble. Nous avons observé cette composition lors des élections fédérales 2007 dans le canton de Genève et dans le canton de Vaud pour les deux candidat-e-s de la gauche. En effet, à Genève Liliane Maury Pasquier du PS

et Robert Cramer des Verts ont fait campagne ensemble et Géraldine Savary et Luc Recordon sont entrés au deuxième tour l'un à côté de l'autre.

Ce sont les Constitutions cantonales respectives qui définissent les règles de l'élection au Conseil des Etats contrairement au Conseil National pour lequel c'est la Constitution fédérale qui fixe les règles (Chancellerie fédérale 2005). Il semble pertinent de présenter ces règles et de faire le point sur les différences entre les cantons dont sont issus les candidates et candidats pris en compte dans cette recherche.

Les cantons de Genève, Zurich, Bâle-ville et Vaud utilisent le mode de scrutin majoritaire pour les élections au Conseil des Etats. Il existe cependant des différences d'un canton à l'autre en ce qui concerne le mode d'élection. En effet, chaque canton applique la règle du scrutin majoritaire différemment. Ainsi, à Genève, la règle de la majorité relative qualifiée est appliquée, c'est-à-dire qu'un tiers de bulletins valables suffit pour être élu⁶. Un second tour est alors peu probable dans ce canton. À Zurich, la majorité absolue se calcule sur la base des suffrages exprimés et non pas comme dans d'autres cantons sur la base des suffrages valables. Dans le canton de Vaud, les députés au Conseil des Etats sont élus selon le système majoritaire à deux tours. La majorité absolue est nécessaire pour le premier tour, en cas de deuxième tour, seule une majorité relative est nécessaire. Le ou la député-e bâlois-e est également élu-e à la majorité absolue. Si personne n'atteint la majorité absolue au premier tour, au deuxième tour, la personne qui a la majorité relative est élue.

Les cantons sont libres de choisir la date des élections de leurs représentants au Conseil des Etats. La plupart des cantons calquent leur scrutin sur la date des élections au Conseil National. Le premier tour des élections dans les cantons de Genève, Vaud, Zurich et Bâle-ville se fait en même temps que les élections au Conseil National tous les quatre ans. En ce qui concerne le deuxième tour, celui-ci est fixé dans les quatre semaines qui suivent le premier tour à Bâle-ville et au minimum quatre semaines après le premier tour dans le canton de Zurich. Dans le canton de Vaud, le deuxième tour a en principe lieu trois semaines après le premier tour⁷.

Comme nous venons de voir, il existe des différences importantes entre les quatre cantons quant à leur mode d'élection des députés au Conseil des Etats. Même si le

⁶ www.domainepublic.ch/files/articles/html/2720.shtml

⁷ Loi concernant l'élection des membres vaudois du Conseil des Etats, RSV 160.03

système majoritaire est utilisé dans tous les cantons, son application varie d'un canton à l'autre. Cette différence influence les rapports de forces entre les partis lors des élections et les résultats du scrutin. Ainsi, il est plus facile d'être élu au Conseil des Etats dans le canton de Genève que dans le canton de Zurich, Vaud ou Bâle-ville parce que seul un tiers des bulletins valables est nécessaire pour être élu au Conseil des Etats.

3.4.2 La « profession » de conseiller / conseillère aux Etats

Le système politique suisse est un système de milice. En effet, la plupart des femmes et des hommes politiques remplissent leur fonction de parlementaires non pas à plein temps mais à temps partiel. Ils ont pour la plupart une activité professionnelle à côté de leur investissement dans le monde politique. Rares sont les député-e-s qui ont fait de la politique leur profession. Ainsi, les parlementaires nationaux sont présents au Palais fédéral pendant les sessions parlementaires qui se déroulent quatre fois par an.⁸ Il y a une session parlementaire d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Le reste de l'année, les politiciens et politiciennes siègent aux commissions dans lesquelles ils/elles sont membres, poursuivent leurs activités professionnelles respectives et remplissent des mandats de représentation dans les associations et organisations dont ils/elles sont membres ou président-es. Depuis quelques années de plus en plus de femmes et d'hommes politiques n'ont plus d'autre activité lucrative à côté de leur mandat politique et font de la politique leur profession. Nous allons voir plusieurs exemples concrets de cette évolution dans notre échantillon.

En contrepartie de leur mandat, les députés des deux chambres fédérales reçoivent des indemnités parlementaires annuelles payées par la Confédération dans le cas des élus au Conseil National et par les cantons dans le cas du Conseil des Etats. Pour couvrir leurs frais pendant les sessions de l'Assemblée Fédérale, les parlementaires perçoivent également des indemnités journalières pour chaque journée de session et

⁸ A côté des sessions ordinaires, existent également les sessions extraordinaires (« Réunion des conseils, en dehors de la session ordinaire, convoquée pour faire face à une situation d'urgence, notamment en cas de guerre ou de catastrophe naturelle, à la demande, soit d'un quart des membres de l'un des deux conseils, soit du Conseil fédéral. Une question peut ainsi être mise en débat à la demande d'une minorité de députés ») (<http://www.parlament.ch/f/infothek/in-pd-parlamentsrecht/sv-pw-index/Pages/sv-pw-ausserordentliche-session.aspx>.) et les sessions spéciales (« Session supplémentaire organisée lorsque les sessions ordinaires ne permettent pas d'aborder la totalité des objets prêts à être traités. Chaque conseil peut décider de se réunir en session spéciale indépendamment de l'autre conseil »). (<http://www.parlament.ch/f/infothek/in-pd-parlamentsrecht/sv-pw-index/Pages/sv-pw-sondersession.aspx>).

pour toute participation à une séance d'un organe de l'Assemblée Fédérale (Commission, délégation, groupe). De plus, les députés peuvent également demander des indemnités de nuitée, de repas ou de parcours qui sont à la charge de la Confédération. Les parlementaires qui remplissent une fonction de président d'une commission ou d'une délégation peuvent faire prévaloir le paiement d'une indemnité spécifique.⁹ Un conseiller/une conseillère aux Etats perçoit environ 133'000 francs suisse de revenu et de frais par année.¹⁰

3.4.3 Les élections fédérales de 2007

Avant de parler des résultats des élections fédérales d'automne 2007 nous allons nous concentrer sur les particularités de la campagne qui a précédé ce scrutin.

Les analyses de presse de la campagne électorale 2007 partagent l'avis que celle-ci a été différente des précédentes. Selon différents journaux suisses (NZZ am Sonntag¹¹, Le Courrier¹², Le Temps¹³), cette campagne électorale ressemblait plus que les précédentes à celles d'autres pays européens en ce qui concerne sa médiatisation, sa polarisation autour des sujets nationaux, l'utilisation des moyens financiers considérables qui va de pair avec une professionnalisation accrue de la politique ainsi qu'une focalisation sur des personnes et non pas sur des sujets. Pour la première fois, une campagne précédant des élections fédérales était caractérisée par la mobilisation autour des sujets les plus émotionnels comme la sécurité et le réchauffement climatique. L'UDC a utilisé le discours sécuritaire à son profit alors que les Verts ont profité du sujet très actuel du changement climatique. Une autre différence par rapport aux campagnes précédentes est le ton employé par les politiciens et les politiciennes. Celui-ci était cette fois plus agressif et plus virulent qu'auparavant. De plus, cette campagne a été marquée par l'omniprésence de l'UDC dans les médias (Udris 2007).

L'UDC est sorti gagnant de ces élections. Ce parti est devenu la première force politique du pays avec 28.9 % des sièges au Conseil National. Les Verts et les Verts libéraux ont également augmenté leur part dans la chambre basse entre 2003 et 2007.

⁹ <http://www.parlament.ch/f/infothek/in-pd-parlamentsrecht/sv-pw-index/pages/sv-pw-entschaedigung.aspx> (consulté le 30 octobre 2007).

¹⁰ Selon « Profession politicien : les joies et les peines du parlementaire de milice ». *Le Temps*, 13 octobre 2007.

¹¹ « Ein Wahlkampf, mit dem ein Wendepunkt erreicht ist », NZZ am Sonntag, 14 octobre 2007, p. 21.

¹² « La Suisse a perdu de son innocence », *Le courrier*, 9 octobre 2007, p.6.

« La Suisse, démocratie ordinaire », *Le courrier*, 18 octobre 2007, p. 5.

¹³ Ballmer-Cao, Thanh-Huyen (2007). « Culture du Conflit ». *Le Temps*, 22 octobre 2007, p. 8.

Ces partis ont augmenté leur part à la chambre basse de 1.8 %, respectivement de 1.4 %. Les perdants sont le Parti Socialiste et les radicaux. Par rapport aux élections de 2003, les socialistes ont perdu 3.8 % et les radicaux 1.6 %.

En ce qui concerne le Conseil des Etats, l'UDC - contrairement au Conseil National - a perdu un siège et sera présent avec sept députés dans l'avenir. Les Verts entrent pour la première fois dans l'histoire avec trois député-e-s au Conseil des Etats (Robert Cramer et Luc Recordon pour les Verts et Verena Diener pour les Verts libéraux). Le PDC et le PS parviennent à préserver leurs sièges alors que les radicaux en perdent deux.

Regardons plus en détail les cantons choisis dans notre étude. Dans le canton de Genève, du fait de la non représentation des deux anciens conseillers aux Etats, les deux sièges étaient à repourvoir. La gauche a réussi avec la présentation du duo rose-vert, Liliane Maury Pasquier (Parti Socialiste) et Robert Cramer (Verts), à chasser la droite. Le résultat du canton de Vaud ressemble à celui de son voisin. Comme à Genève, c'est le duo, composé de la socialiste Géraldine Savary et du Vert Luc Recordon, qui remporte le scrutin. Pour la première fois dans l'histoire du canton, il n'y a plus de sénateur de droite qui siège au Conseil des Etats et pour la première fois un des deux sièges est occupé par le parti des Verts. Quant au canton de Zurich, pour la première fois depuis 40 ans les deux sièges sont à prendre. Contrairement aux deux cantons romands, qui sont représentés au Conseil des Etats par des député-e-s de gauche, les deux sièges du canton de Zurich sont désormais occupés par le Parti Radical et les Verts libéraux. Le siège du demi-canton de Bâle-ville, dans les mains du Parti Socialiste depuis 40 ans, reste, avec l'élection d'Anita Fetz, dans les mains de la gauche.

En résumé, malgré la forte progression de l'UDC nous ne pouvons pas parler d'un basculement du parlement à droite. En effet, les voix perdues par les Socialistes ont été récupérées par les Verts et l'UDC a surtout profité des voix que les libéraux ont perdues (Lutz 2008). Il est plus adéquat de parler d'une redistribution des cartes au sein des diverses forces politiques du pays.

4. Méthode

Dans notre étude, nous aimerions savoir comment l'élite politique suisse perçoit le rôle du genre en politique. Nous essayerons d'éclaircir cette question à l'exemple des femmes et des hommes politiques au Conseil des Etats. Des données qualitatives récoltées à l'aide d'entretiens semi-structurés seront analysées. La méthode d'enquête par entretien semi-structuré est la plus appropriée pour répondre à la question de recherche car ce type d'entretiens permettent de saisir en profondeur les perceptions, les explications et les évaluations d'un sujet précis de la part des interviewé-e-s (Hammersley et Atkinson 1995). Selon Hermanowicz : « the semi-structured interview brings us arguably closer than many other methods to an intimate understanding of people and their social worlds » (Hermanowicz 2002 :480). Dans notre démarche, nous avons garanti l'anonymat aux interviewé-e-s en ce qui concerne les témoignages repris dans l'analyse. En effet, dans le chapitre analyse un numéro est attribué à chaque personne interviewée. Cette méthode nous permet d'obtenir une sincérité maximale de la part des interviewé-e-s.

La collecte de réponse à l'aide d'interviews semi-structurées pose cependant quelques problèmes. Les réponses de l'interviewé-e répondent ne correspondent pas forcément à ses attitudes (Foddy 1993). De plus, il faudra tenir compte du fait que la personne interviewée ne dit pas toujours ce qu'elle pense, mais ce qu'elle estime être acceptable de dire (Beaud et Weber 2003). Une autre limite de cette méthode est la relativité des informations obtenues. En effet, il n'est pas possible de vérifier ce que les personnes avancent lors des entretiens. De plus, il y a une perte d'informations pour chaque interview du à la retranscription. Celle-ci est plus importante pour les entretiens conduits en suisse allemand et retranscrit en allemand. Cependant, cette perte reste minime et ne devrait pas nuire à la qualité du travail de recherche.

4.1 Le choix de l'échantillon

Pour répondre à la question de recherche présentée ci-dessus, nous allons nous concentrer sur les cantons romands et allemands où au moins une femme et un homme étaient en lice pour le mandat de Conseiller aux Etats. Plus précisément, il s'agit de tenir compte du clivage linguistique caractérisant la Suisse en prenant en compte deux cantons romands et deux cantons germaniques. Étant donné que la

Suisse se caractérise non seulement par un clivage linguistique mais également par un clivage « ville/campagne » (Kriesi 1998), nous allons inclure dans notre étude un « canton ville » et un « canton campagne » de la partie francophone du pays et un « canton ville » et un « canton campagne » de la partie germanophone. Par leur appartenance à l'un des deux groupes, deux cantons allemands, Zurich et Bâle ville, et deux cantons romands, Vaud et Genève ont été choisis. Bâle ville et Genève peuvent être considérés comme des « cantons villes » alors que Zurich et Vaud comptent parmi les « cantons campagne ».

Pour le canton de Genève, le duo rose-vert composé de Liliane Maury Pasquier (Parti Socialiste) et Robert Cramer (Verts) a été choisi. Les deux ont été élus le 21 octobre au Conseil des Etats avec respectivement 49'046 voix et 45'452 voix. Dans le canton de Vaud où les candidats ont été élus au deuxième tour, nous allons nous concentrer sur la socialiste Géraldine Savary (88'056 voix) et le vert Luc Recordon (86'350 voix). En ce qui concerne le canton de Zurich, ce sont Felix Gutzwiller du Parti Radical et Verena Diener des Verts libéraux qui ont été élus pour défendre les intérêts de leur canton à la chambre des Etats. Felix Gutzwiller (182 594 voix) a été élu au premier tour alors que la Verte libérale a gagné au deuxième tour avec 199'594 voix contre son rival de l'UDC Ueli Maurer (170'081 voix). Anita Fetz a été élue avec 32'736 voix, avec beaucoup d'avance sur son rival bourgeois pour le canton Bâle-ville.

Verena Diener est la seule politicienne qui n'a pas accepté de donner un entretien.

À part la députée du canton de Bâle-ville, qui est entrée au Conseil des Etats en 2003, les autres politiciens et politiciennes ont été élus pour la première fois à la chambre haute lors des dernières élections fédérales. Comparée à la durée moyenne de présence des actuels conseillers et conseillères aux Etats qui se situe à 5.2 ans, les élu-e-s pris en compte dans cette recherche sont nouveaux dans cette chambre du parlement suisse. Tous les six, sauf Robert Cramer, ont eu une expérience au niveau de la politique nationale comme Conseiller ou Conseillère National-e avant d'entrer au Conseil des Etats. Ils/elles ont aujourd'hui entre 40 et 60 ans et ont fait leur entrée en politique (premier mandat politique) entre l'âge de 27 et 38 ans. Les femmes politiques considérées dans cette étude sont, à part à une exception, entrées en politique plus tôt que les hommes politiques. Liliane Maury Pasquier et Anita Fetz ont eu leur premier mandat politique à 27 ans et Géraldine Savary avait 29 ans. En ce qui

concerne les politiciens, le député genevois Robert Cramer a fait son apparition en politique à 31 ans, Luc Recordon avait 35 ans, et Felix Gutzwiller a eu son premier mandat politique à 38 ans.

À part Robert Cramer et Luc Recordon, les politicien-ne-s pris-es en compte dans cette recherche ont leur propre site Internet. Ils/elles s'en servent pour présenter d'une part leur vie politique et professionnelle et d'autre part pour parler de leur vie privée. Ce qui en ressort est que les femmes politiques exposent leur vie privée de manière plus détaillée que les hommes. Ainsi, Liliane Maury Pasquier liste les dates de naissance et le nom de chacun de ses enfants ainsi celles de ses petits-enfants. Sur le site de Géraldine Savary, nous trouvons des indications sur le nombre, l'âge et le sexe de ses enfants. Anita Fetz, seule femme parmi les trois qui n'a pas d'enfants, nous indique également sur son site Internet avec qui elle est mariée et nous présente ses deux chats avec leurs noms respectifs. Le site Internet de Felix Gutzwiller nous renseigne sur son état civil.

Cette différence dans la présentation de soi est synonyme de la représentation sociale différenciée des rôles féminins et masculins présente dans notre société. Elle reflète également la division sociale du travail qui caractérise la vie actuelle des femmes et des hommes. Celle-ci n'est pas insignifiante pour comprendre la sous représentation des femmes en politique. Il ne faut pas oublier que les politiciennes présentées ci-dessus font partie d'une minorité. Elles ne représentent aujourd'hui que 21.7% (10 sur 46) des député-e-s au Conseil des Etats.

Avant d'expliquer plus en détail le déroulement des entretiens et la méthode, nous allons présenter chaque politicien et chaque politicienne individuellement.

Les informations présentées dans le prochain chapitre ont été récoltées sur les sites Internet personnels des politicien-n-e-s pour celles et ceux qui ont en un et sur le site du parlement fédéral pour ceux qui ne disposent pas de page web. Pour compléter certaines informations, des articles de journaux, différents sites Internet et le site Internet du Conseil d'Etat de Genève ont également été consultés.¹⁴

¹⁴ « Ingénieurs et politique », A3, Journal, Associations des diplômés de l'EPFL, (01), février 2005.
« Robert Cramer ». http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Cramer. (Consulté le 18 janvier 2008).
« Membres du Conseil d'Etat : Législature 2005-2009 ». http://www.ge.ch/conseil_etat/2005-2009/Mem-ce.html. (Consulté le 18 janvier 2008).

4.1.1 Les deux député-e-s du canton de Genève

4.1.1.1 Liliane Maury Pasquier

Liliane Maury Pasquier (1956) a été nouvellement élue pour le Parti Socialiste au Conseil des Etats en automne 2007. Auparavant, elle était députée au niveau communal et cantonal avant de siéger au Conseil National. Retraçons son parcours politique. Sage-femme de profession, elle fait son entrée en politique en 1983 lors de son élection au Conseil municipal de la commune de Veyrier dans le canton de Genève. Elle y siège jusqu'en 1992 et remplit la fonction de présidente de ce conseil entre 1989 et 1990. En 1993, elle est élue au Grand Conseil genevois qu'elle quitte en 1995 lorsqu'elle est élue au Conseil National. Elle est réélue au Conseil National en 1999 et en 2003, préside ce même conseil en 2002 et quittera la chambre basse après deux législature en automne 2007 pour commencer son mandat de Conseillère aux Etats. Pendant sa carrière politique, elle a été co-présidente du Groupe Egalité du Parti Socialiste genevois et a été également membre du comité directeur du Parti Socialiste suisse à la fin des années 90. Elle est actuellement membre de la commission de politique extérieure (CPE), de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS), de la Commission des institutions politiques (CIP) et fait partie en tant que suppléante de la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (DCE). Comme nous pouvons l'apprendre sur son site Internet personnel¹⁵, Liliane Maury Pasquier est mariée, mère de quatre enfants et trois fois grand-mère.

4.1.1.2 Robert Cramer

Robert Cramer (1954) est membre du parti des Verts et le premier de ce courant politique à avoir été élu au Conseil des Etats en automne 2007. Avocat de profession et membre du parti écologiste genevois, il entre en politique en 1985 comme député au Grand Conseil du canton de Genève pour y siéger jusqu'en 1993. Il est également président du parti écologiste genevois entre 1988 et 1990. En 1995, Robert Cramer est élu au Conseil municipal de la ville de Genève (législatif) et en 1997, il devient le premier conseiller d'Etat écologiste à Genève. Il dirige le département de l'intérieur,

¹⁵ Site Internet personnel de Liliane Maury Pasquier. <http://www.maurypasquier.ch/>. (Consulté le 18 janvier 2008).

de l'agriculture et de l'environnement de 1997 jusqu'à aujourd'hui. En octobre 2007, il est élu au Conseil des Etats. Il est le seul des politiciens interviewés à avoir un double mandat. Il siège en même temps au Conseil d'Etat de Genève et au Conseil des Etats. Robert Cramer est membre de la commission de gestion (CdG), de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE), de la Commission des institutions politiques (CIP), de la Commission de réhabilitation et de la Commission des grâces et des conflits de compétences (Cgra).

Contrairement à Liliane Maury Pasquier, Robert Cramer ne dispose pas d'un site Internet personnel. Comme nous indique le site de l'Etat de Genève¹⁶, Robert Cramer est marié et a deux enfants.

4.1.2 Les deux député-e-s du canton de Vaud

4.1.2.1 Géraldine Savary

Géraldine Savary (1968), licenciée en science politique, est membre du Parti Socialiste depuis 1994. Elle préside le Parti Socialiste lausannois de 1999 à 2003 et est conseillère communale à Lausanne de 1997 à 2003. En 2003, elle est élue au Conseil National et y siège jusqu'en 2007 lorsqu'elle est élue au Conseil des Etats. Elle a fait une carrière politique rapide et est aujourd'hui la plus jeune parmi les député-e-s du Conseil des Etats. Elle est membre de la Commission de la science de l'éducation et de la culture (CDEC), de la Commission des transports et des télécommunications (CTT) et de la Commission des affaires juridiques (CAJ).

Dans sa bibliographie sur son site Internet¹⁷ nous pouvons apprendre qu'elle est mariée et mère de deux filles de douze et de trois ans.

4.1.2.2 Luc Recordon

Luc Recordon (1955), avocat et ingénieur physicien de l'EPFL de profession est membre du mouvement des Verts vaudois. Il a coprésidé celui-ci de 1997 à 2001. Il est Conseiller municipal à Jouxens-Mézery depuis 1990, député au Grand Conseil

¹⁶ « Membres du Conseil d'Etat : Législature 2005-2009 ». http://www.ge.ch/conseil_etat/2005-2009/Mem-ce.html. (Consulté le 18 janvier 2008).

¹⁷ « Géraldine Savary ». <http://www.savary2007.ch/savary2007/Portrait.html>. (Consulté le 18 janvier 2008).

vaudois (législatif) de 1990 à 2003 et constituant vaudois de 1999 à 2002. Entre 2003 et 2007, il est député au Conseil National avant d'entrer au Conseil des Etats en automne 2007. Ce député est actuellement membre de cinq commissions : la commission de politique extérieure (CPE), de la Commission de rédaction (CdR), de la Commission de la politique de sécurité (CPS), de la Commission des affaires juridiques (CAJ) et de la Commission judiciaire (CJ). Luc Recordon n'est pas marié et n'a pas d'enfants.

Comme Robert Cramer, Luc Recordon ne dispose pas d'un site Internet personnel.

4.1.3 Le député du canton de Zurich

4.1.3.1 Felix Gutzwiller

Felix Gutzwiller (1948), professeur en médecine, est membre du parti Radical-Démocratique Suisse (PRD) depuis 1972. En 1985, il est élu au parlement de la commune de Belmont-sur-Lausanne. De 1992 à 1996 il est président du PRD de la section « Kreis 5 » à Zurich. Nous pouvons apprendre sur son site Internet¹⁸ que Felix Gutzwiller est membre du comité directeur du PRD de la ville de Zurich depuis 1992 et qu'il a été membre du comité directeur du PRD du canton de Zurich de 1994 à 1996. De plus, il était président du groupe de travail « politique de toxicodépendance » des partis du Conseil Fédéral. Depuis 1999, le zurichois est député au Conseil National et rempli entre autres la fonction du président de la fraction PRD de l'Assemblée Fédérale. Il a été élu au Conseil des Etats lors des élections fédérales d'automne 2007. Felix Gutzwiller est membre des Commissions suivantes : (CPE), (CSSS), (CPS). Il fait également partie de la délégation auprès de l'Union Interparlementaire (UIP).

A part les informations sur sa carrière politique et professionnelle, nous trouvons aussi des informations sur sa vie privée sur son site Internet. Selon ce dernier, Felix Gutzwiller est marié. Il n'a pas d'enfants.

¹⁸ « Felix Gutzwiller Ständerat ». <http://www.felix-gutzwiller.ch/>. (Consulté le 19 janvier 2008).

4.1.4 La députée du demi-canton Bâle-ville

4.1.4.1 Anita Fetz

Anita Fetz (1957) est licenciée en histoire économique et sociale. Elle est entrée en politique en 1984 comme membre de « Progressiven Organisationen Basel » (POB) au parlement du canton de Bâle-ville. Comme nous montre son site Internet personnel¹⁹, elle représente la « Progressive Organisationen Schweiz » (POCH) au Conseil National de 1985 à 1990. Après la dissolution de la POCH, elle entre en 1995 au Parti Socialiste. De 1997 à 2004, elle est représentante du PS au parlement du canton Bâle-ville et depuis 1998 elle est membre du comité directeur du Parti Socialiste de Bâle-ville. Anita Fetz est élue au Conseil National en 1999 et au Conseil des Etats en 2003 puis réélue en 2007 pour le Parti Socialiste. Elle fait partie de la Commission des finances (CdF), de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) et est membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS).

En ce qui concerne sa vie privée, nous pouvons apprendre sur son site Internet qu'elle est mariée et qu'elle n'a pas d'enfant.

4.2 La construction du guide d'entretien

Au niveau de la structure du guide d'entretien, nous nous sommes tenu à une technique considérée comme la meilleure pour les entretiens semi-structurés selon beaucoup de chercheurs (Hermanowicz 2002, Berg 1995). Nous avons commencé par des questions introductives, faciles et non-menaçantes (Hermanowicz 2002). Au milieu de l'interview, nous avons abordé des sujets plus complexes et sommes passé à des questions plus difficiles. Nous avons terminé l'entretien avec une question facile qui laisse une impression positive sur l'interviewé-e. Il s'agit en effet de passer du thème principal, qui demande beaucoup de réflexion de la part de l'interviewé-e, à la réalité en lui posant une question sur un bon souvenir de sa carrière politique.

Au niveau du contenu du guide d'entretien, celui-ci est divisé en trois parties. Nous nous intéressons premièrement à la situation personnelle de l'homme ou de la femme politique et sa relation avec son parti politique. C'est-à-dire que nous avons posé des

¹⁹ « Anita Fetz ». <http://www.fetz.ch/>. (Consulté le 19 janvier 2008).

questions sur sa personne, ses domaines d'intérêts en politiques, son entrée en politique et ses engagements politiques. Deuxièmement, nous avons posé des questions sur sa vision de la politique en général et plus particulièrement sur sa vision du rôle du parlement et des député-e-s et sur la vision de la place des femmes et des hommes en politique. Dans un troisième temps, nous nous sommes concentrés sur la campagne électorale 2007. Dans cette partie, nous avons questionné les politicien-ne-s sur l'organisation de la campagne, les soutiens obtenus dans la campagne et les thèmes mises en avant.

Comme nous travaillons avec des entretiens semi-structurés, nous avons construit un guide d'entretien de base qui a été adapté à chaque interview (voir Annexe 1).

4.3 Les entretiens

4.3.1 La difficulté d'interviewer des élites

Conduire des entretiens avec des personnes connues relève d'un défi particulier. Contrairement aux gens « ordinaires », il est facile d'obtenir des informations concernant leur adresse postale ou électronique ou leur numéro de téléphone. Par contre, il s'est avéré plus compliqué de les joindre par ces moyens d'une part parce que nous avons premièrement du convaincre leur assistant-e personnel-le de faire suivre notre demande, et d'autre part parce que les politicien-ne-s ont souvent un agenda très chargé ce qui rend un rendez-vous difficile.

Une autre difficulté ou particularité se situe au niveau de la relation entre l'intervieweur et l'interviewé-e. En effet, leur fonction de représentant-e du peuple allant de pair avec une grande popularité peut se manifester par une distance sociale entre l'intervieweur et l'interviewé-e. L'intervieweur peut se sentir intimidé ce qui peut influencer la conduite et le contenu de l'entretien.

Des textes portant sur les entretiens d'élite ont été consultés avant la tenue des interviews afin d'être bien préparée aux éventuelles difficultés liées aux interviews d'élite. Le livre de Cohen (1999) « L'art d'interviewer les dirigeants » et le texte de Lilleker (2003) « Interviewing the Political Elite : Navigating a Potential Minefield » ont été particulièrement utiles. En effet, ces documents donnent des conseils sur la meilleure manière de se préparer à l'entretien, sur comment obtenir un rendez-vous avec des personnalités et sur comment réussir l'entretien malgré la grande distance

sociale entre l'intervieweur et l'interviewé. Ils informent également sur l'interprétation des données récoltées.

4.3.2 La prise de contact

Pour la première prise de contact, nous nous sommes orientés aux conseils de Cohen et de Lilleker (2003). Ces chercheurs conseillent une prise de contact par écrit. Selon eux, c'est le moyen le plus adéquat et le plus rassurant pour la personne sollicitée (Cohen 1999, Lilleker 2003). Une lettre contenant les informations les plus importantes a été envoyée aux personnes concernées. Dans celle-ci les coordonnées de la chercheuse (Adresse, Email et numéro de téléphone), son appartenance à l'institution académique (Université de Genève), le nom de la directrice de mémoire et une présentation courte et précise du sujet de mémoire ont été communiqués. De plus, la durée souhaitée de l'entretien a été spécifiée.

Deux des sept personnes contactées ont répondu à la lettre. Le reste des personnes contactées n'a pas donné de nouvelles. Elles ont été contactées par téléphone sur leur lieu de travail ou à domicile quelque temps plus tard. Après la deuxième prise de contact, quatre entretiens ont pu être fixés. Un autre rendez-vous a été obtenu grâce au contact personnel avec le secrétariat du parti National de la personne sollicitée et un autre après avoir insisté plusieurs fois auprès de son assistante. Verena Diener est la seule des sept personnalités contactées ayant refusé de participer.

En général, la prise de contact a été plus simple par écrit que par oral. En effet, il était gênant de rappeler plusieurs fois les gens pour obtenir un rendez-vous.²⁰ Rétrospectivement, nous pouvons cependant dire que la persistance a valu le coup. En effet, je n'aurais certainement pas obtenu tous les rendez-vous sans le déploiement d'une certaine persévérance.

4.3.3 Le déroulement des entretiens et leurs retranscriptions

Avant de faire le premier entretien, le guide d'entretien a été testé auprès d'une ancienne politicienne municipale de la ville de Berne. Les entretiens se sont déroulés entre le 16 mars et le 29 avril 2008. Trois interviews ont été enregistrées sur le lieu de travail des député-e-s, un au Palais fédéral pendant la session parlementaire, un dans

²⁰ J'avais l'impression de leur courir après et de leur imposer une chose à laquelle ils ne s'intéressaient pas.

un café et un dans le hall d'un hôtel. Pour rencontrer les personnes, je me suis déplacée à Lausanne, Berne et Bâle.

L'ensemble des six entretiens s'est très bien passé. Les politicien-ne-s se sont tous montrés communicatifs et ont pris le temps de répondre à toutes les questions qui leur ont été posées. Comme nous allons le voir par la suite quand nous parlerons des retranscriptions, certaines personnes ont répondu aux questions de manière très détaillée et ont même parlé d'autres sujets que ceux proposés. Cette ouverture plus ou moins grande de la part des politicien-ne-s peut sembler étonnante. En effet, l'agenda chargé d'un politicien au niveau national laisse croire que ces personnes seraient pressées de terminer au plus vite, d'autant plus qu'il ne s'agissait pas d'une interview pour la presse mais « seulement » d'une chercheuse inconnue dont le travail ne s'adresse pas à un grand public. D'un autre côté nous pouvons imaginer que c'est justement cette situation qui les a incité à parler sans stress et de manière ouverte. Ils ont sûrement rarement l'occasion de parler d'autres sujets que de leur programme politique ou de la politique actuelle. De ce point de vu leur disponibilité semble moins étonnante.

Contrairement à ce nous avons pu lire concernant les entretiens d'élites (Cohen 1999, Lilleker 2003), je n'ai pas ressenti de malaise du fait d'une différence de statut entre moi et l'interviewé-e. J'ai néanmoins ressenti une plus grande « distance sociale » dans le cas où les interviews se sont déroulées sur le lieu de travail des politiciens. Je me suis sentie plus confortable dans les entretiens avec des femmes qu'avec des hommes. Le contrôle de l'interview a pu à chaque fois être maintenu. En effet, selon différents auteurs (Cohen 1999, Lilleker 2003), une des plus grande difficultés chez les entretiens d'élite c'est le danger de perdre le contrôle et de se retrouver en situation où l'interviewé devient l'intervieweur.

Dans la plupart des interviews le guide d'entretien a pu être respecté. Cependant, dans les deux premières interviews certaines questions ont été oubliées. Pour ne plus commettre la même erreur, je me suis fait des notes pour les prochaines interviews de sorte que ces questions ne m'échappent plus. Dans certains cas, la question oubliée a été posé plus tard ou à la fin de l'interview. Ce qui signifie qu'elle ne s'inscrivait pas dans la logique du guide d'entretien de base.

Les interviews ont duré entre 47 et 95 minutes et ont été enregistrées à l'aide d'un minidisque avant d'être retranscrites manuellement. Selon la langue de la personne interviewée, les interviews se sont déroulées en français ou en suisse-allemand. Les

entretiens en suisse-allemand ont été retranscrits en allemand. En total il y a eu 84 pages de retranscriptions (environ 55'000 mots). L'interview le plus longue a été retranscrite en 15 pages, la plus courte compte 10 pages. Cette étape du travail s'est réalisée en deux phases selon Beaud et Weber (2003). Dans un premier temps, les six entretiens ont été littéralement transcrits, ce qui a été dit mais également les non-dits comme les silences, les hésitations et les rires ont été marqués sur papier. Dans un deuxième temps, les parties des entretiens utilisées dans l'analyse ont été reprises et retranscrites de manière à être plus lisibles. Les « euh » de l'interviewé ou de l'intervieweur, les bégaiements ou les répétitions involontaires de mots n'ont cette fois-ci pas été retranscrits.

4.4. Méthode d'analyse des données

Nous allons étudier les données recueillies à l'aide d'entretiens selon une analyse thématique. Cette méthode nous permet de rassembler les propos des interviewé-e-s sur un thème donné et de faire des comparaisons par sujets. De plus, cette méthode nous donne l'occasion d'analyser séparément les interviews des femmes et des hommes politiques. Il s'agit d'appliquer à chaque interview une grille d'analyse divisée en catégories, elles-mêmes fragmentées en sous-catégories (Blanchet et Gotman 1992). Ce procédé implique cependant la perte de la logique et du raisonnement propre à chaque interview (Bardin 1991).

Dans un premier temps, les informations recueillies à l'aide d'entretiens ont été découpées selon des sous-catégories à l'aide d'un codage permettant d'attribuer les parties se référant à une des catégories ou sous-catégories à la catégorie ou sous-catégorie spécifique. Dans un deuxième temps, les parties des interviews sans lien avec les sous-catégories ont été éliminées afin de rendre le corpus plus clair. Ensuite, les parties codées ont été résumées et classées selon la grille d'analyse.

4.5 Opérationnalisation et grille d'analyse

Dans cette recherche, nous nous intéressons à la perception des Conseillères et Conseillers aux Etats du rôle du genre en politique. Dans un premier temps, il s'agit d'opérationnaliser la notion de « genre » et la notion de « politique ».

Nous utilisons le terme « genre » pour signifier le caractère socialement construit des différences entre femmes et hommes. Pour nous, les différences, s'il y en a, ne sont pas la conséquence de l'appartenance biologique à un sexe mais le résultat d'une construction sociale, propre à chaque contexte culturel. Pour opérationnaliser la notion de « politique », nous nous appuyons sur la théorie de Norris et Lovenduski (1995), présentée dans le cadre théorique. Celle-ci présente le processus de recrutement politique dans un modèle en quatre phases (éligible-e, aspirant-e, candidat-e, élu-e). Pour passer d'éligible à élue la personne désirant entrer en politique se voit confronter à différents obstacles plus ou moins discriminants pour les femmes. Dans un premier temps, il faut que la personne soit éligible. Deuxièmement, le passage d'éligible à aspirant-e dépend de la motivation et des ressources de la personne. Troisièmement, pour passer d'aspirant-e à candidat-e, la personne doit se faire sélectionner par un parti. Quatrièmement, une fois candidat-e, l'élection de la personne dépend du vote populaire. A chacune de ces quatre phases peut être attribué un « lieu » respectif. La première phase, celle de l'éligible se passe en dehors de la politique institutionnelle. Par contre, les trois suivantes se jouent dans la politique institutionnelle. « Aspirant-e » peut être attribué au parti. En effet, la personne aspirant à être candidat-e est normalement membre du parti et le passage d'aspirant à candidat dépend des règles formelles et informelles décidées au sein du parti. La notion de candidat-e implique que la personne désirant se faire élire passe par une élection, donc une campagne électorale. Pour cette raison nous attribuons la phase « Candidat-e » à la campagne électorale. Concernant la dernière phase du processus de recrutement, « Elu-e », celui-ci peut être attribué au parlement. En effet, le travail d'un-e élu-e se fait au parlement. Pour la construction de la grille d'analyse, nous utiliserons les trois phases qui se déroulent dans la politique institutionnelle. En effet, nous nous intéressons à savoir comment les Conseillères et Conseillers aux Etats perçoivent le fait d'être femme dans le parti, pendant la campagne et au parlement. La catégorie « parlement » sera divisé en deux sous-catégories : « style » et « thème ». Le choix des deux sous-catégories résulte de la construction du guide d'entretien. En effet, il nous semblait pertinent de poser des questions sur les éventuelles différences entre hommes et femmes par rapport au style de faire de la politique et par rapport aux thèmes mis sur l'agenda politique. Dans la littérature sur les femmes en politiques, il est souvent question d'un apport spécifique des femmes se déclinant dans des thèmes différents et d'une manière différente de faire de la politique. Des

caractéristiques typiquement féminines leur sont attribuées et certaines études supposent que les femmes ont intérêt à s'occuper des sujets correspondant au stéréotype féminin pour avoir du succès en politique (Kahn et Gordon 1997). Par contre, il ne fait pas sens de s'interroger sur une éventuelle différence de style et des thèmes au niveau du parti et au niveau de la campagne. Dans ces deux catégories, nous nous sommes concentrés sur le rôle du genre pour la constitution des listes électorales et pour gagner des élections. La grille d'analyse est présentée dans le tableau 1 :

Tableau 1: Grille d'analyse

Catégories	Sous-catégories
Parti	
Campagne	
Parlement	Style Thème

Avant de passer à l'analyse nous allons dire quelques mots sur les problèmes rencontrés dans l'analyse. En effet, l'analyse thématique utilisée dans cette étude a eu comme conséquence la perte de la logique et du raisonnement propre à chaque interview ce qui explique le manque de profondeur de certains résultats. Cependant, cette méthode a rendu possible de montrer comment les interviewé-e-s perçoivent le fait d'être femme à différents niveau de la politique.

5. L'analyse empirique

Nous allons analyser les interviews des femmes et des hommes politiques séparément pour chaque catégorie. Ce procédé nous permet de rendre compte de la situation spécifique qu'occupent les femmes et les hommes dans le système politique. Nous partons de l'hypothèse que l'appartenance à un genre forge la manière de voir celui-ci en politique. Comme les femmes vivent au quotidien l'expérience de la domination, elles seront plus sensibles aux questions d'égalité (Parini 2006). Nous pouvons alors supposer qu'elles auront une autre vision du rôle du genre en politique. « Le genre » est donc doublement intégré dans l'analyse. D'une part, il trouve sa place dans la problématique et la question de recherche, d'autre part, il est intégrée dans la construction de l'analyse.

Dans l'analyse des catégories, nous allons commencer par la catégorie « parti », nous continuerons avec la catégorie « campagne » pour terminer avec la catégorie « parlement ». En effet, cet ordre correspond aux phases du processus de recrutement politique de la théorie de Norris et Lovenduski (1995).

Une fois les catégories et sous-catégories analysées, nous allons en tirer les informations concernant la perception des élu-e-s du rôle du genre à chaque phase du recrutement politique. Plus précisément, nous allons utiliser les éléments trouvés dans les catégories et sous-catégories pour discuter dans quelle mesure, selon les interviewé-e-s être femme peut aujourd'hui être un atout en politique.

Il est évident que le matériel classable dans chaque catégorie (et sous-catégorie) est de taille variable. En effet, nous avons beaucoup de matériel pour la catégorie « parlement » et pour la catégorie « campagne ». Par contre, nous disposons de moins d'information concernant la catégorie « parti ». Cette différence s'explique d'une part par la construction du guide d'entretien et donc par les questions posées mais également par le fait que le fonctionnement interne des partis politiques est strictement interne. Les décisions pour la nomination des candidat-e-s sont prises dans la plupart du temps selon des règles informelles et par un cercle restreint appartenant à la direction du parti. Ceci explique la difficulté de récolter des informations sur le rôle du genre dans le fonctionnement interne des partis. D'autant plus que les personnes interviewées sont des élu-e-s et nous pouvons imaginer qu'il peut être risqué pour eux de parler du fonctionnement interne de leur parti politique à cause de leur position de représentant-e. Pour avoir des informations plus détaillées sur ce sujet, il aurait fallu questionner d'autres personnes moins impliquées dans la vie officielle mais disposant d'autant voir davantage, d'informations sur le fonctionnement interne des partis politiques. Ceci n'était pas possible dans le cadre de ce travail. Cependant, cela reste un sujet encore peu étudié et pourrait pour cette raison être l'objet d'une recherche future.

L'étendu du matériel classable dans chaque sous-catégorie varie également en fonction du genre des interviewés. Suivant les thèmes abordés, nous avons obtenu des informations plus détaillées de la part des hommes, d'autre fois, c'est le matériel récolté chez les femmes qui était plus important. Cette différence peut s'expliquer par une sensibilité différenciée à la thématique des femmes en politique dû au vécu spécifique de celles-ci.

Un tableau contenant les informations résumées par interview est présenté séparément au début de chaque catégorie pour les hommes et pour les femmes.

Avant de passer à l'analyse, nous aimerions attirer l'attention sur un possible biais du fait que cinq interviewé-e-s sur six appartiennent soit au Parti Socialiste soit aux Verts. En effet, les parlementaires des partis de gauches sont généralement plus sensibilisé-e-s aux questions d'égalité que leurs collègues des partis bourgeois.

5.1 Le rôle du genre à l'interne du parti

Dans cette partie du travail nous allons présenter la perception des élu-e-s du rôle du genre (d'être femme) dans le fonctionnement interne des partis politiques. Nous nous intéressons plus particulièrement à ce que pensent les député-e-s du rôle du genre dans la constitution des listes électorales. Nous allons d'abord analyser les propos des hommes politiques, ensuite ceux des femmes politiques.

5.1.1 La vision des hommes politiques

Tableau 2 : Catégorie « parti » - hommes

	H1	H2	H3
Avantage d'être femme pour devenir candidat-e	Oui	Oui, mais seulement pour la première femme	Oui, mais de moins en moins important
Raison de l'avantage	Femmes profitent des quotas Partis en sont conscients	Femmes sont en minorité Femmes profitent des procédures internes Partis en sont conscients	Femmes sont en minorité Partis en sont conscients
Raison du peu de candidature femme	Différences entre femmes et hommes	Différences entre femmes et hommes	-

Du point de vue des politiciens interviewés, être femme peut être un avantage au moment de la constitution des listes électorales. Deux des interviewés attribuent l'avantage à leur statut de minorité : « Tous ce qui est rare est précieux. Donc, comme les femmes sont plus rares que les hommes, elles sont plus précieuses pour les partis. Quand on en a une qui est bonne, on la cajole, on la soigne, on la promeut alors ça c'est vrai. (H2). » ou : « weil weniger in der Politik sind, ist die Chance sozusagen etwas grösser wenn man eine Frau ist bei gleichen Qualifikationen heute für gewisse Funktionen in Frage zu kommen (H3). »

Les mêmes politiciens relativisent cependant l'avantage dont bénéficient les femmes. En effet, un des députés fait référence à la difficulté que les femmes politiques rencontrent au sein du parti, de part leur statut de minorité dans un univers dominé par les hommes. Selon ce politicien, la culture machiste caractérisant l'univers partisan minimise l'avantage féminin. En effet, être femme est seulement un avantage dans cette phase du recrutement politique pour la première femme mais pas pour les suivantes :

« Mais c'est [l'avantage féminin] compensé par le fait que les hommes jouent assez volontiers des coudes. (...) Donc, le risque c'est d'être un peu la femme alibi (...). Une fois qu'on en a trouvé une c'est bon, on est soulagé, on n'est pas complètement minables. Et puis après comme ça les hommes peuvent se partager le reste. Donc ça peut être un avantage mais il ne faut pas être la deuxième femme (H2). »

Ce constat rejoint la théorie de Boigeol selon laquelle une femme peut bénéficier de sa situation particulière de pionnière lorsqu'elle est la première à entrer en compétition électorale (Boigeol 2007).

Selon l'autre politicien, l'avantage féminin est relativisé par le fait que leur nombre augmente. D'après ce dernier, la pression sur les partis pour promouvoir les femmes a diminué parce que la proportion de femmes et d'hommes dans tous les partis et à tous les échelons à part l'UDC et plus dans les partis de gauche sont aujourd'hui devenues raisonnables. Selon ce politicien, les femmes auront donc un avantage de moins en moins important : « Also im Bundesrat sind jetzt auch gerade drei Frauen mit der Kanzlerin vier also, da ist der Druck nicht mehr riesig und ausser bei der SVP ist es bei den meisten Parteien gibt es vernünftige Verhältnisse auch in den Führungsspitzen, natürlich links vielleicht ein Bisschen mehr. Aber immerhin das ist schon anders geworden (H3). »

Deux politiciens considèrent que ce sont des procédures internes au parti comme les quotas qui donnent aux femmes un avantage pour être candidate :

« Moi je sais que dans la vie des partis politiques, à certains égards il y a une prime qui est accordée aux candidates. Si je vois chez les Verts comment les choses se passent, nous nous sommes imposés des quotas sur les listes (H1). »

« Chez les Verts où on privilégie les candidatures féminines, on a dû mettre des procédures internes en place par moments pour faire progresser les carrières féminines et la politique féminine parce que sans ça on allait se retrouver dans une situation impossible » (...) « Alors on a trouvé un truc qui était de doubler le nom sur la liste de notre candidate, tête de liste féminine. Et que tous les autres notamment tous les hommes mais aussi toutes les autres femmes n'y figurent qu'une fois de sorte que toutes les listes compactes déposées dans l'urne portaient déjà deux fois ce nom. C'était un immense avantage et assurait quasiment l'élection de cette candidate (H2). »

En plus des perceptions récoltées sur les raisons d'un prétendu avantage des femmes dans cette phase du recrutement politique, nous avons également identifié des indications sur les efforts fournis par les partis pour la promotion des femmes. Les trois politiciens soulignent explicitement les efforts fournis par leurs partis respectifs ainsi que la difficulté de recruter des candidates. Il est intéressant à lire comment deux d'entre eux expliquent le manque de candidatures féminines. En effet, selon eux, la rareté des candidatures féminines peut s'expliquer par une différence entre les femmes et les hommes:

« Un homme par définition est convaincu qu'il est très bon et qu'on a besoin de lui. Et une femme presque par définition est convaincue que s'il y a quelqu'un d'autre qui peut faire le boulot à sa place, elle est enchantée que ce soit quelqu'un d'autre qui le fasse. Et elle a plein de doutes de ce qu'elle est capable de faire ou pas (H1). »

« Quand vous dites à un homme - dans le monde professionnel ou politique - vous lui dites : est-ce qu'il ne serait pas intéressé à être candidat à ceci candidat à cela, (...) vous avez une forte probabilité qu'il vous dise après une assez rapide réflexion que oui. Bon il y en a qui vous disent non et il y en a qu'ils vous disent qu'ils devraient réfléchir. En revanche, si vous demandez à une femme, il y a une grande probabilité d'abord qu'elle réfléchisse plus longtemps et il y a une beaucoup plus forte probabilité qu'avec un homme au bout du compte qu'elle vous dise non, qu'elle vous donne des réponses du genre : je ne sais pas si je serais capable, je me demande, etc. (H2). »

Les trois interviewés attribuent l'avantage féminin à ce moment du processus de recrutement à leur statut de minorité et à la conscience des partis que la présence des femmes aux élections est saluée par l'électorat. Même si le statut de minorité n'est pas

mentionné explicitement par les trois hommes, il est sous-entendu. En effet, en disant que les quotas de femmes donnent un avantage aux politiciennes, les interviewés sous-entendent que l'origine de l'avantage est leur statut de minorité. Si les femmes ne se trouvaient pas en infériorité numérique, les partis ne mettraient aucune mesure en place pour leur promotion. Cependant, les interviewés montrent également une certaine conscience de la relativité de l'avantage féminin. Comme nous avons vu, les interviewés relativisent l'avantage féminin en disant que le nombre de femmes en politique augmente et en parlant de la logique machiste du fonctionnement interne des partis politiques.

5.1.2 La vision des femmes politiques

Tableau 3 : Catégorie « parti » - femmes

	F4	F5	F6
Avantage d'être femme pour devenir candidat-e	Oui, dans certaines situations Non	Oui	Non
Raison de l'avantage	Montre ouverture du parti	Partis en sont conscients	-
Raison du désavantage	Manque de réseaux des femmes	-	Manque de réseaux des femmes

Les visions des interviewées par rapport au rôle du genre dans la phase du passage d'aspirante à candidate se distinguent. Pour l'une d'entre elles, être femme peut constituer un avantage mais peut également être un désavantage. Elle explique l'avantage par le fait que les partis sont intéressés à en avoir pour montrer leur ouverture : « Dans certaines situations, les partis sont contents d'avoir une femme parce que ça montre qu'ils sont ouverts ce qui peut être un avantage (F4). » Le désavantage est selon elle lié au manque de réseaux des femmes : « il y a des réseaux institutionnalisés qui continuent de fonctionner et qui facilite la désignation des hommes notamment pour les postes à l'exécutif (F4). »

La vision d'une autre interviewée ressemble à celle que nous venons de voir. En effet, selon cette députée : « les partis maintenant sont conscients qu'électoralement il faut qu'ils aient des femmes (F5). » Elle ne dit pas explicitement que la conscience des partis est en lien avec le fait qu'être femme est un avantage. Son propos ne fait que le suggérer.

Une seule interviewée ne voit pas d'avantage féminin. Selon elle, il est plus difficile pour une femme d'entrer en politique pas parce qu'elle est une femme mais parce que

les femmes manquent de réseaux : « [Es ist schwieriger für eine Frau in die Politik einzusteigen] nicht weil sie eine Frau ist, sondern weil die wenigsten Frauen eigentlich solide Netzwerke haben (F6). »

Contrairement aux politiciens interviewés, les interviewées ont plutôt tendance à dire qu'être femme n'est pas forcément un avantage dans cette phase du recrutement politique. Elles mettent en avant les difficultés que les politiciennes rencontrent au moment de la constitution des listes électorales. Les propos de cette politicienne sont révélateurs des difficultés que peuvent rencontrer les femmes au moment de la désignation des candidat-e-s :

« Quand ma candidature a commencé à être évoquée on me disait : le Parti Socialiste va perdre le siège au profit des Verts parce que les Verts sont tellement géniaux tellement ci tellement ça. Moi j'étais jeune j'ai pas le profil, je suis pas un homme, je suis trop jeune, j'ai pas les épaules, j'ai eu beaucoup de critiques comme ça. (...) Donc, c'était assez dur de me présenter dans ces conditions (F5). »

Concernant les raisons du désavantage féminin, les femmes interviewées mentionnent le manque de réseaux institutionnels des femmes, alors que pour les hommes interviewés, ces sont des différences entre femmes et hommes qui expliquent la difficulté des partis à trouver des candidates.

5.2 Le rôle du genre en campagne électorale

Dans cette partie du travail nous allons présenter la perception des élu-e-s du rôle du genre (d'être femme) dans une campagne électorale. Nous nous intéressons à savoir dans quelle mesure être une femme peut constituer un avantage dans une élection et plus particulièrement dans l'élection aux Conseil des Etats. Nous allons présenter et analyser la vision des député-e-s à ce sujet. Comme dans la catégorie précédente, la vision des hommes et des femmes sera analysée séparément.

5.2.1 La vision des hommes politiques

Tableau 4 : Catégorie « Campagne » - hommes

	H1	H2	H3
Avantage d'être femme pour être élu-e	Oui, chez les Verts	-	Peut-être, médiatiquement et dans les grands cantons
Raison de l'avantage/désavantage	L'électorat des Verts est majoritairement féminin Les femmes se reconnaissent plus que les hommes dans les revendications des Verts	-	L'électorat veut avoir le choix
Avantage d'être femme dans l'élection au Conseil des Etats	Oui	Oui	Oui
Raison de l'avantage	Deux hommes donnent une moins bonne image	Les femmes sont rares L'électorat est sensible à l'égalité	L'électorat ne veut pas seulement avoir des hommes

Deux politiciens donnent des informations concernant le rôle du genre lors d'élections.

Selon un des hommes, être femme est un avantage pour être élu-e chez les Verts. D'après lui, « une fois que l'on a constitué la liste, les femmes font électoralement un meilleur résultat que les hommes. En tout cas chez les Verts être une femme c'est très clairement un avantage du point de vu électoral (H1). » Cet avantage est selon lui lié à deux choses. D'une part, les Verts ont un électorat majoritairement féminin. D'autre part, les femmes s'identifient davantage avec les idées politiques des Verts que le font les hommes : « Les revendications que nous portons sont des revendications dans lesquelles les femmes se reconnaissent plus que les hommes (H1). »

Pour son collègue, être femme n'est pas forcément un avantage pour se faire élire. Selon ce politicien, être femme peut constituer un avantage dans un grand canton : « in den grösseren Kantonen wo es halt 100000 Stimmen braucht oder so. Dort können Frauen, können müssen nicht, es ist sicher nicht bei allen so, aber können sicher auch noch einen gewissen Vorteil haben (H3). » et médiatiquement. D'après lui, être une femme peut être un avantage au niveau des médias : « Medial kann es ein Vorteil sein [eine Frau zu sein], muss es nicht aber es kann (H3). » Il précise que les chances de se faire élire sont plus grandes pour quelqu'un qui sais se présenter, qui a une bonne allure et qui est souriant :

« Es ist schon so dass, das gilt aber auch für Männer, wenn sie eher sich vernünftig präsentieren können, ein Bisschen aussehen, ein Bisschen zu den freundlicheren gehören oder Kamerafreundlich sind, wie man so sagt, dann haben sie einfach mehr Wahlchancen (H3). »

Malgré qu'il ne dise pas explicitement que les femmes disposent de plus de ces caractéristiques avantageuses pour avoir une bonne représentation dans les médias, il sous-entend cette vision dans son propos.

Quant à l'avantage féminin lors des dernières élections au Conseil des Etats, les interviewés partagent plus ou moins la même vision. Pour les trois députés, au vue de la composition de l'offre électorale dans les trois cantons, être une femme a constitué un avantage dans cette campagne. Un député décrit l'avantage ainsi : « Si on avait fait une liste avec deux hommes dessus, ça aurait été moins favorable que le fait d'être un homme et une femme dessus je pense. Je pense que deux hommes, Verts et PS, ça aurait été une moins bonne image pour la campagne qu'un homme et une femme (H1). » Pour un autre interviewé, la cause de l'avantage féminin dans les élections aux Conseil des Etats dans son canton s'explique par le phénomène de la rareté : « On était au deuxième tour quatre candidats. Elle était la seule femme et je pense que l'électorat du canton de Vaud était assez sensible à cet argument de dire que sur deux conseillers aux Etats c'est important qu'il y a une femme. Mais si par exemple les radicaux en avaient présentées, (...) alors elle aurait eu un avantage relatif moins fort (H2). » Le troisième interviewé ne parle pas explicitement d'un avantage féminin dans le cas de ces élections majoritaires. Pour lui, ce sont les duos mixtes (un homme et une femme) qui sont approuvés parce que l'électorat ne veut plus être représenté uniquement par des hommes :

« Ich denke, im Ständeratswahlkampf in einem grossen und urbanen Kanton wie dem Kanton Zürich ist es ganz eindeutig ein Vorteil wenn sie ein gemischtes Double sind. Das ist ganz klar, also die Leute wollen heute, das Publikum will zu Recht wenn es die Wahl hat nicht einfach nur eine reine Männervertretung (H3). »

Les points de vue des trois interviewés sur l'avantage féminin pour être élu se rejoignent. L'avantage d'être femme dans une campagne électorale se décline selon eux par rapport à la sensibilité de l'électorat à une représentation égalitaire entre les femmes et les hommes mais également par rapport à la composition de l'offre

électorale. Comme l'explique un des interviewé, être une femme est un avantage dans une situation où elle est la seule femme candidate parmi plusieurs hommes.

5.2.2 La vision des femmes politiques

Tableau 5 : Catégorie « Campagne » - femmes

	F4	F5	F6
Avantage d'être femme pour être élu-e	non	oui	Non, c'est seulement une impression
Raison de l'avantage/désavantage	Femmes sont discriminées doublement dans les médias Représentations de la population au détriment des femmes	Les femmes sont plus jolies et plus attractives que les hommes L'électorat compense peut-être la sous représentation des femmes dans les médias	-
Avantage d'être femme dans l'élection au Conseil des Etats	Oui	Au début non, après oui	Non, ça dépend de la personnalité
Raison de l'avantage	L'électorat de gauche est plus féministe que l'appareil du parti	Personnalisation de la campagne et qu'elle était la seule femme	-
Raison du désavantage		Médias ne la prenaient pas au sérieux	Médias diminuaient ses compétences

Seulement une des trois élues estime qu'être femme constitue un avantage pour être élu-e. Elle explique cet avantage d'une part par le fait que les femmes sont plus attractives que les hommes : « D'abord parce que les femmes jeunes et jolies sont plus attractives que les hommes (F5) », et d'autre part par leur sous représentation dans les médias : « parce les électeurs compensent peut-être la surreprésentation des hommes dans les médias (F5). »

Les deux autres politiciennes ne pensent pas qu'être femme soit un avantage en campagne électorale. Pour une il y a plusieurs facteurs qui rentrent en ligne de compte pour dire qu'être femme ne constitue pas un avantage pour être élu-e. Selon elle, ce sont d'une part les médias qui discriminent les femmes politiques et d'autre part, les représentations des femmes dans la population associant difficilement pouvoir et femmes. Concernant les médias, le désavantage des femmes est double. Elle parle d'une discrimination qualitative et quantitative : « il y a toujours et encore plus d'exigences par rapport aux femmes politiques qu'aux hommes. Ne serait-ce que si on rajoute l'élément de la manière de s'habiller, enfin, qui est toujours prise en compte et

le fait qu'elles sont moins présentes dans les médias (F4). » Elle décrit le rôle des représentations de la manière suivante : « dans la population, (...), on continue de penser que les femmes sont moins faites pour les postes à responsabilité où il faut justement montrer qu'on est, avoir cette carrure physique qui donne l'impression qu'on est mieux à même de répondre, de résoudre les problèmes que si on est une petite dame toute frêle (F4). »

Selon l'autre élue, l'avantage féminin est seulement une affirmation en lien avec le phénomène de la masse critique. En effet, selon elle, les gens auront l'impression d'une grande présence féminine à partir d'une représentation de trente à quarante pourcent et parlent donc d'un avantage féminin : « Einfach durch die Tatsache, dass es nicht mehr nur ein oder zwei Frauen sind, sondern dass es tatsächlich so etwas wie eine kritische Masse nämlich 30-40%. Das wirkt offensichtlich bei einer sogenannten Minderheit in Anführungszeichen vergrößernd. Das die Wahrnehmung ist, ja das ist ja voll von Frauen (F6). » Mais selon la même députée, l'exposition des femmes dans les médias peut également expliquer pourquoi les gens ont l'impression que ça serait plus facile pour une femme de gagner une élection : « sobald irgendwo eine Frau ist, wirkt das medienmässig also wie ein Scheinwerfer (F6). »

La vision des interviewées quant à l'avantage féminin lors des dernières élections au Conseil des Etats, est également différente d'une politicienne à l'autre.

Selon une autre, être femme était dans son cas un avantage lors de ces élections car l'électorat de gauche était plus féministe que les appareils de partis.

Une autre n'a pas ressenti un avantage du fait de son appartenance au genre féminin au début de la campagne : « Au départ, moi j'ai vraiment ressenti une certaine, surtout de la part des médias, une sacrée condescendance. Ils me prenaient pas au sérieux (F5). » Par contre, son genre est devenu bénéfique, selon elle, une fois que la campagne est devenue plus personnalisée : « Donc moi j'ai beaucoup bossé et alors c'est vrai que du coup ça s'est retourné. Comme j'ai fait une campagne active, j'ai eu des témoignages des gens qui me disaient c'est géniale ce que vous faites. Enfin il y a eu une personnalisation de la campagne qui était forte et là c'est vrai ça m'a été utile (F5). » Elle explique son avantage par le fait qu'elle était la seule femme parmi trois hommes ce qu'il lui a permis de mettre en valeur sa féminité :

« J'incarnait au delà des dossiers que je défendais très particulièrement entre les deux hommes de droite ou même ces trois hommes un peu prétentieux, un peu

cassants, arrogants et puis moi j'ai joué une autre carte. J'ai joué plutôt la carte de la sérénité, du calme, du côté pacificateur maternant, je pense un petit côté maternant. Et ça était assez bénéfique je pense. (...) Je pense que les valeurs dites féminines qui sont parfois enfin qui m'ont été octroyées ont été bénéfiques (F5). »

Selon une autre députée, ce n'est pas tellement le genre des candidats qui était décisif dans les dernières élections mais plutôt la personnalité. Comme sa collègue, elle a également fait l'expérience d'une discrimination de la part des médias pendant la dernière campagne électorale :

« Mein Gegenkandidat hat jetzt einen Bruchteil meiner Erfahrung gehabt. (...) Aber das war ungeheuerlich was man alles in ihn hineinprojiziert hat, was der denn alles kann gegenüber dem was ich alles schon geleistet habe. Also dort hat es auch Phasen gegeben wo ich dachte, das kannst du wirklich nur mit einer Frau machen oder. Ihre Leistungen so zu diminuieren und ihn derart aufzublusten (F6). »

Alors que les femmes politiques interviewées ont tendance à dire que le fait d'être femme n'est pas forcément un avantage pour être élu-e, les politiciens perçoivent le fait d'être une femme comme étant un atout dans une élection, notamment dans les dernières élections au Conseil des Etats. Comme nous avons vu, les interviewées mettent en avant les difficultés qu'elles rencontrent dans cette phase du processus de recrutement liées à leur genre. La double discrimination de la part des médias ressort plusieurs fois, alors que lorsque les hommes mentionnent les médias au sujet de la campagne, c'est plutôt dans un sens positif.

5.3 Le rôle du genre au parlement

5.3.1 Thèmes

Dans cette partie nous présentons dans quelle mesure les élu-e-s estiment que le genre joue un rôle pour les thèmes traités en politique entre les femmes et les hommes. Pour savoir s'il existe une différence dans les thèmes mis sur l'agenda politique entre les femmes et les hommes, nous allons d'une part analyser si les député-e-s perçoivent des alliances politiques sexuées au parlement. D'autre part nous allons analyser dans quelle mesure les député-e-s estiment qu'il y a eu un changement au niveau de « l'agenda setting » avec l'augmentation du nombre des femmes au parlement.

Comme dans les catégories précédentes nous allons présenter les perceptions des femmes et des hommes séparément.

5.3.1.1 La vision des hommes politiques

Tableau 6 : Catégorie « parlement – thème » - hommes

	H1	H2	H3
Existence d’alliances genrées	Alliance seulement sur des sujets identitaires typiquement féminins. Compare cette alliance à d’autres groupes de pression	Oui, il existe une solidarité féminine sur certains sujets qui concernent les femmes	il existe une solidarité féminine sur certains sujets
Existence d’alliances genrées pour quels thèmes	Financement pour la Journée des femmes Crèche	Politique familiale	
Conséquence	Créer des fronts politique un peu inattendu Renforcer des fronts politiques qui seraient plus fragile sans l’alliance		
Changement du contenu de la politique avec l’augmentation du nombre de femmes	Oui	Oui	Oui
Quoi	Apparition de certaines revendications liées aux difficultés que les femmes rencontrent au quotidien : Petite enfance Problématique de l’égalité	LEg Avancés dans les politiques sociales Thèmes environnementaux	Plus de sensibilité pour des thèmes qui sont spécifiques aux femmes : Traite des femmes Excision Avortement Diagnostic génétique préimplantation Mais remarque quand même une différence entre femmes conservatrices et femmes de gauche

Selon les hommes politiques interviewés, des alliances entre femmes au-delà des partis politiques existent mais seulement pour des sujets spécifiques. D’après les propos recueillis de la part des hommes, la différence entre femmes et hommes par rapport aux thèmes traités en politique se manifeste dans la capacité des femmes à se solidariser parmi elles au-delà des partis politiques sur des sujets spécifiques : « les femmes sont capables de se solidariser en tant que femmes sur certains sujets (H2). » Pour un autre politicien, il va de soi que les femmes font certaines actions ensemble : « es gibt sicher gewisse Aktionen die die Frauen zusammen machen, dass ist ja auch

klar, selbstverständlich. (...) irgendwelche Themen für die sich dann fast alle Frauen solidarisieren (H3). »

Sont considérés comme des thèmes spécifiques par exemple, la politique familiale ou le financement pour la journée des femmes : « si un jour il y a une motion qui est déposée pour un soutien financier à la journée des femmes. Bon, évidemment on s'attend à ce que, toutes les femmes vont la signer (H1) ». Pour ce député la solidarité féminine est comparable à des alliances de groupes de pression de tout genre: « Il doit y avoir des revendications : deux ou trois qui tiennent à la vie quotidienne qui se prêtent à des alliances au-delà des partis. Mais c'est très comparable à ce que l'on voit se mettre en place avec des lobbies de toute sorte. J'entends, c'est avec la façon dont les médecins vont par ex. signer des propositions ou des avocats vont signer des propositions etc. (H1). »

Un seul interviewé mentionne les conséquences d'une solidarité féminine au-delà des partis. Selon cet élu, « les alliances qui peuvent se nouer entre femmes de plusieurs partis permettent de créer des fronts en politique un peu inattendu et/ou de renforcer des fronts politiques qui seraient plus fragiles sans ça (H2). »

Les trois hommes estiment que les thèmes traités en politique ont changé avec l'augmentation du nombre de femmes au Parlement les trente dernières années. Deux députés mentionnent par exemple les questions de l'égalité qui selon eux n'auraient pas été mises sur l'agenda politique sans la présence de femmes : « Je pense que s'il y avait pas eu d'abord la présence des femmes dans les parlements il y aura pas de loi sur l'égalité entre hommes et femmes (H2). »

Un des trois interviewés mentionne d'autres thèmes qui ont connu du succès grâce à l'augmentation du nombre de femmes dans les parlements que ceux typiquement féminin. Selon lui, « il y aurait pas eu certains avancés dans les politiques sociales, quand même on sent bien que les femmes sont plus réceptives, (...), je pense qu'aussi les thèmes environnementaux auraient pas progressés de la même manière (H2). »

Seul un des élus mentionne l'importance des alliances partisans également pour des sujets considérés comme typiquement féminins : « in all diesen Themen (avortement, diagnostique génétique préimplantation) hatte es auch wieder ganz klar eine Frauengruppe die eher in Richtung konservativ katholischer Prägung gehen oder auch eher dogmatisch,...(H3). »

Les interviewés ne perçoivent pas de différences fondamentales dans les thèmes mis sur l’agenda politique par les femmes et les hommes politiques. Ce qui différencie les politiciens des politiciennes, selon les interviewés, c’est la capacité des femmes à se solidariser sur certains sujets qui les concernent spécialement en tant que femmes.

Même si, selon les députés, la solidarité féminine ne rentre en ligne de compte que rarement et seulement pour certains sujets, l’augmentation du nombre de femmes au parlement a fait évoluer certains thèmes notamment ceux liés à l’égalité.

5.3.1.2 La vision des femmes politiques

Tableau 7 : Catégorie « parlement – thème » - femmes

	F4	F5	F6
Existence d’alliances genrées	Non, plus d’alliance entre partis. Mais existence d’alliances genrées sur des rares sujets	Oui, sur certains sujets	Oui, mais rarement sur certains sujets
Existence d’alliances genrées pour quels thèmes		Politique familiale Armes à la maison	Campagne contre la traite des femmes pendant l’Euro 08 Mariage forcé
Conséquence		Construire des majorités qui n’auront pas été possibles avec seulement des hommes	Les femmes s’occupent des détails
Changement du contenu de la politique avec l’augmentation du nombre de femmes	Oui, mais évolution économique a également joué un rôle	Oui	Pas sûre si le changement est du aux femmes ou à l’ouverture générale de la société
Quoi	Thèmes sont mis sur l’agenda politique : Politique familiale Garde d’enfants	Certains thèmes sont devenus prioritaires : Allocation familiale Congé maternité Garde d’enfants	Plus de diversité dans les thèmes Politique familiale et violence sont discutés dans le public

Les témoignages des femmes politiques au sujet de l’importance d’alliance partisane et de genres ressemblent à ceux recueillis chez les hommes politiques. Comme les hommes interviewés, elles estiment que les femmes peuvent se solidariser par rapport à certains thèmes. En même temps, l’importance des alliances partisans est mentionné par une des interviewées : « Je pense qu’il y a manifestement plus d’alliance entre partis. C’est-à-dire qu’il y a quelque rares sujets peut-être sur lesquels on peut trouver des alliances entre femmes (F4). » Les femmes interviewées donnent des exemples similaires que leurs collègues de sujets suscitant des alliances entre femmes. Elles mentionnent la politique familiale, la question des armes à la maison, le mariage forcé

ou encore un exemple d'actualité, le soutien financier à la campagne contre la traite des femmes pendant l'Euro 2008.

Selon une des politiciennes, la solidarité féminine au-delà des partis permet de construire des majorités sur certains sujets qui n'auraient pas été possible sans la présence de femmes : « Sur un sujet de politique familiale, ou les armes à la maison par exemple, tout d'un coup on construit sur la culture sur la santé on arrive à construire des majorités qu'on aurait jamais construite s'il y avait que des hommes (F5). »

Une autre rajoute que la différence par rapport aux thèmes traités entre femmes et hommes se situe dans la prise en compte des détails. En effet, selon cette politicienne, les thèmes qui suscitent de la solidarité féminine au-delà des partis sont des thèmes qui n'intéressent pas grand monde ou seulement un groupe spécifique. Elle cite l'exemple du mariage forcé, un sujet qui, selon elle, intéresse surtout des associations pour les droits des migrant-e-s et qui est un thème que les politiciens ne prioriseraient pas sur leur agenda politique contrairement aux politiciennes. L'interviewée considère ce sujet comme un détail et avance que les femmes politiques contrairement à leurs collègues s'occupent aussi des thématiques qui touchent seulement une minorité : « ja das ist der Unterschied oder. Ob man sich auch noch ein bisschen um sogenannte Details kümmert die keinen Menschen interessiert öffentlich oder nur eine ganz spezielle Gruppe (F6). »

En ce qui concerne un éventuel changement dans l'agenda setting avec l'augmentation du nombre de femmes au Parlement, les visions des femmes interviewées ressemblent à celles des hommes politiques interviewés. À part une élue, les deux autres partagent l'avis que l'augmentation du nombre de femmes au parlement a changé le contenu de la politique. Elles mentionnent plus ou moins les mêmes thèmes ayant connu une priorité sur l'agenda politique que les hommes. Une députée estime cependant que les avancées dans la politique familiale ne sont pas seulement la conséquence de l'augmentation du nombre de femmes au parlement. Selon elle : « il y aussi l'évolution économique qui fait, avec l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, il faut trouver des solutions notamment pour la garde des enfants. Donc, il y a une obligation de s'occuper un peu de ce sujet (F4). » Une autre politicienne a également des doutes concernant l'impact de l'augmentation de la part des femmes sur l'agenda politique. Elle n'arrive pas à dire si les changements au niveau de l'agenda

setting survenus ces trente dernières années en politiques sont du à l'augmentation du nombre de femme au parlement ou à une ouverture générale de la société : « Jetzt ist einfach die Frage, sind mit diesen die Frauen gekommen oder sind die Frauen dank diesen gekommen. Eben, das kann ich nicht sagen, was ist das Huhn und was das Ei. Es war eine generelle gesellschaftliche Öffnung (F6). »

Comme nous venons de le voir, les interviewé-e-s ont une vision similaire concernant les alliances genrées au parlement. Toutes estiment que les femmes politiques peuvent se solidariser sur certains sujets spécifiques. Contrairement aux hommes interviewés, les femmes interviewées donnent des exemples plus variés ne se limitant pas uniquement à la politique familiale.

Quant à la vision sur l'impact de l'accroissement du nombre de femmes au parlement, les interviewés en sont plus convaincus que les interviewées. Selon deux politiciennes, les changements survenus dans l'arène parlementaire ces trente dernières années ne sont pas forcément la conséquence de la présence des femmes.

Nous pouvons déduire de ces témoignages que la différence entre politiciennes et politiciens concernant les thèmes mis sur l'agenda politique ne s'affirme pas tellement par une différence de base entre intérêts typiquement féminins et intérêts typiquement masculins mais plutôt en terme de sujets spécifiquement féminin se rajoutant à une totalité de thèmes traités en politique indépendamment du genre. Selon les interviewé-e-s, les femmes seraient capables de se solidariser pour certains sujets au-delà de l'appartenance partisane. Nous pouvons dire que le genre joue un rôle dans « l'agenda-setting » dans la mesure où les femmes sont capables de se solidariser sur certains sujets ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Dans ce sens, être femme peut constituer un avantage pour trouver des majorités au-delà des partis.

5.3.2 Style

Après avoir vu dans quelle mesure nous pouvons parler d'une différence entre femmes et hommes au niveau de « l'agenda-setting », nous allons nous intéresser au rôle du genre dans la manière de faire de la politique.

Nous allons d'une part analyser dans quelle mesure les politiciens et politiciennes estiment qu'il y a une différence dans la manière de faire de la politique entre les femmes et les hommes. D'autre part nous allons analyser dans quelle mesure les

député-e-s estiment qu'il y a eu un changement au niveau du style de faire de la politique avec l'augmentation du nombre des femmes au parlement.

5.3.2.1 La vision des hommes politiques

Tableau 8 : Catégorie « parlement – style » - hommes

	H1	H2	H3
Existence d'une différence dans le style de faire de la politique entre femmes et hommes	Non, différence plus entre idéologies/partis qu'entre genre	Oui en générale selon les stéréotypes de genre	Non, différence plus entre idéologies/partis qu'entre genre
Changement du style de faire de la politique avec l'augmentation du nombre de femmes	Oui	Peut-être	-
Quoi	Comportement moins machiste Politique devenu plus civilisée	Les hommes se tiennent mieux en présence de femmes	-
Pourquoi pas de changements		Parce que femmes pas encore assez nombreuses	

Deux politiciens pensent que les différences existantes dans la manière de faire de la politique se situent plutôt entre partis qu'entre genres :

« On fait tous de la politique de façon un petit peu différente. Mais alors si j'essaie de trouver où sont les styles différents, le style UDC, quelque soit le sexe des gens qu'il le manie, contraste sacrement avec des styles plus humanistes. Pour moi la grande rupture c'est surtout la rupture entre ceux qui savent et ceux qui sont prêts à discuter avec les autres. Et ça, ça n'a strictement rien avoir avec le sexe des gens. Ça a plutôt à voir avec les formations politiques dans lesquelles ils militent (H1). »

Un autre décrit la différence en termes d'idéologie. Il dit que le sexe et l'âge sont moins déterminants pour la manière de faire de la politique que l'idéologie : « für mich sind die Unterschiede eher auffällig nach Grundanschauungen über die Gesellschaft und das Menschenbild und die Ideologien als unbedingt jetzt nach Geschlecht oder Alter oder so (H3). »

Un des trois hommes estime qu'il existe peut-être généralement une différence dans le style entre les femmes et les hommes politiques. En effet, selon ce député, les femmes et les hommes politiques reflètent généralement les stéréotypes maternels ou paternels.

Mais selon lui, ce sont que des généralités parce qu'il existe des femmes et des hommes qui portent des caractéristiques féminines ou masculines en eux/elles :

« En général, elles reflètent assez bien le stéréotype maternel qui fait que plutôt un peu plus conciliante un peu plus accueillante dans le style à l'égard des propos et des comportements des autres que les hommes. Qui ont plus le stéréotype paternel de l'homme, donner de leçons fouettard. Mais ça dépend de la personnalité. Il y a des femmes qui sont très très sèches, très dures. Et des hommes qui sont extrêmement sympathiques. Il y a des femmes qui ont une part de masculinité très forte en elles et des hommes qui ont une part de féminité très fort en eux sans doute (H2). »

Seulement deux interviewés donnent leurs avis sur l'effet de l'augmentation du nombre de femmes en politique ces trente dernières années sur le style de faire de la politique. Selon un des députés, le style de faire de la politique a changé : « dès l'instant où des femmes sont présentes dans un groupe alors qu'il soit politique ou autre, les comportements sont beaucoup moins machistes. Et plus il y a de femmes, moins il y a de comportements machistes (H1). » Selon le même politicien, la façon de faire de la politique est devenue plus civilisée avec l'arrivée des femmes : « Et que j'ai vu beaucoup évoluer avec le temps de devenir beaucoup plus civilisé (H1). »

Un autre politicien n'attribue l'évolution du style du parlement survenu ces 30 dernières années pas forcément à l'entrée des femmes en politique mais plus à une évolution générale de la société. Pour lui c'est une hypothèse de dire que ces changements sont dus aux femmes : « On peut supputer que les femmes ont joué un certain rôle là-dedans. Oui certainement ; parce qu'on voit presque toujours dans la société que ces assemblées de vieux messieurs, (...), ont des comportements grégaires masculins. (...) Je peux imaginer que dans une séance de commission, on se tient un peu mieux s'il y a des femmes (H2). » Mais il ne pense pas que l'entrée des femmes a une influence fondamentale sur le style de faire de la politique au parlement en faisant allusion au fait qu'elles se trouvent en minorité dans un système dominé par les hommes :

« Je ne trouve pas que ça a une influence fondamentale sur le style et les femmes sont quand même assez nettement minoritaires. (...). Donc elles sont quand même fortement mises sous pression par le style de bas, historiquement implanté d'ailleurs que les hommes ont imposé à cette manière de faire de la politique (H2). »

Selon lui, c'est au moment où les femmes seront plus nombreuses qu'on pourrait imaginer que le style de la politique pourrait se voir changé : « on pourrait imaginer un parlement à majorité sensiblement féminine. Là, ça pourrait commencer à changer (H2). » Ce propos s'inscrit dans la théorie de la masse critique selon laquelle les femmes au parlement n'ont un impact que si elles représentent un certain nombre, qu'elles atteignent une masse critique.

5.3.2.2 La vision des femmes politiques

Tableau 9 : Catégorie « parlement – style » - femmes

	F4	F5	F6
Existence d'une différence dans le style de faire de la politique entre femmes et hommes	Oui	Oui	Oui
Evolution des différences	Les différences s'estompent		Les femmes s'adaptent au monde politique
Quelles sont les différences	- Manière de parler - relations humaines	- moyens utilisés	- orientation vers la chose - défense du pouvoir
Raisons des différences de style		- différence physiques - différence de réseaux - contrainte des représentations stéréotypées	- contrainte des représentations stéréotypées
Conséquence		- avantage pour les femmes parce qu'elles peuvent jouer avec leur féminité et la misogynie des hommes	
Changement du style de faire de la politique avec l'augmentation du nombre de femmes	Pas de réponse	Non	Non
Quoi			Les femmes sont moins exotiques et doivent plus représenter toutes les femmes
Pourquoi pas de changement		Parce que femmes pas encore assez nombreuses	

Contrairement aux hommes interviewés, les députées estiment qu'il y a une différence dans la manière de faire de la politique entre les femmes et les hommes.

Une d'entre elles voit une différence dans la manière de parler et dans les relations humaines :

« Je pense que les hommes effectivement sont plus enclins à parler, déjà à prendre la parole, ensuite à parler longtemps, à pas trop hésiter à penser qu'ils savent tous sur tout. Et donc à accepter de répondre sur tous les sujets même si ce n'est pas les sujets qu'ils connaissent le mieux. À l'inverse, les femmes sont plus souvent en retrait malgré tout. Donc ne vont pas forcément répéter ce qui vient d'être dit par la personne précédente. Elles préfèrent en dire bon je dis rien, enfin je me tais. Je pense que les femmes diront plus souvent à quelqu'un qui leur pose une question : ah c'est pas mon dossier, je ne veux pas m'exprimer sur quelque chose que je ne connais pas bien. Elles veulent bien savoir avant de prendre la parole. Et puis dans les relations humaines, globalement je pense qu'il y a encore une différence même si elle a peut-être, il y a une tendance à ce qu'elle s'estompe. Mais entre la capacité d'empathie d'une femme par rapport aux autres que d'un homme par rapport aux autres. Mais ça s'estompe peut-être un peu (F4). »

Une autre politicienne fait la différence entre les objectifs poursuivis par les politiciens et les moyens mis en œuvre pour parvenir à ces objectifs. En ce qui concerne les premiers, la politicienne ne voit pas de différence entre les hommes et les femmes. Selon elle :

« L'objectif final il est le même. C'est-à-dire que les femmes comme les hommes on est ambitieux, on veut réussir, on veut faire passer nos idées, nos propositions, et les femmes il ne faudrait pas non plus tomber dans la naïveté. Et dieu merci sont toute aussi opiniâtre, coriaces que les hommes et toute aussi parfois cruelles et assoiffées de pouvoir que les hommes. (F5). »

La différence se situe selon elle dans les moyens utilisés pour atteindre les objectifs politiques :

« Et peut-être ces armes sont un peu différentes. Ça veut dire qu'on est plus douce, on est moins frontales dans nos positionnements politiques, on trouve des solutions de façon un peu plus fine, un peu plus détournée, douce, plus tempérée, l'objectif il est le même. (F5). »

Pour une autre politicienne la différence se situe au niveau de la concrétude. Selon elle, les femmes sont « plus orientées vers la chose » (sachorientierter) que les hommes : « Ich glaube die Sachorientierung das ist ein grosser Unterschied zwischen Männern und Frauen (F6). »

Deux des politiciennes nous donnent leurs avis sur l'évolution des différences de style. Selon l'une d'entre elles, le style de faire de la politique typiquement féminin s'estompe de plus en plus parce que les femmes s'adaptent au mode de vie politique. Une autre dit que les femmes sont obligées de s'adapter à ce système dominé par les hommes pour avoir de l'influence : « ja man muss es ein Stück weit [sich an ein männerdominiertes System anpassen] weil man sonst keinen Einfluss hat. Sonst hat man keinen Einfluss (F6). »

Deux politiciennes donnent plus de détails concernant les raisons pour lesquelles les femmes ont une autre manière de faire de la politique. Une d'entre elles fait premièrement référence aux différences physiques : « Les femmes, on est pas physiquement comme ça. On a pas la même voix, le même corps, la même histoire, la même humanité, les mêmes vies. On utilise les armes qu'on a à disposition. Et peut-être ces armes sont un peu différentes. (F5). » et évoque les différences de réseaux : « Et comme la plupart du temps les femmes on a ni le réseau lié à l'armée, à l'activité professionnelle, au Conseil d'administration que les hommes accumulent, qui font qu'il y a un réseau organisé il faut trouver d'autres moyens pour exister en politique (F5) ».

D'après ses explications, les femmes sont contraintes de faire de la politique différemment de leurs collègues parce qu'il faut qu'elles reflètent les stéréotypes de la féminité pour être prises au sérieux. La politicienne décrit la contrainte ainsi :

« Les hommes ils gueulent, ils parlent fort, ils occupent l'espace, ils font un mètre 80 la plupart, ils ont une grosse voix, ils peuvent hausser le ton quand ils ne sont pas contents. Nous on ne peut pas faire ça. Parce que sinon, on a l'air d'être des pimbêches, on a l'air d'être, soit on est trop gentille, soit on est trop méchante. Donc il faut toujours trouver des voix qui sont différentes. Et c'est difficile parce que encore une fois si on est trop autoritaires on est considérées comme cassantes et tout ça et si on est trop gentille, on est pas prises au sérieux. Donc il faut jouer avec les limites qui sont propres à notre genre. (...) On ne peut pas être frontales comme les hommes, on ne peut pas être dominatrice comme les hommes donc il faut peut-être construire des choses en marche, de façon plus détournée (F5). »

Les représentations stéréotypées sont également mentionnées par une autre politicienne comme étant un facteur explicatif des différences de style existant entre les femmes et les hommes. Contrairement à sa collègue, cette politicienne ne le dit pas explicitement. Selon elle, il est plus difficile pour une femme de s'imposer en politique parce qu'elle court le risque d'être traitée comme étant une furie alors que s'il s'agit d'un homme le même comportement serait accepté : « also bei einem Mann akzeptiert man das, also ja muss halt manchmal markieren. Bei einer Frau ist das einfach immer noch ohh das « Rääff » (keifende Frau)²¹ und so (F6). »

Une des trois politiciennes va encore plus loin dans son raisonnement en parlant de l'usage de la féminité comme moyen de parvenir à ses objectifs politiques. Selon elle, « il faut jouer avec la féminité, il faut jouer avec la naïveté des hommes qui considèrent qu'on est plus fragile qu'eux (F5). » et « il faut aussi jouer avec la misogynie des hommes (F5). »

Pour cette politicienne, une des conséquences de la situation de minorité des femmes est qu'elles peuvent jouer avec leur féminité et peuvent profiter de la méconnaissance des hommes sur leur manière de fonctionner. Selon elle, il est même plus facile de faire de la politique en tant que femme quand les femmes représentent la minorité que quand il y a une majorité de femmes, parce que :

« Je veux dire c'est très très dur quand on est entre nous donc on sait très bien les trucs qu'on a. Et puis pour avancer dans les dossiers on se connaît. Donc on voit très bien que c'est tout aussi difficile et dur à trouver une solution, à s'imposer, à jouer avec le pouvoir. C'est quasi plus dur quand on est que des femmes que quand il y a une mixité hommes-femmes (F5). »

Les propos des politiciennes nous indiquent que les femmes politiques se trouvent dans une situation contradictoire. D'une part, elles se voient obligées de s'adapter à un système dominé par des valeurs masculines et d'autre part, il faut qu'elles se comportent conformément à leur genre pour être prises au sérieux.

²¹ <http://woerterbuch.babylon.com/R%C3%A4ff>. (Consulté le 18 août 2009).

La question de savoir si le style de faire de la politique a changé avec l'arrivée des femmes en politique a seulement été posée à deux des trois femmes. Les deux réponses se ressemblent. En effet, les deux partagent l'avis que l'augmentation du nombre de femmes en politique n'a pas changé le style de la politique. Une des deux estime que ça n'a pas changé parce que les femmes ne sont pas encore assez nombreuses : « Je ne crois pas ; [que l'augmentation du nombre de femmes au parlement a changé quelque chose au style de la politique] on est encore pas suffisamment [de femmes au parlement] (F5). » L'autre politicienne mentionne un autre élément qui a changé avec l'augmentation du nombre de femmes. Selon celle-ci, les femmes ne sont aujourd'hui plus obligées de représenter toutes les femmes, mais elles peuvent être elles-mêmes : « Es hat etwas daran geändert, dass man nicht mehr so exotisch ist. Was extrem angenehm ist. Also dass man mehr sich selber sein kann und nicht mehr für alle Frauen sozusagen symbolisch dastehen muss (F6). »

La comparaison des visions des femmes et des hommes politiques nous montre la différence de perception entre les deux. Pour les femmes, les hommes et les femmes n'ont pas le même style de faire de la politique. Par contre, pour les hommes la différence se situe plutôt entre différents courants idéologiques ou partis qu'entre genres.

Lorsque nous comparons les réponses des femmes et des hommes par rapport au changement de style, nous voyons que leurs visions divergent. En effet, contrairement aux femmes politiques, les deux hommes pensent qu'avec l'arrivée des femmes en politique, la manière de faire de la politique a changé. Même si pour un des deux c'est seulement une hypothèse, les réponses des hommes vont dans le sens d'un changement de style à cause de l'augmentation de la part des femmes en politique.

Cependant, nous pouvons également constater une ressemblance entre la vision d'une des femmes et celle d'un des hommes. Les deux personnalités politiques mentionnent le faible nombre de femmes en politique comme étant la raison pour laquelle l'augmentation du nombre de femmes a eu seulement une influence relative sur la manière de faire de la politique.

Partant de l'idée que les femmes et les hommes ne sont pas sensibilisés de la même manière aux questions de l'égalité, les différences ne semblent pas étonnantes. En

effet, les femmes perçoivent la situation depuis leur statut minoritaire et les hommes la voient du point de vue de leur position majoritaire.

5.4 Discussion

Dans ce chapitre, nous allons discuter des résultats de l'analyse. L'objectif n'est pas de seulement résumer ce qui a été analysé dans le chapitre précédant mais de souligner les points les plus intéressants par rapport à la question de recherche. Il s'agit précisément de discuter dans quelle mesure les interviewé-e-s perçoivent le fait d'être femme comme étant un atout en politique dans les différentes catégories et sous-catégories.

Le découpage en catégories de l'information recueillie nous a permis d'identifier les moments du processus de recrutement politique où le genre joue un rôle. Pour être plus précis, ce procédé nous a montré à quels moments, selon les interviewé-e-s, être femme est aujourd'hui un atout en politique.

Comme nous avons vu dans la catégorie « parti », les perceptions des élu-e-s varient entre une vision selon laquelle être femme n'est pas un avantage au moment de la constitution de la liste électorale et l'idée qu'être femme est un atout à ce moment du processus de recrutement. Il n'est pas étonnant que les politiciennes interviewées aient plus tendance à dire que les femmes rencontrent davantage de difficultés pour devenir candidate. En effet, leur expérience en tant que minorité les rend plus sensibles aux problèmes que peuvent rencontrer les aspirantes. De plus, nous pouvons imaginer qu'elles se sont elles-mêmes heurtées à des difficultés au sein de leur parti au moment de la désignation des candidatures même si seulement une députée le dit explicitement. Il est intéressant à constater que certains hommes interviewés considèrent que la rareté de candidatures féminines est due à leur manque de confiance en soi. Au contraire, les politiciennes estiment que l'absence de candidates s'explique par un manque de réseaux de la part des femmes. Nous pouvons également mettre en avant qu'uniquement les hommes interviewés mentionnent les procédures internes de promotion féminine et les mettent en relation avec l'avantage féminin. À part les remarques des hommes concernant la difficulté de trouver des candidates et le point de vue des femmes focalisant sur le problème du manque de réseaux, la plupart des interviewé-e-s perçoivent quand-même un avantage féminin dans cette phase du

processus de recrutement. Ils l'expliquent par la conscience des partis du problème de la sous représentation des femmes. Les propos des interviewé-e-s laissent supposer que nous pouvons parler d'un avantage féminin au moment du passage d'aspirant-e- à candidat-e- à condition que le parti dans lequel l'aspirante milite perçoive la sous représentation des femmes comme étant un problème et agisse en faveur d'un accroissement de la part féminine. Ce résultat rejoint la recherche de Pionchon et Derville (2004) selon qui l'appartenance au sexe féminin peut jouer en faveur de la femme si son parti décide de cultiver une image de progressisme et de modernité (Pionchon et al. 2004 :85).

L'analyse de la catégorie « campagne » révèle également une différence entre les points de vue des politiciennes interviewées et les visions des hommes interviewés. Comme dans la catégorie « parti », les politiciens interviewés ont plus tendance à dire qu'être femme est un avantage pour être élu-e que le font les politiciennes interviewées. Au contraire, elles ont davantage tendance à mettre l'accent sur les difficultés qu'elles rencontrent lors d'élections. En effet, quand les interviewées parlent de cette phase du processus de recrutement, toutes mentionnent l'impact négatif des médias sur la campagne électorale des femmes. D'après la vision des interviewées, le rôle des médias dans cette phase du processus de recrutement politique prend la même signification que le manque de réseaux des femmes dans la première phase du processus de recrutement. Selon elles, les deux peuvent être un obstacle à la carrière politique d'une femme. Les médias sont uniquement mentionnés comme étant un obstacle par les politiciennes. Au contraire, nous avons identifié un interviewé qui estime que les médias pouvaient avoir un effet plutôt positif sur l'élection des femmes. Lorsque les interviewé-e-s voient un avantage féminin dans une élection c'est, selon eux/elles, parce que l'électorat est sensible à une égale représentation entre femmes et hommes en politique.

En ce qui concerne les dernières élections au Conseil des Etats, les député-e-s interviewé-e-s des cantons de Zurich, Genève et Vaud perçoivent le fait d'être femme comme ayant joué un rôle positif au moment de la campagne. Selon eux/elles, l'avantage féminin était en lien avec l'offre électorale, c'est-à-dire avec le genre des adversaires et celui des colistiers. Le rôle positif d'être la seule femme est invoqué à plusieurs reprises. Cette vision rejoint la théorie de Boigeol (2007) selon laquelle le genre peut constituer une ressource dans le cas où il peut aider les femmes pionnières à se faire élire.

Dans la catégorie « parti » et dans la catégorie « campagne », l'idée d'une conscience des décideurs expliquant l'avantage féminin ressort. En effet, selon la plupart des élu-e-s interviewé-e-s, les partis en tant que décideurs de l'offre électorale, et l'électorat en tant que décideur des élu-e-s, seraient conscients du problème de la sous représentation féminine. D'après eux, ça serait grâce à cette conscience qu'être femme peut être un avantage en politique.

Concernant la catégorie « parlement », nous nous sommes intéressés aux éventuelles différences en termes de thème et en termes de style entre politiciennes et politiciens. Quant aux thèmes, les perceptions des interviewé-e-s se ressemblent. Comme nous avons vu, ils ne voient pas de différences fondamentales dans les thèmes mis sur l'agenda politique. Cependant, ils mentionnent l'existence d'alliances entre femmes au-delà de l'appartenance partisane. A noter en particulier le fait que nous ne pouvons pas identifier, comme c'était le cas pour les autres catégories, de différences notables dans les propos entre les femmes et les hommes interviewé-e-s. Il reste à savoir en quoi les idées recueillies à ce sujet nous informent sur le rôle du genre dans la politique parlementaire. Les propos des interviewé-e-s nous laissent supposer qu'être femme est un atout pour former des alliances interpartites. Pas tant pour les femmes elles-mêmes que pour les partis dont une majorité partagent le point de vue de la coalition de femmes. En l'occurrence, ce sont les partis de gauche qui sont à la base plus féministes et plus féminisés et qui pour cette raison pourraient bénéficier des alliances interpartites entre femmes. Les propos recueillis sur le sujet d'un changement de thèmes avec l'augmentation du nombre de femmes au parlement vont dans le même sens. En effet, les interviewé-e-s estiment globalement que l'augmentation du nombre de femmes a fait émerger certains thèmes qui n'auront pas été mis sur l'agenda politique sans leur présence. Comme nous avons vu dans l'analyse de cette sous-catégorie, il s'agit des thèmes pour lesquels les partis de gauche s'engagent davantage que les partis bourgeois.

Contrairement à la précédente sous-catégorie, la différence entre la vision des femmes et des hommes politiques interviewé-e-s dans la sous-catégorie « parlement – style » est frappante. Tandis que les politiciennes interviewées estiment que les femmes politiques ont un autre style de faire de la politique que les hommes, les politiciens interviewés ont tendance à dire que les différences se déclinaient plus entre idéologies qu'entre genres. Selon deux politiciennes, les femmes seront contraintes de faire de la politique autrement que les hommes afin de satisfaire les attentes stéréotypées de

l'électorat et des médias. Une interviewée souligne que cette « contrainte » n'a pas seulement des effets négatifs pour les politiciennes. En effet, elle dit que ça leur confère également un avantage dans le sens où elles peuvent jouer avec leur féminité. De plus, la même politicienne raconte que c'est plus facile de faire de la politique pour les femmes lorsqu'elles se trouvent en minorité que lorsqu'elles se retrouvent entre-elles. Les propos recueillis au sujet d'un changement de style avec l'augmentation du nombre de femme dans les instances législatives montrent une différence entre les femmes et les hommes interviewé-e-s. Contrairement aux politiciennes interviewées, les politiciens questionnés estiment qu'il y a un changement de style avec l'augmentation du nombre de femmes. Selon eux, les comportements des hommes deviendraient moins machistes en présence des femmes et la politique serait même devenue plus civilisée. Les interviewées n'observent pas cette évolution. Ceci n'est pas étonnant. En effet, les femmes connaissent moins le fonctionnement d'un groupe avec uniquement des hommes parce qu'elles ne l'ont pas vécu. Une politicienne et un politicien mentionne l'effet de la masse critique à ce sujet. Selon ces deux, le style du parlement pourrait changer si les femmes étaient plus nombreuses.

Les perceptions des hommes et des femmes politiques au sujet du rôle du genre à différents moment d'une carrière politique nous montrent plusieurs choses. Nous pouvons premièrement souligner les différences entre la vision des élues interviewées et celle des élus interviewés par rapport au sujet du rôle du genre à quasiment toutes les phases du processus de recrutement. Il existe cependant aussi des sujets où la vision des femmes interviewées ne se distingue pas de celle des hommes politiques interviewés. C'est notamment le cas pour « l'agenda setting ».

En résumé, on peut dire que les hommes politiques interviewés ont plus tendance à dire qu'être femme est aujourd'hui un avantage en politique. Les femmes interviewées sont plus critiques par rapport à ce constat et mettent plus en avant les raisons pour lesquelles il n'est pas adéquat de parler d'un atout d'être femme en politique. Elles mentionnent par exemples les difficultés que les politiciennes rencontrent au moment de la constitution des listes électorales et pendant une campagne électorale. Les interviewé-e-s perçoivent le fait d'être une femme comme étant un avantage en politique dans certaines circonstances. Selon leurs propos cet avantage est fragile et relatif et lié à plusieurs conditions. Les interviewé-e-s citent par exemple la conscience des partis et leurs procédures de promotion. D'après les interviewé-e-s, l'avantage

féminin est lié à l'offre électorale pendant des élections (une politicienne a plus de chance d'être élue en étant la seule femme parmi un ou plusieurs colistiers ou dans le cas où ses adversaires sont seulement des hommes) mais également à la demande électorale (à la conscience de l'électorat du problème de sous représentation). Ce résultat rejoint les recherches françaises montrant qu'être femme peut être un avantage dans certaines circonstances et constitue un obstacle dans d'autres (Pionchon et al. 2004, Boigeol 2007).

En ce qui concerne le parlement, l'avantage féminin ne ressort pas de manière aussi évidente que dans les autres catégories. Comme nous nous sommes avant tout concentrées sur les différences en termes de style et de thèmes, il est vrai qu'il est plus difficile de dire quelque chose sur l'avantage d'être femme au parlement. Premièrement, nous avons vu que les interviewé-e-s perçoivent l'existence d'une solidarité féminine sur certains sujets. Nous pouvons imaginer que cette capacité confère un avantage aux femmes dans la mesure où elles disposent d'un canal d'influence dont ne dispose pas les hommes. En effet, ceux-ci ne vont pas chercher des alliances avec d'autres hommes parce qu'ils appartiennent au « groupe de genre homme ». Par contre, ils disposent peut-être de plus de réseaux et d'autres alliances entre groupe de pression que les femmes. Ce canal d'influence est cependant relatif parce qu'il est utile que pour certains sujets. Deuxièmement, nous avons identifié une interviewée qui perçoit l'existence d'un certain avantage féminin lié au style de faire de la politique. Selon cette politicienne, le statut de minorité des femmes leurs permet de jouer avec leur féminité et de tirer profit de la misogynie des hommes.

6. Conclusion

L'objectif de cette étude était de connaître la perception des membres de l'élite politique du rôle du genre en politique suisse. L'utilisation d'une méthode de recherche qualitative nous a permis de saisir en profondeur la perception des interviewé-e-s de l'avantage féminin en politique. Comme a montré l'analyse, les politicien-n-e-s interviewé-e-s estiment qu'être femme peut constituer un avantage à différentes phases du processus de recrutement politique. Cependant, cet avantage est apparemment lié à certaines conditions. Les interviewé-e-s identifient par exemple la conscience des partis et de l'électorat du problème de la sous représentation comme

pouvant contribuer à avantager les femmes. Ce constat n'est pas nouveau. En effet, des recherches françaises ont déjà montré que le genre peut être une ressource politique à certaines conditions (Pionchon et al. 2004, Boigeol 2007).

Cette étude a permis d'acquérir des connaissances nouvelles. En effet, les interviews avec des personnalités politiques nationales ont montré comment le genre est perçu au sein de l'élite politique suisse. De plus, ce travail est novateur d'une part parce qu'il analyse le rôle du genre dans trois dimensions de la politique institutionnelle et deuxièmement parce que les interviews des femmes et des hommes ont été traitées séparément. Ce procédé a montré que nous ne pouvons pas seulement parler d'un avantage féminin lors d'une campagne électorale et au sein des partis mais également au parlement. Les études françaises et américaines à ce sujet se sont surtout intéressées à l'usage du genre pendant des élections. A ce sujet nous pouvons mentionner le témoignage intéressant d'une députée selon laquelle les femmes pourraient faire plus facilement de la politique dans des comités mixtes : « C'est quasi plus dur quand on est que des femmes que quand il y a une mixité hommes-femmes (F5). »

Un autre aspect novateur est que nous basons nos informations à ce sujet sur des points de vue internes à la politique fédérale provenant non seulement des femmes, personnellement touchées par le double phénomène cité ci-dessus, mais également des hommes, indirectement affectés par le même phénomène. A ce sujet, nous aimerions souligner pourquoi il est intéressant de connaître la vision des femmes et des hommes politiques au sujet du rôle du genre dans leur métier. Premièrement, les études à ce sujet se sont jusqu'à présent uniquement intéressées aux points de vue des politiciennes et ont ignoré la vision des hommes. Deuxièmement, comme nous avons déjà remarqué dans le deuxième chapitre, le champ politique est constitué de femmes et d'hommes et les deux influencent par leur appartenance à un genre la manière de faire de la politique et « l'agenda setting ». Il est donc nécessaire de considérer non seulement les politiciennes mais aussi les politiciens dans une étude sur le rôle du genre en politique. Les résultats de la présente recherche confirment cet argument. En effet, l'analyse des interviews a montré une différence entre les femmes et les hommes politiques interviewé-e-s sur beaucoup de points. De plus, étant donné que les hommes constituent la large majorité des parlementaires, leurs visions continuent de façonner la politique dans son ensemble. Dans ce sens, c'est leur(s) vision(s) qui continue(nt) d'être décisive(s) pour l'avancement de l'égalité entre les hommes et les femmes non seulement au niveau politique mais également pour tous les domaines de la société

affectés par la législation. Il est dès lors indispensable de prendre en compte la perception des hommes politiques pour comprendre le rôle du genre en politique. Dans ce sens, cette étude a apporté une plus-value.

Cette étude a également montré des limites. Elle nous a peu aidé à saisir la perception des élu-e-s sur le rôle d'être femme au moment de la constitution des listes à l'interne des partis. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre « méthode », les interviews des politicien-n-e-s en la matière ne sont peut-être pas le meilleur moyen pour obtenir des informations à ce sujet. Dans ce sens, ce travail nous a aussi montré des lacunes dans la recherche sur le rôle du genre en politique. Nous savons par exemple encore peu de choses sur le rôle du genre dans la désignation des candidat-e-s à l'interne des partis. Il serait intéressant de se pencher sur ce sujet dans une recherche future. Dans ce cas, il faudrait prendre en compte la difficulté de trouver des informations à ce sujet et choisir les personnes à interviewer en fonction.

Un point faible de cette recherche est le petit nombre d'interviews, ce qui limite l'interprétation des données. Pour cette raison, il serait intéressant d'élargir l'échantillon à plus de parlementaires afin de pouvoir dire davantage sur la perception de l'élite politique du rôle du genre en politique suisse actuelle. Dans ce cas, il est aussi conseillé d'intégrer des politicien-n-e-s de tous les partis présents au parlement afin de tenir compte des différences partisanes. Un élargissement de l'échantillon nous permettrait d'identifier les facteurs influençant l'usage du genre en politique suisse. De plus, un élargissement rendrait d'autre comparaison que celle entre femmes et hommes possible. Nous pouvons par exemple envisager qu'une comparaison entre des politicien-n-e-s suisse allemand-e-s et des politicien-n-es romand-e-s donneraient des résultats intéressants.

Comme nous avons dit, cette étude a montré la vision de quelques membres de l'élite politique suisse du rôle du genre en politique. Cependant, elle ne nous a pas permis de savoir si oui ou non le genre est une ressource politique en Suisse. Il serait intéressant d'approfondir cette problématique dans une future recherche. L'analyse du matériel de campagne ou d'articles de presse pourrait nous être utiles pour répondre à cette question. Dans ce sens, nous pouvons donc seulement encourager toute recherche future au sujet du rôle du genre en politique suisse.

Bibliographie

Achin, Catherine (2005). « Un “métier d’hommes” ? Les représentations du métier de député à l’épreuve de sa féminisation ». *Revue Française de Science Politique*. 55 (3) : 477-499.

Achin, Catherine (2007). « Modes d’élection et représentation politique. Retour critique sur les effets des règles qui encadrent les carrières politiques », in Tremblay, Manon; Ballmer-Cao, Thanh-Huyen; Marques-Pereira, Bérengère et Sineau, Mariette (sous la direction), *Genre, citoyenneté et représentation*. Québec : Les presses de l’université de Laval, pp. 103-122

Achin, Catherine et al. (2007). « Des femmes et des scènes électorales », in Catherine, Achin; Lucie, Bargel ; Delphine, Dulong ; Eric, Fassin ; Christine, Guionnet ; Stéphanie, Guyon ; Clémence, Labrousche ; Stéphane, Latté ; Pierre, Leroux ; Sandrine, Levêque ; Frédérique ; Matonti, Marion ; Paoletti ; Christiane, Restier-Melleray ; Philippe, Teillet ; Aurelia, Troupe, *Sexes, genre et politique*. Paris : Ed. Economica, pp. 55-91.

Achin, Catherine et Dorlin, Elsa (2007). « J’ai changé, toi non plus. La fabrique d’une Présidentiable : Sarkozy / Royal au prisme du genre. » *Mouvements*. www.mouvements.asso.fr/spip.php?article42, (Consulté le 10 octobre 2007).

Achin, Catherine et Paoletti, Marion (2002). « Le « salto » du stigmat. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 ». *Politix*. 15 (60) : 33-54.

Ballmer-Cao, Thanh-Huyen (1990). « Les femmes dans la compétition électorale », in Commission fédérale pour les questions féminines (éd.), *Prenez place, Madame, La représentation politique des femmes en Suisse*. Berne : 1990.

Ballmer-Cao, Thanh-Huyen (2007). « Culture du Conflit ». *Le Temps*, 22 octobre 2007, p. 8.

Ballmer-Cao, Thanh-Huyen et Bütikofer, Sarah (2007). « Le système majoritaire contre les femmes ? Le cas de l’élection au Conseil des Etats en Suisse, 1971-2003. », in Tremblay, Manon; Ballmer-Cao, Thanh-Huyen; Marques-Pereira, Bérengère et Sineau, Mariette (sous la direction), *Genre, citoyenneté et représentation*. Québec : Les presses de l’université de Laval, pp 123-149.

Bardin, Laurence (1991). *L’analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.

Beaud, Stéphane et Weber Florence (2003). *Guide de l’enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : Editions La Découverte.

Berg Bruce L. (1995). *Qualitative Research Methodes for Social Sciences*. Needham Heights, Mass. : Allyn&Bacon.

Blanchet Alain et Gotman, Anne (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Editions Nathan.

Boigeol, Anne (2007). « Le genre comme ressource dans l'accès des femmes au « gouvernement du barreau » : l'exemple du barreau de Paris ». *Genèse* 2(67) : 66-88.

Bonnaïfous, Simone (2003). « « Femme politique » : une question de genre ? ». *Genèse* 4(120) : 119-145.

Bühler, Elisabeth et Heye, Corinna (2005). *Avancée et stagnation dans la problématique de l'égalité entre hommes et femmes de 1970 à 2000*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).

Bundesamt für Statistik (BFS), (2008). « Gleichstellung von Frau und Mann : Die Schweiz im internationalen Vergleich. Eine Auswahl von Gleichstellungsindikatoren in den Bereichen Bildung, Arbeit und Politik ». Neuchâtel : BFS.

Cayrol, Roland (1985). « Le rôle des campagnes électorales », in, Gaxie, Daniel, *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*. Paris : Presse de la fondation nationale des sciences politiques, pp 385-417.

Chancellerie fédérale (2005). *La Confédération en bref 2005*. 27^e édition. Soleure : Vogt Schild/Habegger Medien AG.

Cohen, Samy (1999). *L'art d'interviewer les dirigeants*. Paris : Presses Universitaires de France.

Commission fédérale pour les questions féminines (2001). *Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000*. Berne : Commission fédérale pour les questions féminines.

« Die Weiberwirtschaft ». *DIE ZEIT*, 23 juillet 2009, pp. 17-18.

Downs, Anthony (1957). *An economic theory of democracy*. New York : Harper & Row.

Dulong, Delphine et Levêque, Sandrine (2002). « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique ». *Politix*, 15(60) : 81-111.

Dulong, Delphine et Matoni, Frédérique (2005). « L'indépassable « féminité ». La représentation des femmes en campagne », in, Lagroye, Jacques; Lehingue, Patrick;

« Ein Wahlkampf, mit dem ein Wendepunkt erreicht ist », *NZZ am Sonntag*, 14 octobre 2007, p. 21.

Foddy, William (1993). *Constructing questions for interviews and questionnaires*. Cambridge: Cambridge University Press.

Gaiti, Brigitte (1990). « Des ressources politiques à valeur relative : le retour difficile de Valéry Giscard d'Estaing ». *Revue française de science politique* 40(6) : 902-917.

Gaxie, Daniel (2003). *La démocratie représentative*. Paris : Montchrestien.

Gourhant, Morgane (2007). *Le traitement médiatique d'une femme candidate : La candidature de Ségolène Royal à l'investiture du Parti Socialiste dans la presse hebdomadaire française Septembre 2005 – Novembre 2006*. Mémoire de diplôme d'études approfondies (DEA) pluriuniversitaire en Etudes Genre, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales.

Guionnet, Christine (2002). « Entrée des femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité ». *Politix* 15(60) : 113-146.

Hammersley, Martyn et Atkinson, Paul (1995). *Ethnography : principles in practice London*. New York : Routledge.

Hardmeier, Sibylle (2004). « Repräsentation », in Rosenberger, Sieglinde et Sauer, Birgit. *Politikwissenschaft und Geschlecht*. Stuttgart : UTB, pp. 149-169.

Hardmeier, Sibylle, Klöti, Anita (2004). « Doing gender dans les médias pendant la campagne électorale ? ». *Questions au féminin* 2(2004) : 23-34.

Hermanowicz, Joseph C. (2002). « The Great Interview : 25 Strategies for Studying People in Bed ». *Qualitative Sociology* 25(4) : 479-499.

« Ingénieurs et politique », A3, Journal, Associations des diplômés de l'EPFL, (01), février 2005.

Iyengar, Shanto; Valentino, Nicholas A.; Ansolabehere, Stephen et Simon Adam (1997). « Running as a woman : gender stereotyping in women's campaigns. », in Norris, Pippa, *Women, Media, and Politics*. New York : Oxford University Press, pp 77-98.

Kahn, Kim Fridrik (1996). *The Political Consequences of Being a Woman. How Stereotypes Influence the Conduct and Consequences of Political Campaigns*. New York : Columbia University Press.

Kahn, Kim Fridrik et Gordon, Ann (1997). « How Women Campaign for the U.S. Senate: Substance and Strategy. », in Norris, Pippa, *Women, Media, and Politics*. New York : Oxford University Press, pp 59-76.

Kriesi, Hanspeter (1998). *Le système politique suisse*. Paris : Economica.

« La Suisse a perdu de son innocence », *Le courrier*, 9 octobre 2007, p.6.

« La Suisse, démocratie ordinaire », *Le courrier*, 18 octobre 2007, p. 5.

Lépinard, Eléonore (2007). *L'égalité introuvable. La parité, le féminisme et la République*. Paris : Presses Science po, pp 29-76.

Leroux, Pierre et Teillet, Philippe (2004). « La domestication du féminisme en campagne ». *Travail, Genre et Société* (11) : 143-162.

Levêque, Sandrine (2005). « La féminité « dépassée » ? usages et non-usages du genre dans les professions de foi des candidat(e)s partisan(ne)s aux élections législatives de 2002 ». *Revue française de science politique* 55(3) : 501-520.

Lilliker, Darren G. (2003). « Interviewing the Political Elite : Navigating a Potential Minefield ». *Politics* 23(3) : 207-214.

Lutz, Georg (2008). *Eidgenössische Wahlen 2007. Wahlteilnahme und Wahlentscheid*. Lausanne : Selects – FORS.

Matland, Richard (2002). « Développement de la participation politique des femmes : les systèmes électoraux et le recrutement pour les organes législatifs », in Ballington, Julie et Protais, Maire-José (éd.), *Les femmes au parlement : au-delà du nombre*. Stockholm : International IDEA (série manuels), pp. 63-82.

Norris, Pippa et Lovenduski, Joni (1995). *Political Recruitment : Gender, Race and Class in the British Parliament*. Cambridge : Cambridge University Press.

Offerlé, Michel (1987). *Les partis politiques*. Paris : Presse Universitaires de France.

Office fédérale de la Statistique (OFS) (2008). *Vers l'égalité entre femmes et hommes Situation et évolution*. Neuchâtel : OFS.

Paoletti, Marion (2004). « L'usage stratégique du genre en campagne électorale. Eléments d'observation participante ». *Travail, genre et sociétés* (11) : 123-141.

Paoletti, Marion (2005). « Femmes et partis politiques », in Maruani, Margaret, *femmes, genre et société - l'état des savoirs*. Paris : Edition La Découverte, pp. 315-322.

Parini, Lorena (2003). « Vie privée et vie publique. La mise en scène des rapports de genre à travers le procès Elf ». *Langage et Société* (105) : 69-83.

Parini, Lorena (2006). *Le système de genre, Introduction aux concepts et théories*. Zurich : Edition Seismo.

Pionchon, Sylvie et Derville, Grégory (2004). *Les femmes et la politique*. Grenoble: PUG.

« Politiciens et journalistes, digression sur un couple infernal », *Le Temps*, 13 octobre 2007, p. 9.

« Profession politicien : les joies et les peines du parlementaire de milice ». *Le Temps*, 13 octobre 2007, pp. 6-7.

Roudy, Yvette (2002). « La Parité bafouée ». Floirac 2002, intervention de Yvette Roudy, 27/28 août 2002. http://www.assemblee-des-femmes.com/dossiers/parite.htm#parite_bafouee (consulté le 11.8.2009)

Scott, Joan (1988). « Une catégorie utile d'analyse historique ». *Le genre et l'histoire, les Cahiers du GRIF* 37-38 : 126-188.

Tremblay, Manon (2000). « Femmes politiques et médias : éléments de réflexion ». *Recherches féministes* 13(2) : 131-136.

Tremblay, Manon et Belanger, Nathalie (1997). « Femmes chefs de partis politiques et caricatures éditoriales : l'élection fédérale canadienne de 1993 ». *Recherches féministes* 10(1) : 35-75.

Udris, Linards (2007). « Medienwahlkampf 2007, alles dreht sich um die SVP » *Medienheft* 28. Dezember 2007.

Wernli, Boris (1999). « Les élections fédérales helvétiques », in Klöti, Ulrich; Knoepfel, Peter; Linder, Wolf; Papadopoulos, Yannis, *Manuel de la politique suisse*. Zurich : Verlag NZZ, 3^{ième} édition.

Sites Internet

« Anita Fetz ». <http://www.fetz.ch/>. (Consulté le 19 janvier 2008).

« Ausserordentliche Sessionen ». <http://www.parlament.ch/f/infothek/in-pd-parlamentsrecht/sv-pw-index/Pages/sv-pw-ausserordentliche-session.aspx>. (Consulté le 30 octobre 2007).

« Entschädigung ». <http://www.parlament.ch/f/infothek/in-pd-parlamentsrecht/sv-pw-index/pages/sv-pw-entschaedigung.aspx>. (Consulté le 30 octobre 2007).

« Felix Gutzwiller Ständerat ». <http://www.felix-gutzwiller.ch/>. (Consulté le 19 janvier 2008).

« Géraldine Savary ». <http://www.savary2007.ch/savary2007/Portrait.html>. (Consulté le 18 janvier 2008).

« Les femmes dans les parlements nationaux ». <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>. (Consulté le 16 juin 2009).

« Luc Recordon ». http://www.parlament.ch/f/Suche/pages/Biografie.aspx?biografie_id=1134. (Consulté le 18 janvier 2008).

« Membres du Conseil d'Etat : Législature 2005-2009 ». http://www.ge.ch/conseil_etat/2005-2009/Mem-ce.html. (Consulté le 18 janvier 2008).

« Robert Cramer ». http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Cramer. (Consulté le 18 janvier 2008).

« Robert Cramer ». http://www.parlament.ch/F/Suche/Pages/biografie.aspx?biografie_id=3914. (Consulté le 18 janvier 2008).

Site Internet personnel de Liliane Maury Pasquier. <http://www.maurypasquier.ch/>. (Consulté le 18 janvier 2008).

« Sondersessionen ». <http://www.parlament.ch/f/infothek/in-pd-parlamentsrecht/sv-pw-index/Pages/sv-pw-sondersession.aspx>. (Consulté le 30 octobre 2007).

« Ständeratswahlen: Übersicht Kantone ». http://www.politik-stat.ch/srw2007KT_de.html. (Consulté le 30 octobre 2007).

« Verena Diener in den Ständerat ». <http://www.verenadiener.ch/index.htm>. (Consulté le 19 janvier 2008).

Annexes

1. Les guides d'entretien

Le guide d'entretien pour Robert Cramer

Biographie politique/profil de la personne, (15 min)

1. Situation personnelle : âge des enfants

1. Entré en politique en 1985

1985-1993 : Grand Conseil genevois, parl. cantonal

1995-1997 : Conseil municipal ville de GE, parl. ville

1997-aujourd'hui : Conseiller d'Etat départ. de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement

1a. Comment êtes-vous devenu politisé ?

1b. Mandats politiques à part président du parti écologiste genevois entre 1988 et 1990 ? (Président de commission ou de faction)

1c. Commission la plus importante en termes d'investissement ?

2. Profession, politique est votre métier : vous travaillez à combien de % ?

Travail rémunéré ou aussi non rémunéré ? Temps pour autres activités? Lesquelles ? (Associations, Loisirs, temps libre, famille)

3. Comment s'est passé votre recrutement pour la politique fédérale ?

(Décision personnelle, poussé par le parti, soutien groupe spécifique au sein du parti)

Vision de la politique, du parlement, de l'élu(e), vision de la place des femmes et des hommes en politique (30 min)

4. Qu'est-ce que c'est pour vous une bonne politicienne, un bon politicien (féd)?
(Qualités d'un bon politicien/d'une bonne politicienne)

5. Pourquoi vous faites de la politique ? (Idéaux et principes, objectifs)
J'ai lu que les politiciens sont narcissiques. Qu'en pensez-vous ?

6. Vous êtes en même temps dans la politique cantonal et national, quelles sont les différences entre le travail au Conseil d'Etat et au Conseil des Etats ?

Les deux sont des lieux de pouvoir dominés par des hommes, mais au C d E il y a 20% de femmes. Cette présence minime change-elle quelque chose dans la manière de faire de la politique et des thèmes traités ?

7. Est-ce que par rapport au rôle de député vous voyez une différence entre femmes et hommes ?

Style

- Les femmes ont-elles une autre façon de faire de la politique que les hommes ? (Apport spécifique des femmes en politique)
- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque chose à la manière de faire de la politique ?

Contenu

- Dans votre manière de faire de la politique et de ce que vous défendez au niveau politique, ressentez-vous une quelconque appartenance au groupe de sexe ?
- Existe-il des thèmes qui suscitent des alliances entre le groupe de sexe plus qu'entre factions politiques ?
- Quel rôle des hommes politiques ont-ils à jouer dans la promotion, l'égalité entre femmes et hommes ? (En général et en politique)
- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque chose au contenu de la politique ?

Sous représentation

- Pensez-vous qu'il est plus difficile pour une femme de rentrer en politique que pour un homme ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il est plus facile aujourd'hui d'entrer en politique pour une femme qu'il y a trente ans ? Pourquoi ?
- On dit aujourd'hui qu'être femme en politique peut constituer un avantage pour faire une carrière en politique ? Qu'en pensez-vous ?
- On parle aujourd'hui souvent d'un retour en arrière quant à la présence des femmes en politique. Pourquoi les femmes s'engagent moins dans la politique politicienne que les hommes ?
- Pensez-vous que vos collègues femmes sont traitées par leurs collègues masculins comme des semblables ?

8. Est-ce que dans votre campagne vous avez prêté une attention particulière aux femmes ?

(Thèmes employées, égalité)

Campagne électorale 2007 (15 min)

9. Comment avez-vous vécu cette campagne ?

(Stress, attention particulière aux femmes par ex. invitation au discussion de podium)

10. Comment vous avez préparé et organisé la campagne ?

Thèmes (Programme électoral)

Conseils

Soutiens (parti (annonce pour qui), lobbies, amis, connaissances, famille)

11. Est-ce que ça change quelque chose dans la campagne d'être femme ou homme ?

11a. Différence dans la présentation de soi sur les sites Internet personnel des politiciens, femmes mettent plus en avant leur vie privée que les hommes. Signe de la division sexuelle du travail. Peut-on dire que les hommes ont plus de temps à investir dans la campagne en raison de la division sexuelle du travail ?

Les hommes plus présents dans le domaine public auront donc plus de facilité de faire campagne. Qu'en pensez-vous ?

12. Vous étiez déjà candidat dans différentes campagnes électorales. La première fois avec une femme. Est-ce que ce fait a changé quelque chose dans la manière de faire campagne ?

(Thèmes mis en avant, qualités mises en avant)

13. En science politique on dit que le système majoritaire est en général moins avantageux pour les femmes que le système proportionnel. Dans le cas concret des élections au C E où vous vous êtes présenté avec une collègue féminine, vous pensez qu'être femme n'était pas plutôt un avantage ?

Pour finir : dans votre carrière politique quelle est la meilleure expérience ?

Le guide d'entretien pour Liliane Maury-Pasquier

Biographie politique/profil de la personne (15 min)

1. Entrée en politique 1983

1983-1992 : Conseil municipal commun de Veyrier, parlement communal

1993-1995 : Grand Conseil genevois, parlement cantonal

1995-2007 : Conseil National

1a. Comment êtes-vous devenu politisé ?

1b. mandats politique à part présidente du Conseil municipal de Veyrier, présidente du CN ?

1c. commission la plus importante en termes d'investissement ?

2. vous êtes politicienne et sage-femme, occupation à % ? Temps pour autres activités ? Lesquelles ? (Associations, famille, loisirs)
3. Comment s'est passé votre recrutement pour le C d E ?
(Décision personnelle, poussé par le parti, soutien groupe femme)

Vision de la politique, du parlement, de l'élu(e), vision de la place des femmes et des hommes en politique (30 min)

4. Qu'est-ce que c'est pour vous une bonne politicienne, un bon politicien (féd)?
(Qualités d'un bon politicien/d'une bonne politicienne)
5. Pourquoi vous faites de la politique ? (idéaux et principes, objectifs)
J'ai lu que les politiciens sont narcissiques ? Qu'en pensez-vous ?
6. Vous étiez jusqu'à maintenant au CN et c'est votre première session au CE, est-ce que c'est différent d'être au CE ?
7. Est-ce que par rapport au rôle de député vous voyez une différence entre femmes et hommes ?

Style

- Les femmes ont-elles une autre façon de faire de la politique que les hommes ? (Apport spécifique des femmes en politique)
- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque chose à la manière de faire de la politique ?

Contenu

- Dans votre manière de faire de la politique et de ce que vous défendez au niveau politique, ressentez-vous une quelconque appartenance au groupe de sexe ?
- Existait-il des thèmes qui suscitent des alliances entre le groupe de sexe plus qu'entre factions politiques ?
- Quel rôle des femmes politiques ont-elles à jouer dans la promotion, la non-discrimination des femmes ? (En général et en politique)
- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque chose au contenu de la politique ?

Sous représentation

- Pensez-vous qu'il est plus difficile pour une femme de rentrer en politique que pour un homme ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il est plus facile aujourd'hui d'entrer en politique pour une femme qu'il y a trente ans ? Pourquoi ?
- On parle aujourd'hui souvent d'un retour en arrière quant à la présence des femmes en politique. Pourquoi les femmes s'engagent moins dans la politique politicienne que les hommes ?
- On dit aujourd'hui qu'être femme en politique peut constituer un avantage ? Qu'en pensez-vous ?
- Pendant votre carrière politique, avez-vous déjà senti un inconvénient d'être une femme ?
- Êtes-vous traitée comme une semblable par vos collègues masculin ?

8. Est-ce que dans votre campagne vous avez prêté une attention particulière aux femmes ?
(Thèmes employés, s'adresser en tant que femme aux femmes comme public cible)

Campagne électorale 2007 (15 min)

9. Comment avez-vous vécu cette campagne ?
(Stress, attention particulière aux femmes par ex. invitation au discussion de podium)
10. Comment vous avez préparé et organisé la campagne ?
Thèmes (Programme électorale)

Conseils

Soutiens (parti, le groupe féminin, les lobbies, les amis, les connaissances, la famille)

11. Est-ce que ça change quelque chose dans la campagne d'être femme ou homme ?
 - 11a. Différence dans la présentation de soi sur les sites Internet personnel des politiciens, femmes mettent plus en avant leur vie privée que les hommes. Signe de la division sexuelle du travail. Peut-on dire que les femmes ont moins de temps à investir dans la campagne en raison de la division sexuelle du travail ?
(Employée de maison)
Les hommes plus présents dans le domaine public auront donc plus de facilité de faire campagne. Qu'en pensez-vous ?
12. Vous étiez déjà candidat dans différentes campagnes électorales. La première fois en duo avec un homme. Est-ce que ce fait a changé quelque chose dans la manière de faire campagne ?
(Thèmes mis en avant, qualités mises en avant)
13. En science politique on dit que le système majoritaire est en général moins avantageux pour les femmes que le système proportionnel. Dans le cas concret des élections au C E où vous vous êtes présenté avec un collègue masculin, est-ce qu'être femme n'était pas plutôt un avantage ?

Pour finir : dans votre carrière politique quel est la meilleure expérience?

Le guide d'entretien pour Géraldine Savary

Biographie politique/profil de la personne (15 min)

1. Entrée en politique 1997
 - 1999-2003 : présidente du Parti Socialiste lausannois
 - 1997-2003 : Conseillère communale à Lausanne
 - 2003-2007 : Conseil National
 - 1a. Comment êtes-vous devenu politisé ?
 - 1b. mandats politique à part présidente du Parti Socialiste lausannois?
 - 1c. commission la plus importante en termes d'investissement ?
2. vous êtes politicienne, occupation à % ? Temps pour autres activité ? Lesquelles ?
(Profession, Associations, famille, loisirs)
3. Comment s'est passé votre recrutement pour le C d E ?
(Décision personnelle, poussé par le parti, soutien groupe femme)

Vision de la politique, du parlement, de l'élu(e), vision de la place des femmes et des hommes en politique (30 min)

4. Qu'est-ce que c'est pour vous une bonne politicienne, un bon politicien (féd)?
(Qualités d'un bon politicien/d'une bonne politicienne)
5. Pourquoi vous faites de la politique ? (idéaux et principes, objectifs)
J'ai lu que les politiciens sont narcissique ? Qu'en pensez-vous ?
6. Vous étiez jusqu'à maintenant au CN et c'est votre premier session au CE, est-ce que c'est différent d'être au CE ?
7. Est-ce que par rapport au rôle de député vous voyez une différence entre femmes et hommes ?

Style

- Les femmes ont-elles une autre façon de faire de la politique que les hommes ? (Apport spécifique des femmes en politique)

- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque chose à la manière de faire de la politique ?

Contenu

- Dans votre manière de faire de la politique et de ce que vous défendez au niveau politique, ressentez-vous une quelconque appartenance au groupe de sexe ?
- Existente-t-il des thèmes qui suscitent des alliances entre le groupe de sexe plus qu'entre factions politiques ?
- Quel rôle des femmes politiques ont-elles à jouer dans la promotion, la non-discrimination des femmes ? (En général et en politique)
- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque chose au contenu de la politique ?

Sous représentation

- Pensez-vous qu'il est plus difficile pour une femme de rentrer en politique que pour un homme ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il est plus facile aujourd'hui d'entrer en politique pour une femme qu'il y a trente ans ? Pourquoi ?
- On parle aujourd'hui souvent d'un retour en arrière quant à la présence des femmes en politique. Pourquoi les femmes s'engagent moins dans la politique politique que les hommes ?
- On dit aujourd'hui qu'être femme en politique peut constituer un avantage ? Qu'en pensez-vous ?
- Pendant votre carrière politique, avez-vous déjà senti un inconvénient d'être une femme ?
- Êtes-vous traitée comme une semblable par vos collègues masculin ?

8. Est-ce que dans votre campagne vous avez prêté une attention particulière aux femmes ?

(Thèmes employées, s'adresser en tant que femme aux femmes comme public cible)

Campagne électorale 2007 (15 min)

9. Comment avez-vous vécu cette campagne ?

(Stress, attention particulière aux femmes par ex. invitation aux discussions de podium)

10. Comment vous avez préparé et organisé la campagne ?

Thèmes (Programme électorale)

Conseils

Soutiens (parti, le groupe féminin, les lobbies, les amis, les connaissances, la famille)

11. Est-ce que ça change quelque chose dans la campagne d'être femme ou homme ?

11a. Différence dans la présentation de soi sur les sites Internet personnel des politiciens, femmes mettent plus en avant leur vie privée que les hommes. Signe de la division sexuelle du travail. Peut-on dire que les femmes ont moins de temps à investir dans la campagne en raison de la division sexuelle du travail ?

(Employée de maison)

Les hommes plus présents dans le domaine public auront donc plus de facilité de faire campagne. Qu'en pensez-vous ?

12. Vous étiez déjà candidate dans différentes campagnes électorales. La première fois en duo avec un homme. Est-ce que ce fait a changé quelque chose dans la manière de faire campagne ?

(Thèmes mis en avant, qualités mises en avant)

13. En science politique on dit que le système majoritaire est en général moins avantageux pour les femmes que le système proportionnel. Dans le cas concret des

élections au C E où vous vous êtes présenté avec un collègue masculin, est-ce qu'être femme n'était pas plutôt un avantage ?

Pour finir : dans votre carrière politique quel est la meilleure expérience?

Le guide d'entretien pour Luc Recordon

Biographie politique/profil de la personne, (15 min)

1. Entré en politique en 1990 comme conseiller municipal à Jouxens-Mézery, jusqu'à quand ?

1990- ? : Conseiller municipal à Jouxens-Mézery

1990-2003 : Grand Conseil vaudois, parl. cantonal

1997-2001 : Co-président des Verts vaudois

1999-2002 : constituant vaudois

2003-2007 : Conseiller National

2007 : Conseiller aux Etats

1a. Comment êtes-vous devenu politisé ?

1b. Mandats politiques à part co-président du parti écologiste vaudois? (Président de commission ou de faction)

1c. Commission la plus importante en termes d'investissement ?

2. Profession, politique est votre métier : vous travaillez à combien de % ?

Travail rémunéré ou aussi non rémunéré ? Temps pour autres activités? Lesquelles ? (Associations, Loisirs, temps libre, famille)

3. Comment s'est passé votre recrutement pour le CdE ?

(Décision personnelle, poussé par le parti, soutien groupe spécifique au sein du parti)

Vision de la politique, du parlement, de l'élu(e), vision de la place des femmes et des hommes en politique (30 min)

4. Qu'est-ce que c'est pour vous une bonne politicienne, un bon politicien (féd)?

(Qualités d'un bon politicien/d'une bonne politicienne)

5. Pourquoi vous faites de la politique ? (Idéaux et principes, objectifs)

J'ai lu que les politiciens sont narcissiques. Qu'en pensez-vous ?

6. Vous étiez jusqu'à maintenant au CN et c'est votre première session au CE, est-ce que c'est différent d'être au CE?

Les deux sont des lieux de pouvoir dominés par des hommes, mais au C d E il y a 20% de femmes. Cette présence minimale change-elle quelque chose dans la manière de faire de la politique et des thèmes traités ?

7. Est-ce que par rapport au rôle de député vous voyez une différence entre femmes et hommes ?

Style

- Les femmes ont-elles une autre façon de faire de la politique que les hommes ? (Apport spécifique des femmes en politique)
- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque chose à la manière de faire de la politique ?

Contenu

- Dans votre manière de faire de la politique et de ce que vous défendez au niveau politique, ressentez-vous une quelconque appartenance au groupe de sexe ?
- Existence-ils des thèmes qui suscitent des alliances entre le groupe de sexe plus qu'entre factions politiques ?
- Quel rôle des hommes politiques ont-ils à jouer dans la promotion, l'égalité entre femmes et hommes ? (En général et en politique)

- Le fait que le nombre de femmes a augmenté ces dernières années a-t-il changé quelque au contenu de la politique ?

Sous représentation

- Pensez-vous qu'il est plus difficile pour une femme de rentrer en politique que pour un homme ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il est plus facile aujourd'hui d'entrer en politique pour une femme qu'il y a trente ans ? Pourquoi ?
- On dit aujourd'hui qu'être femme en politique peut constituer un avantage pour faire une carrière en politique ? Qu'en pensez-vous ?
- On parle aujourd'hui souvent d'un retour en arrière quant à la présence des femmes en politique. Pourquoi les femmes s'engagent moins dans la politique politicienne que les hommes ?
- Pensez-vous que vos collègues femmes sont traitées par leurs collègues masculins comme des semblables ?

8. Est-ce que dans votre campagne vous avez prêté une attention particulière aux femmes ?

(Thèmes employées, égalité)

Campagne électorale 2007 (15 min)

9. Comment avez-vous **vécu** cette campagne ?

(Stress, attention particulière aux femmes par ex. invitation au discussion de podium)

10. Comment vous avez préparé et organisé la campagne ?

Thèmes (Programme électorale)

Conseils

Soutiens (parti (annonce pour qui), lobbies, amis, connaissances, famille)

11. Est-ce que ça change quelque chose dans la campagne d'être femme ou homme ?

11a. Différence dans la présentation de soi sur les sites Internet personnel des politiciens, femmes mettent plus en avant leur vie privée que les hommes. Signe de la division sexuelle du travail. Peut-on dire que les hommes ont plus de temps à investir dans la campagne en raison de la division sexuelle du travail ?

Les hommes plus présents dans le domaine public auront donc plus de facilité de faire campagne. Qu'en pensez-vous ?

12. Vous étiez déjà candidat dans différentes campagnes électorales. La première fois avec une femme. Est-ce que ce fait a changé quelque chose dans la manière de faire campagne ?

(Thèmes mis en avant, qualités mises en avant)

13. En science politique on dit que le système majoritaire est en général moins avantageux pour les femmes que le système proportionnel. Dans le cas concret des élections au C E où vous vous êtes présenté avec une collègue féminine, vous pensez qu'être femme n'était pas plutôt un avantage ?

Pour finir : dans votre carrière politique quelle est la meilleure expérience ?

Le guide d'entretien pour Felix Gutzwiller

Politische Biographie/Profil der Person (15 Min)

1. Familiäre Situation : Kinder ?

2. Eintritt in die Politik

Mitglied der FDP seit 1972

1985-1992 : Gemeindeparlament von Belmont sur Lausanne
1992-1996 : FDP Präsident der Sektion Kreis 5 Zürich
1992- heute : Vorstandsmitglied der FDP Stadt Zürich
1994-1996 : Vorstandmitglied der FDP Kanton Zürich
1999-2007 : Nationalrat
2002-2005 : Vizepräsident der FDP-Fraktion NR
2005- 2008 : Präsident der FDP-Fraktion der eidgenössischen Räte

2a. wie wurden Sie politisiert?

2b. Für welche der Kommissionen investieren sie am meisten?

2. Wie viel Zeit nimmt die Politik in Anspruch, der Beruf? Haben Sie noch Zeit für andere Aktivitäten ? (Familie, Hobbies, Vereine)

3. Wie hat sich ihre Rekrutierung für den Ständerat abgespielt?

(Persönliche Entscheidung, von der Partei dazu aufgefordert, Unterstützung von Gruppen)

Ansicht zu Politik, Parlament, ParlamentarierInnen, die Stelle von Frauen und Männern in der Politik (30 Min)

4. Was zeichnet eine gute Politikerin, einen guten Politiker (auf nationaler Ebene) für sie aus? (Qualitäten einer/eines guten Politikerin Politikers)

5. Warum machen Sie Politik? (Ideale, Prinzipien, Ziele)

Habe gelesen jeder Politiker sei ein Narzisst, was meinen sie dazu?

6. Sie waren bis jetzt im Nationalrat, diese Session ist eine Ihrer ersten als Ständerat. Sehen Sie einen Unterschied zwischen Ihrer Tätigkeit als NR und SR?

7. Sehen Sie einen Unterschied zwischen Mann und Frau in der Rolle als Volksvertreter?

Style

- Machen Frauen anders Politik als Männer? (Spezifisch weibliche Art (Beitrag) zu politisieren)
- Die Tatsache dass die Anzahl Frauen in der Politik in den letzten Jahren zugenommen hat, hat diese Tatsache etwas an der Art wie politisiert wird verändert?

Inhalt

- In Ihrer Art zu politisieren oder in der Wahl ihrer politischen Themen, verspüren Sie da ein Zugehörigkeitsgefühl zu einer Geschlechtergruppe
- Gibt es Themen um die sich schneller Allianzen bilden zw. Frauen/Männer als zw. Fraktionen?
- Welche Rolle sollten Frauen bei den Themen der Frauenförderung, der Diskriminierungsbekämpfung von Frauen spielen? (Generell und in der Politik)
- Die Tatsache dass die Anzahl Frauen in der Politik in den letzten Jahren zugenommen hat, hat diese Tatsache etwas an den Themen die behandelt werden verändert?

Untervertretung

- Denken sie dass es für eine Frau schwieriger ist in die Politik einzusteigen als für einen Mann? Warum ?
- Ist es für eine Frau heute leichter Politik zu machen als noch vor 30 Jahren? Warum ?
- Heute wird oft von einem Frauenbonus in der Politik gesprochen? Stimmt es dass es heute ein Vorteil sein kann in der Politik eine Frau zu sein?
- Heute wird oft von einem Backslash (Rückschlag) im Bezug auf die Vertretung von Frauen in der Politik gesprochen. Warum engagieren sich Frauen weniger in der parlamentarischen Politik als Männer?
- Denken Sie dass Ihre Kolleginnen von Ihren männlichen Kollegen als ihresgleichen behandelt werden?

8. Habe Sie in Ihrem letzten Wahlkampf den Frauen eine spezielle Aufmerksamkeit geschenkt?

(Themen, zum Beispiel Gleichstellung)

Wahlkampf 2007 (15 min)

9. Wie haben sie den letzten Wahlkampf erlebt?
(Stress, spezielle Behandlung von Frauen bei Podiumsdiskussionen)
10. Wie haben sie den Wahlkampf vorbereitet und organisiert?
Themen (Wahlprogramm)
Beratung
Unterstützung (Partei, Lobbies, Freunde, Bekannte, Familie, Ehefrau)
11. Ändert es etwas in der Kampagne eine Frau oder ein Mann zu sein ?
Unterschiedliche Präsentation auf den Internetseiten, Frauen geben Privatleben mehr Gewicht, bei Männern nicht der Fall. Kann man sagen dass Männer auf Grund der Arbeitsteilung mehr Zeit haben in der Öffentlichkeit zu investieren?
12. Sie kandidierten schon oft bei Wahlen. Das erste Mal zusammen mit einer Frau. Hat diese Tatsache etwas an der Art wie sie Kampagne gemacht haben geändert?
(Themen und Qualitäten)
13. In der Politikwissenschaft wird gesagt, dass das Majorzwahlssystem im Gegensatz zum Proporzwahlssystem generell weniger vorteilhaft ist für Frauen. Bei den Wahlen für den Ständerat traten sie zusammen mit einer weiblichen Kollegin an. Denken Sie dass es in diesem Fall ein Vorteil war eine Frau zu sein?
Zum Schluss: Was ist ihre grösstes Erfolgserlebnis in ihrer bisherigen politischen Karriere ?

Le guide d'entretien pour Anita Fetz

Politische Biographie/Profil der Person (15 Min)

1. Eintritt in die Politik
1984- ? : Progressive Organisationen Basel POB im Kantonsparlament
1985-1990 : für die POCH im Nationalrat
1995 : Eintritt in die SP
1997-2004 : für die SP im Kantonsparlament
1999-2007 : für die SP im Nationalrat

2a. wie wurden Sie politisiert?
2b. Für welche der Kommissionen investieren sie am meisten?
2. Wie viel Zeit nimmt die Politik in Anspruch, der Beruf? Haben Sie noch Zeit für andere Aktivitäten? (Familie, Hobbies, Vereine)
3. Wie hat sich ihre Rekrutierung für den Ständerat abgespielt?
(Persönliche Entscheidung, von der Partei dazu aufgefordert, Unterstützung von Gruppen)

Ansicht zu Politik, Parlament, ParlamentarierInnen, die Stelle von Frauen und Männern in der Politik (30 Min)

4. Was zeichnet eine gute Politikerin, einen guten Politiker (auf nationaler Ebene) für sie aus?
(Qualitäten einer/eines guten Politikerin Politikers)
5. Warum machen Sie Politik? (Ideale, Prinzipien, Ziele)
Habe gelesen jeder Politiker sei ein Narzisst, was meinen sie dazu?
6. Sie waren bis jetzt im Nationalrat, diese Session ist eine Ihrer ersten als Ständrätin. Sehen Sie einen Unterschied zwischen Ihrer Tätigkeit als NR und SR?

7. Sehen Sie einen Unterschied zwischen Mann und Frau in der Rolle als Volksvertreter?

Style

- Machen Frauen anders Politik als Männer?
(Spezifisch weibliche Art (Beitrag) zu politisieren)
- Die Tatsache dass die Anzahl Frauen in der Politik in den letzten Jahren zugenommen hat, hat diese Tatsache etwas an der Art wie politisiert wird verändert?

Inhalt

- In Ihrer Art zu politisieren oder in der Wahl ihrer politischen Themen, verspüren Sie da ein Zugehörigkeitsgefühl zu ihrer Geschlechtergruppe
- Gibt es Themen um die sich schneller Allianzen bilden zw. Frauen/Männer als zw. Fraktionen?
- Welche Rolle sollten Frauen bei den Themen der Frauenförderung, der Diskriminierungsbekämpfung von Frauen spielen? (Generell und in der Politik)
- Die Tatsache dass die Anzahl Frauen in der Politik in den letzten Jahren zugenommen hat, hat diese Tatsache etwas an den Themen die behandelt werden verändert?

Untervertretung

- Denken sie dass es für eine Frau schwieriger ist in die Politik einzusteigen als für einen Mann ? Warum ?
- Ist es für eine Frau heute leichter Politik einzusteigen als noch vor 30 Jahren? Warum ?
- Heute wird oft von einem Frauenbonus in der Politik gesprochen? Denken Sie dass es heute ein Vorteil sein kann in der Politik eine Frau zu sein?
- Heute wird oft von einem Backslash (Rückschlag) im Bezug auf die Vertretung von Frauen in der Politik gesprochen. Warum engagieren sich Frauen weniger in der parlamentarischen Politik als Männer?
- Werden Sie von Ihren männlichen Kollegen als ihresgleichen behandelt?

8. Habe Sie in Ihrem letzten Wahlkampf den Frauen eine **spezielle Aufmerksamkeit** geschenkt?

(Themen, zum Beispiel Gleichstellung)

Wahlkampf 2007 (15 min)

9. Wie haben sie den letzten Wahlkampf erlebt?

(Stress, spezielle Behandlung von Frauen bei Podiumsdiskussionen)

10. Wie haben sie den Wahlkampf vorbereitet und organisiert?

Themen (Wahlprogramm)

Beratung

Unterstützung (Partei, Lobbies, Freunde, Bekannte, Familie, Ehefrau)

11. Ändert es etwas in der Kampagne eine Frau oder ein Mann zu sein ?

Unterschiedliche Präsentation auf den Internetseiten, Frauen geben Privatleben mehr Gewicht, bei Männern nicht der Fall. Kann man sagen dass Männer auf Grund der Arbeitsteilung mehr Zeit haben in der Öffentlichkeit zu investieren?

12. In der Politikwissenschaft wird gesagt, dass das Majorzwahlssystem im Gegensatz zum Proporzwahlssystem generell weniger vorteilhaft ist für Frauen. Bei den Wahlen für den Ständerat traten beispielsweise im Kanton Genf und Waadt eine Frau und ein Mann gemeinsam den Wahlkampf an. Denken Sie dass es in diesem Fall ein Vorteil war eine Frau zu sein?

Zum Schluss: Was ist ihre grösstes Erfolgserlebnis in ihrer bisherigen politischen Karriere ?

2. Index des tableaux et graphiques

Graphique 1 : Part des femmes élues au Conseil National et au Conseil des Etats en %, 1971 – 2007.....	26
Graphique 2 : Proportions de femmes dans les parlements cantonaux (2006-2009).....	27
Graphique 3: La part des femmes dans les parlements des cantons de GE, ZH, BS, VD, 1961-2003.....	28
Graphique 4: La part des femmes dans les gouvernements des cantons de GE, ZH, BS, VD, 1980-2007.....	29
Tableau 1: Grille d'analyse.....	47
Tableau 2 : Catégorie « parti » - hommes.....	49
Tableau 3 : Catégorie « parti » - femmes.....	52
Tableau 4 : Catégorie « Campagne » - hommes.....	54
Tableau 5 : Catégorie « Campagne » - femmes.....	56
Tableau 6 : Catégorie « parlement – thème » - hommes.....	59
Tableau 7 : Catégorie « parlement – thème » - femmes.....	61
Tableau 8 : Catégorie « parlement – style » - hommes.....	64
Tableau 9 : Catégorie « parlement – style » - femmes.....	66